

MÉTÉO
 MIN: -7 MAX: -3
NUAGEUX
 QUELQUES
 FLOCONS

le QUOTIDIEN

du Saguenay—Lac-Saint-Jean

22^e ANNÉE No 94

LE JEUDI 19 JANVIER 1995

40 PAGES

65¢ PLUS TAXES

NOUVEAU

LA CARTE-SOLEIL
 POUR CHIENS
 ET CHATS
 NICHERIE de CHICOUTIMI
 545-2473

Phase I d'UBI dans la région

Investissement de 100 millions \$

4



Parizeau laisse tomber Bourgault

14

Galeries
 Jonquière

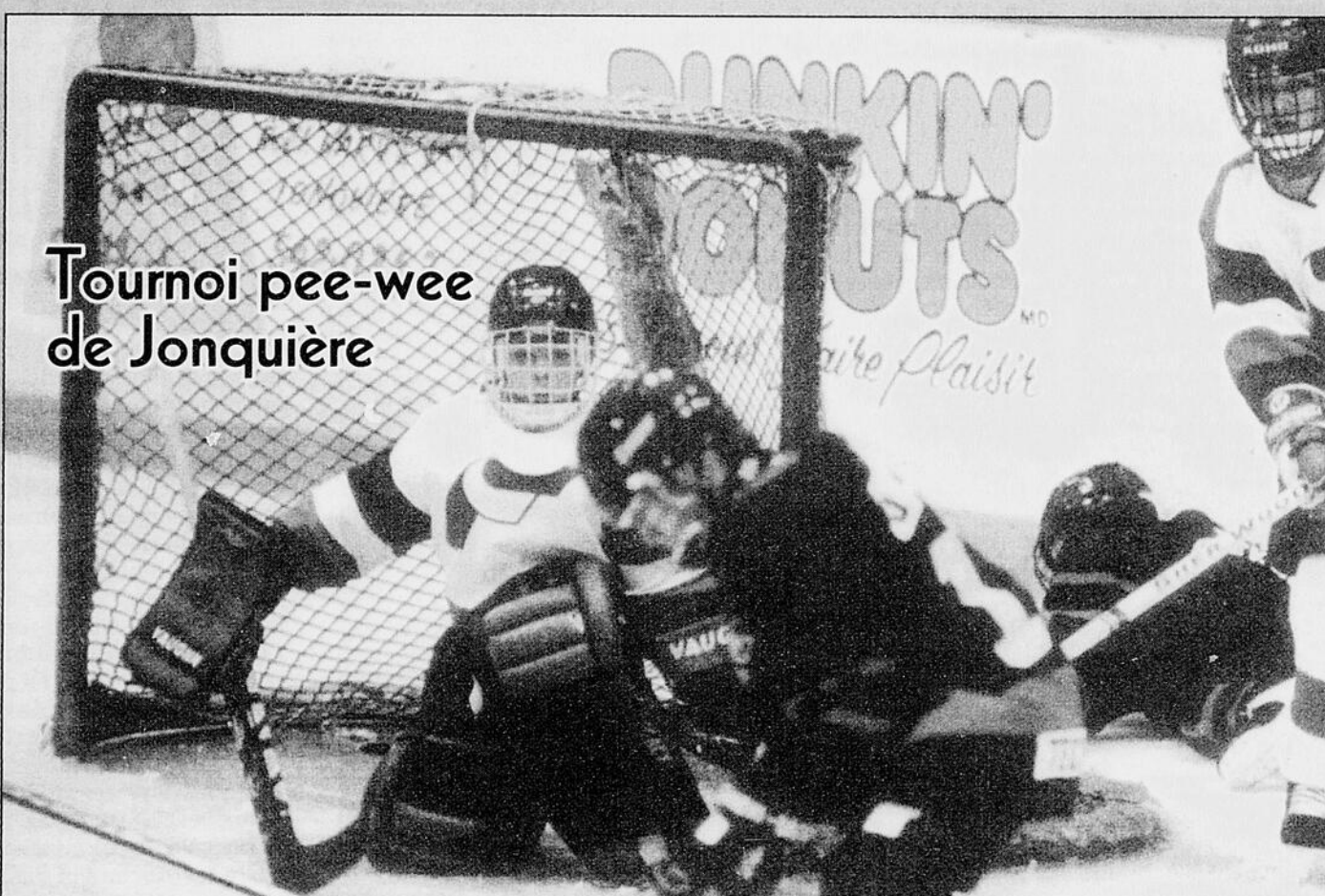
Un incident cause des ennuis aux commerçants

3

Hôpitaux

Nancy Lavoie prédit des années très difficiles

10



Tournoi pee-wee de Jonquière

Un ancien Nordiques en visite

38

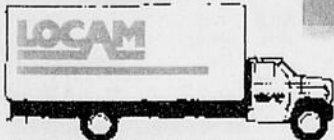
(Photo Rocket Lavoie)

Maintenant
 ouvert à
 Chicoutimi

LOCAM

de retour dans la région!

150 des Routiers, Chicoutimi



698-5888

- Équipements spécialisés
- Modèles récents

- 7 succursales au Québec
- Service courtois et professionnel

Le bilan ne cesse de s'alourdir

KOBE, Japon (AP-Reuter)-Au lendemain du violent séisme qui a fait plus de 3081 morts, selon le dernier bilan, dans la région de Kobé (centre-ouest du Japon), des centaines de milliers de personnes ont fui, toute la journée de mercredi, le port dévasté par les secousses et les incendies.

A pied, à bicyclette, en voiture, les habitants de Kobé se pressaient sur la principale route de sortie de la ville, provoquant d'interminables embouteillages. Boitant, recouverts de bandages et de pansements, passant en flux ininterrompu devant des immeubles effondrés et des amas de décombres, beaucoup d'entre eux faisaient plutôt penser à des réfugiés de guerre.

«C'est trop dangereux ici. En plus, il n'y a plus d'eau», explique Makoto Hiroiyama qui a envoyé femme, mère et enfant chez des parents, loin de la zone sinistrée où nombre de bâtiments menacent encore de s'écrouler et où des centaines de répliques ont été ressenties. «Non, ce n'est pas un endroit pour ma vieille mère et pour mon enfant.»

Lui, en revanche, est resté à Kobé, une port de 1,4 million d'habitants, autrefois prospère et cosmopolite, mais où la vie se résume désormais à sa plus simple expression, à une forme presque primitive. Par crainte de nouveaux effondrements d'immeubles et malgré le froid hivernal, beaucoup ont passé la nuit en plein air, emmitouffés dans des couvertures, blottis les uns contre les autres autour de feux de camp. D'autres tentent de



RUE - Un cycliste regarde une rue qui a été particulièrement endommagée lors du séisme qui a frappé le Japon cette semaine. Tout le pavé s'est enfoncé.

recupérer l'eau s'échappant de conduites percées. Téléphone, électricité, gaz et liaisons ferroviaires sont encore largement coupés.

Quelque 36 heures après le tremblement de terre qui s'est produit mardi avant l'aube, le bilan continuait de s'alourdir. Il s'établissait jeudi matin à 3081 morts, 634 disparus, 14 672 blessés, et plus de 120 000 sans-abri. Mais, plus les heures passaient, plus les chances de retrouver des survivants s'amenuisaient.

Nombres d'incendies provoqués par ce séisme de magnitude 7,2 continuaient de faire rage mercredi matin, avant de s'éteindre d'eux-mêmes dans l'après-midi. Pourtant, les feux menaçaient de repartir à tout moment en raison des risques d'explosions dues aux fuites de gaz. Dans le quartier de Suma, 70 000 per-

sonnes ont été ainsi évacuées: du gaz s'échappait de réservoirs fissurés sur une zone industrielle voisine. Les secours gouvernementaux n'ont atteint leur plein régime que mercredi, ce qui n'a pas manqué de susciter colère et polémique. Il a ainsi fallu 24 heures pour que parviennent jusqu'à la région dévastée la totalité des 2000 soldats, médecins militaires et spécialistes du génie, ainsi que la cinquantaine d'hélicoptères et d'avions de secours transportant



VICTIMES - Des victimes fouillent les ruines de leur demeure à Kobé dans l'espoir de récolter quelques objets. Il y a des milliers de personnes qui sont sans abris dans cette ville depuis le séisme.

médicaments, nourriture et matériels aux sinistrés.

Les hôpitaux semblaient pris de court et dépassés par l'afflux des blessés. A Ninomiya, dans la banlieue de Kobé, l'hôpital Sasao était submergé par les victimes. Ce petit établissement réputé moderne et bien organisé n'a plus ni éclairage, ni électricité, ni gaz, ni eau, depuis la catastrophe. Dans le hall et les couloirs, les blessés sont étendus à même le sol, sur des couvertures sales, dans l'attente de soins. Les murs sont maculés de traînées de sang séché, laissées par les blessés qui se sont appuyés pour se soutenir.

Autre polémique, celle concernant les normes anti-sismiques dans ce pays connu pour son savoir-faire et ses exigences en matière de constructions capables de résister aux fortes secousses telluriques. Pourtant, lors du tremblement de terre de mardi, près de 12 000 bâtiments, routes et autres ponts, souvent récents, ont été détruits ou endommagés.

Beaucoup s'interrogent notamment sur la fiabilité anti-sismique des fameuses autoroutes surélevées. Celle qui relie Kobé à Osaka a vu ainsi plusieurs de ses tronçons s'effondrer spectaculaire-

ment. A la suite de nombreuses critiques, le ministère de la Construction a dépêché sur place des enquêteurs qui devront dire si les normes anti-sismiques doivent être renforcées.

LOTTO 6/49

Tirage: 95-01-18
3 8 15 18 26 34
 Complémentaire
25
 Extra: 928309
 Prochain tirage: 95-01-21



Le soleil ne s'est pas pointé le nez sur le sud-ouest du Québec depuis huit jours et malheureusement il n'apparaîtra pas de sitôt. En effet, une perturbation qui traverse les régions du nord-ouest en donnant un peu de neige, un peu de pluie ou bruine verglaçante glissera lentement vers l'est jeudi. Les précipitations, peu significatives, toucheront surtout les régions au nord du Saint-Laurent. Ailleurs on ne prévoit que des nuages avec de faibles probabilités de précipitations.

Lac-Saint-Jean: Nuageux avec quelques flocons et risque de bruine verglaçante. Max. près de moins 3. Vendredi: nuageux avec quelques flocons et risque de bruine verglaçante. Min. près de moins 6. Max. près de moins 3.

Saguenay, parc des Laurentides: Nuageux avec quelques flocons et risque de bruine verglaçante. Max. près de moins 2. Vendredi: nuageux. Min. près de moins 7. Max. près de moins 3.



Lever: 7h27
 Coucher: 16h22

CHICOUTIMI - La marée sera basse à 11h25 (0m6) et haute à 16h40 (5m0). Elle sera à nouveau basse à 00h00 (0m5).

LA BAIE - La marée sera basse à 10h15 (0m5) et haute à 16h30 (5m5). Elle sera à nouveau basse à 22h45 (0m4) et haute à 04h55 (5m1).

- Déjà 12 cm de nouvelle neige depuis dimanche soir
 - Tous nos canons à neige sont en opération.
 Le mont Édouard, de plus en plus accessible:
 *Tarification journalière:
 Enfant (14 ans): 10,00 \$
 Étudiant (+ de 14 ans): 15,00 \$
 Adulte: 20,00 \$
 *Plus les taxes
STATION TOURISTIQUE
 du Mont Édouard
 270123
 • TARIFS RÉDUITS À PARTIR DE MIDI

FAITS DIVERS

Vingt ans de prison à St-Louis

COWANVILLE(PC)-André St-Louis, un détenu du pénitencier de Cowansville a été condamné hier matin à 20 ans de prison pour avoir séquestré et violé sa psychologue.

Venu consulter la spécialiste de 27 ans dans son bureau de l'établissement carcéral, le 5 janvier 1994, St-Louis, 32 ans, en a verrouillé la porte, puis, sous la menace d'un couteau, l'a agressée, cependant que des négociations se poursuivaient avec la direction. La victime est restée à la merci du détenu pendant 13 heures.

Devant le tribunal, St-Louis a reconnu lui-même constituer un danger public et a finalement convaincu la cour de l'écarter de

la société pour longtemps.

Ses avocates, d'abord Me Margaret Allan, puis Me Lucie Joncas, ont bien tenté de réduire l'importance de la sentence à venir, mais leur client contrecarrait leur objectif. Le procureur de la Couronne, Me Henry Keyserlingk n'a pas eu de mal à convaincre le juge Gabriel Lassonde d'imposer une peine sévère, prévoyant l'impossibilité pour le prévenu d'obtenir une libération conditionnelle avant d'avoir purgé au moins neuf ans de sa condamnation.

La victime est sortie particulièrement traumatisée de ce drame. «Un traumatisme comparable à celui des victimes de tortures», a fait valoir un rapport. Le juge Lassonde a renchéri. «Un scénario digne d'un film d'horreur.»

PAS POSSIBLE

Icebergs pour la vodka

ST-JEAN, T.N. (Reuter)-Un entrepreneur canadien a annoncé mercredi son intention d'utiliser des tronçons d'icebergs vieux de 12 000 ans qui flottent dans l'Atlantique-Nord pour faire de la vodka.

«Cette eau est la plus pure au monde parce qu'il ne peut y avoir de pollution sur une glace vieille de 12 000 ans», a expliqué Gary Pollack, qui préside la Canadian Iceberg Vodka Corporation.

Gary Pollack a déjà signé un contrat de six ans avec un distributeur américain. Commercialisation prévue en juin.

LOTO

La Quotidienne

À trois chiffres

3-8-5

À quatre chiffres

6-1-2-7

SOMMAIRE

Arts	22
Bandes dessinées	23
Bourse	26-27
Détente	24
Décès	30-31
Finances	25
Horoscope	24
Petites annonces	28-29
Sports	32 à 39
Télévision	23

Édité et imprimé par:
 LE PROGRÈS DU SAGUENAY
 Division de Groupe
 UNIMÉDIA Inc.
 1051, boul. Talbot, Chicoutimi
 G7H 5C1
 Tél.: 545-4474
 Dépôt légal:
 Bibliothèque Nationale
 du Québec
 «Envois de publications
 canadiennes -
 contrat de vente n° 0534714»
 Port de retour garanti
 Audition 2^e semestre



Recyclez ce journal

Président-éditeur: Claude Gagnon
 Éditeur adjoint: Bertrand Genest
 Contrôleur: Jacques Larouche
 Éditorialiste en chef: Carol Néron
 Chef des nouvelles: Gilles Lalancette
 Chef de pupitre: Pierre Bourdon
 Directeur du marketing: Jean Tremblay
 Directeur de la publicité: Yvon Girard
 Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie
 Responsable de la distribution: Jean Béland
 Directeur des opérations: Jean Simard
 Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
 Montréal: 514-285-7308
 Toronto: 418-967-1814

30 564 abonnés

La trois

Galerias de Jonquière

Une mauvaise lecture des plans provoque l'accident

par Denis Bouchard

JONQUIÈRE (DB) - Une mauvaise lecture des plans du réseau électrique a entraîné la fermeture d'une cinquantaine de boutiques du centre commercial des Galeries Jonquière, hier, à 7 h 45, alors qu'un ouvrier a littéralement arraché un câble souterrain d'alimentation et un transformateur.

Affairé à l'agrandissement du magasin d'alimentation Métro, un opérateur de la firme d'excavation a creusé où passait le câble principal et l'a complètement arraché, ainsi que le transformateur de la ville, qui y était relié.

Comme conséquence, les boutiques du centre commercial n'ont pu ouvrir et seuls le magasin Métro, alimenté par une génératrice, et Zeller's ont pu maintenir leurs activités. À l'autre bout

du centre commercial, Zeller's est relié à un autre transformateur.

Selon les informations de Jeannot Allard, du service des communications de la ville de Jonquière, les travaux de remise en marche, effectués par les employés du réseau municipal d'électricité, coûteront entre 15 000 et 25 000 \$.

Le centre commercial paiera pour la partie des travaux réalisés sur le terrain, alors que la ville de Jonquière réclamera à la compagnie d'excavation la différence des coûts pour la remise en marche de son transformateur.

En fin de journée, la ville de Jonquière a restauré l'électricité sur une base temporaire, puisque le gel a empêché de remettre le tout dans sa condition initiale. Ce n'est qu'au printemps que la ville pourra réinstaller le trans-

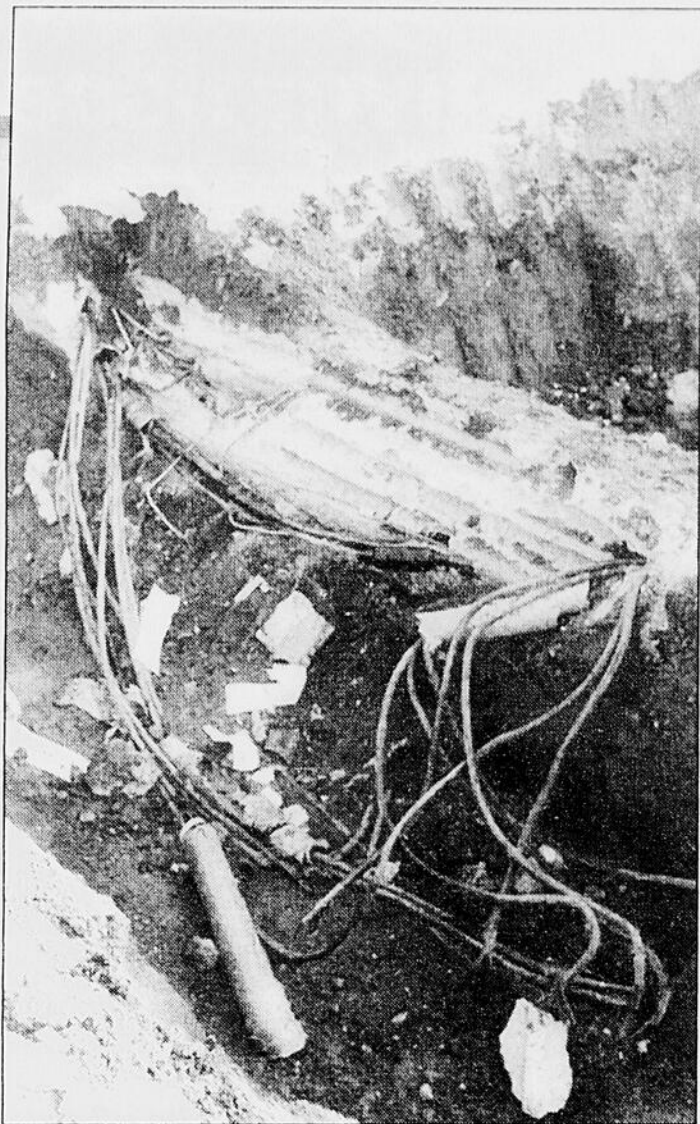
formateur et passer le câble sous terre.

Transformateur

Dans le cadre de l'opération, la ville a eu recours au service de Sanivan et du ministère de l'Environnement et de la Faune pour la manipulation du transformateur, qui a perdu une quantité minime d'huile minérale.

Avant d'entreprendre les travaux, le contracteur avait pourtant demandé à la ville les plans de la structure électrique. Il y a probablement eu erreur dans la lecture. Les travaux aux Galeries Jonquière consistent à l'agrandissement du magasin Métro qui changera de bannière pour le Super Carnaval et l'expansion du stationnement.

Il reste à savoir si les commerçants lésés intenteront une poursuite contre le responsable du bris.



BRIS - C'est le bris de ce câble principal qui a causé la fermeture de 50 boutiques, hier, aux Galeries Jonquière. L'opérateur n'a pas réalisé à temps qu'il avait accroché un fil.

(Photo Sylvain Dufour)

Vol du coffre-fort chez Métro Verreault

Sept mois de prison pour Lefrançois

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Un des participants au vol du coffre-fort du marché d'alimentation Métro Verreault sur le boulevard des Saguenéens à Chicoutimi survenu au cours de la nuit du 20 au 21 novembre 1993 a été condamné hier à sept mois de prison par le juge Claude Gagnon de la Chambre criminelle de la Cour du Qué-

bec. Patrice Lefrançois se tire finalement assez bien d'affaires parce que le juge a tenu compte des quatre mois et demi de détention préventive avant de reconnaître sa culpabilité.

De plus, le ministère public, représenté par Me Laurent Bouchard, avait précédemment accepté de réduire la participation de Lefrançois à une complicité

après le fait, au recel d'un camion volé et de deux balayeurs d'ondes de la police ainsi qu'à une conduite automobile dangereuse.

Selon le ministère public, Lefrançois n'a pu être relié à la perpétration du vol du coffre-fort qui contenait 74 613 \$, mais il avait apporté sa contribution après le fait en conduisant l'auto-

mobile de son frère pour ramener les auteurs du vol chez eux aux petites heures du matin.

Sur le fait

L'important vol a avorté à cause de la perspicacité d'un policier de la Sûreté du Québec qui était assigné à une vérification de routine. Le policier était placé en observation sur le boulevard Martel dans le secteur nord; il a vu passer le

camion d'une entreprise de portes et fenêtres en pleine nuit en direction de Saint-Honoré. Le policier demeure à proximité de l'entreprise qui ne remplace pas de fenêtre la nuit et il décide de filer le véhicule.

À Saint-Honoré, les passagers du camion (volé) débarquent à côté d'une automobile. Le policier s'approche pour vérifier l'identité des passagers et l'immatriculation du camion, ce qui provoque la panique.

Lefrançois s'engouffre dans l'automobile et amorce avec la SQ une course.

Pendant la poursuite à folle vitesse, les policiers tirent un coup de revolver en direction de l'auto et l'atteignent.

Lefrançois fonce en direction de Chicoutimi, force un barrage routier et se réfugie chez lui.

Quelques jours plus tard, les policiers retrouvent l'automobile et constatent un trou ainsi que la présence du projectile qui confirme qu'il s'agit bel et bien de l'automobile qu'ils cherchaient.

Le coffre-fort et son contenu intact ont été retrouvés.

Procès de Pierre Lajoie

Le juge tranche sur les points de droit

CHICOUTIMI (SL) - Les points de droit que voulaient soulever les avocats impliqués dans le procès de l'homme d'affaires Pierre Lajoie, accusé de fraude et de vol, ont été réglés par le juge François Tremblay de la Cour supérieure hier, en matinée.

Toutela semaine avait été réservée dans le but de régler ces possibles difficultés à l'abri d'une ordonnance de non-publication pour éviter que le public soit informé avant que le jury ne soit choisi.

Les douze membres du jury seront choisis à partir d'une liste

de candidats qui ont été convoqués le 23 janvier prochain.

Le juge les fera défiler un à un en leur posant quelques ques-

tions sur leur disponibilité et leur aptitude à se former une opinion sans préjugé.

La Défense et la Couronne ont

Circulation permise

LA BAIE (JSTP) - La circulation automobile est de nouveau permise sur les glaces du secteur Grande-Baie village.

La municipalité précise qu'il n'y a plus aucune restriction concernant la circulation et

l'embarquement des cabanes dans les trois secteurs de pêches sur la baie des Ha!Ha!. Les mordus de la pêche blanche sont cependant invités à demeurer prudents et à respecter les consignes de sécurité.

SUPER LIQUIDATION D'ELECTROLUX USAGÉS

50%
de rabais

Modèle 2100, gris
Balai en L.
Rég.: 499 \$ - SPÉCIAL:

249\$

Modèle 2000
Rég.: 399 \$ - SPÉCIAL:

199\$

Autres modèles à

99\$

10 autres modèles d'aspirateurs centraux

À PARTIR DE **399\$**

ASPIRATEX 2000

3691, boul. Harvey, Jonquière
(Face au McDonald's)

• 542-9451 •

Sans frais:
1-800-463-9814

Québec consacre 5 millions \$ à la phase 1

UBI: investissement de 100 millions \$

QUÉBEC (Selon PC) - Les entreprises du consortium UBI ont décidé d'assumer un risque financier élevé et de soutenir une capitalisation importante sur plusieurs années. Ainsi, la phase 1 du projet, réalisée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, rejoindra 35 000 foyers et représente un investissement de 100 millions \$.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec s'est engagé, hier, sur la voie de service de l'autoroute électronique en tentant bien timidement de combler «l'énorme retard» qu'accuse la province à ce chapitre.

Les ministres de la Culture et de l'Industrie, Rita Dionne Marsolais et Daniel Paillé, ont annoncé la création d'un comité chargé de les éclairer sur la mise en oeuvre de l'autoroute de l'information, qui devra effectuer un tour complet de la situation en moins de trois mois.

De plus, les ministres péquistes ont indiqué qu'ils reconduisaient les fonds de 50 millions \$, déjà mis sur pied par les libéraux.

Québec octroiera notamment 5 millions \$ au projet UBI, qui vise à acheminer l'autoroute électronique dans près de 35 000 foyers du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par le biais du téléviseur et de la câblodistribution. Au terme de son projet, UBI vise à rejoindre 80 pour cent des foyers québécois. Un autre projet, où le gouvernement investira quelque 300 000 \$, vise à stocker des banques de données sur des disques lasers. Ce qui fait dire au ministre Paillé qu'éventuellement, un usager pourrait même consulter un annuaire par le biais d'un lecteur CD-ROM.

Certains des projets sont «un peu sautés», lance le ministre Paillé, tel ce concept de création d'une industrie de paiement électronique, qui pourrait permettre aux consommateurs de payer tous leurs achats par le biais d'une carte à puce. «C'est le rôle du gouvernement de prendre des risques», ajoute ce dernier.

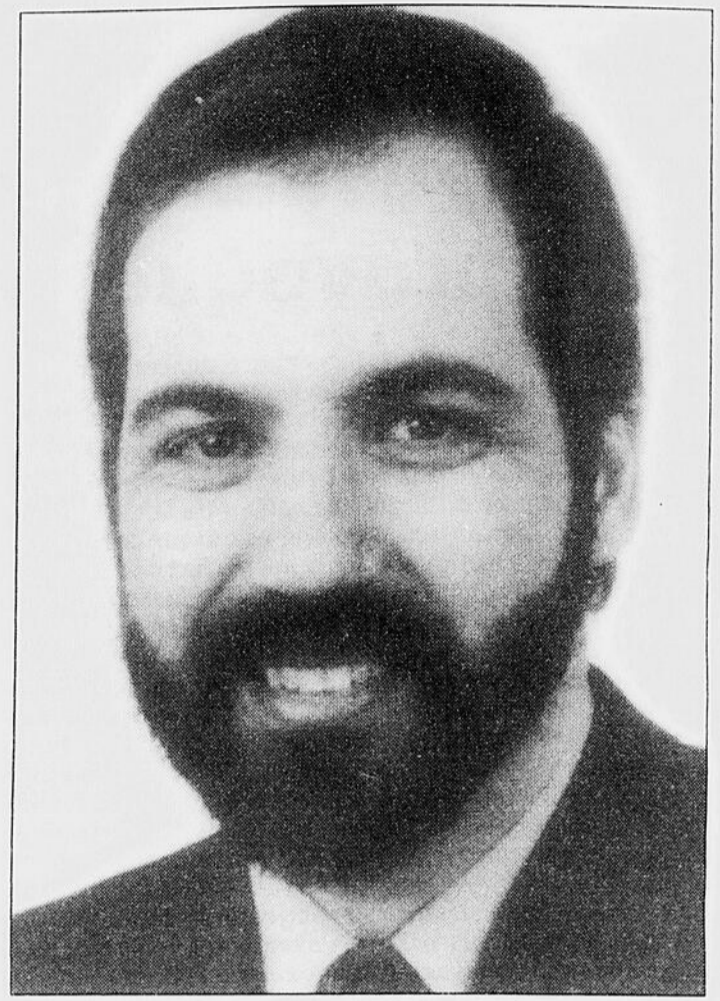
A ce 50 millions \$ s'ajouteront les fonds que les autres collègues

du Conseil des ministres voudront bien octroyer, à l'intérieur même de leur ministère.

Le fonds de 50 millions \$ - un apport «modeste», a admis Daniel Paillé - servira à donner un coup de pouce financier à plusieurs projets d'avant-garde, dont certains sont déjà connus du grand public. «Ces fonds auront un effet déclencheur. Chaque dollar investi doit avoir un impact maximum. Nous avons choisi les projets en conséquence», lance M. Paillé.

La ministre Dionne-Marsolais compte également élargir la voie francophone de l'autoroute, en faisant du français la langue d'usage sur l'autoroute québécoise. L'anglais est largement la langue d'usage sur les grands réseaux électroniques.

«On doit mettre les bouchées doubles», lance la ministre, qui admet que le Québec et la France, qui comptent coopérer sur cette question, ont une pente ardue à remonter. Les deux ministres entendent d'ailleurs profiter de leur voyage en Fran-



MINISTRE - Daniel Paillé est ministre de l'Industrie, de la Science et de la Technologie.

La région aura accès à Internet

CHICOUTIMI (JSTP) - Le Saguenay-Lac-Saint-Jean fera partie du projet d'extension et de modernisation du réseau RISQ, qui relie déjà entre eux une centaine d'universités, de centres de recherche (publics et privés) et d'entreprises et leur donnent accès aux réseaux CA*NET et Internet, un réseau de réseaux répartis dans plus de 55 pays.

Dans un communiqué émis hier, on rapporte que le Réseau interordinateurs scientifiques du Québec (RISQ), qui a été créé en 1989, constitue l'assise véritable de l'autoroute de l'information puisqu'il représente la bran-

che québécoise donnant accès aux réseaux mondiaux.

Outre la région, le projet d'extension vise à desservir celles du Bas-du-Fleuve, de la Mauricie, de la Gâtineau et de l'Abitibi. Il permettra en outre de moderniser le réseau en vue d'établir des liens de communications à haute vitesse entre les noeuds du réseau. Le projet vise également à mettre sur pied un Centre d'information et de coordination (CIC) qui agira à titre de coordonnateur du déploiement du réseau et qui offrira des services conseils aux nouveaux clients.

RISQ a déjà établi un lien entre

les universités de la région de Montréal, Sherbrooke et de Québec, des centres de recherche publics et privés ainsi qu'un certain nombre d'entreprises localisées principalement dans les régions de Montréal et de Québec.

L'extension du RISQ en région s'inscrit dans les objectifs du FAI qui consiste à favoriser l'universalité d'accès et l'interconnexion des réseaux existants. On mentionne enfin que la modernisation est devenue nécessaire afin de s'arrimer aux réseaux canadiens et américains opérant à des vitesses supérieures.

ce pour tisser des liens avec le grand frère francophone.

Mais ces mesures, toutes positives qu'elles soient, ne révolutionneront pas l'autoroute électronique québécoise. Pourtant, les deux ministres sont unanimes: le bilan technologique du Québec, dans les dernières années, est loin d'être rose.

«Au Québec, depuis deux ou trois ans, on a pas fait grand-chose au chapitre de l'autoroute de l'information, à part se chicaner entre ministères», lance le ministre de la Culture.

Les retombées économiques

sont à terme importantes; le chiffre d'affaires prévu dans le cadre du projet UBI s'élèverait à 1,6 milliard \$ au cours de la durée du projet (13 ans). L'implantation d'UBI donnera naissance à de nombreuses innovations susceptibles d'être exportées aux États-Unis, en Europe et dans le reste du Canada.

Les membres du consortium UBI sont Vidéoway Communications, le Groupe Vidéotron, la Société canadienne des Postes, la Banque Nationale du Canada, Loto-Québec, Hydro-Québec et Hearst Corporation.

Autoroute électronique

Le débat sur la confidentialité s'enclenche

OTTAWA (PC) - Les compagnies de câble et de téléphone s'opposent au commissaire à la Vie privée, quant aux moyens les plus indiqués pour préserver la confidentialité des renseignements personnels avec l'avènement de l'autoroute électronique.

Leur propre code de déontologie - non pas une loi - est le plus à même de maintenir la sûreté des renseignements personnels, dans le marché en éclatement des réseaux informatisés.

Mais selon le commissaire Bruce Phillips, un fort cadre législatif est nécessaire. «La

protection de la vie privée ne peut être laissée aux caprices du marché», écrit-il dans un avis au comité consultatif sur la question.

Le ministère de l'Industrie a rendu publics hier ces documents, déposés par différents groupes d'intérêt, suite à un document

préalable proposé par le gouvernement Chrétien.

Beaucoup de gens, qui consultent des répertoires, font des achats et mettent à jour leur compte bancaire sur ce nouveau support technique, s'inquiètent pour leurs renseignements personnels.

Technique, éducation

Dans leurs avis, les groupes d'intérêt du câble et du téléphone plaident au contraire qu'un code volontaire de leur part, des solutions techniques ainsi que l'éducation des consommateurs peuvent bien protéger la confidentialité.

Selon l'Association canadienne de télévision par câble, de tels codes de conduite aideront à l'équilibre entre les besoins des entreprises et les droits à la vie privée; de plus ils admettraient plus aisément l'avis des citoyens et une révision régulière pour s'adapter aux avancées économiques et techniques.

Stentor (compagnies de téléphone) écrit dans son avis que le gouvernement devrait s'entendre à surveiller l'évolution et le recours à des «principes volontaires de confidentialité». Il serait «prématuré de déposer un projet de loi à large portée sur la protection de la vie privée».

La MRC devra s'entendre avec Hydro

ROBERVAL (JG) - La MRC du Domaine-du-Roy devra déposer un projet selon le Plan de mise en valeur intégré (PMVI) pour que Hydro-Québec lui permette de faire don de 250 000 \$ à la Fondation du Jardin zoologique de Saint-Félicien.

Cette somme sera puisée à même les 1 295 000 \$ que Hydro versera à la MRC à titre de compensation pour le passage de la 12e ligne sur son territoire.

Pour le moment, la MRC et Hydro-Québec ont signé un accord de principe sur ce sujet, précise Daniel Giguère des relations publiques dans la région pour Hydro.

Le projet proposé par la MRC répondra aux critères d'admissibilité contenus dans le futur plan de mise en valeur intégré (PMVI). Daniel Giguère rappelle que le PMVI marie des projets d'ordre environnemental et de développement économique.

Le dernier aspect constitue un nouveauté. La proportion de l'un et l'autre reste notamment à être déterminée avec précision.

Le Plan de mise en valeur environnemental (PMVE) ne concernait que les projets à caractère environnemental, comme le dit son nom. Devant des attentes particulières exprimées par des intervenants de la région, Hydro-Québec s'est montrée réceptive en

convertissant son Plan de mise en valeur environnemental en Plan de mise en valeur intégré, donc en faisant place à des projets susceptibles de stimuler l'économie. A cet égard, le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait encore figure de région pilote, note Daniel Giguère. La MRC utilisera le solde de 1,045,000 \$, afin de réaliser des projets environnementaux dans certaines municipalités et créera un Fonds de développement.

Recherche sur l'aluminium

Le Centre québécois a son importance dans la région

par Yvon Bernier

CHICOUTIMI (YB)- Le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA) a versé plus de 400 000 \$ dans quelque 22 projets de recherche qui ont généré par la suite des retombées de plus de 2 millions \$.

Directeur général du CQRDA, Lucien Gendron, a souligné hier devant les membres du Cercle de presse du Saguenay que la structure mise sur pied dans la foulée du Sommet économique régional (1984) comble un besoin évident puisque pas moins d'une quarantaine de promoteurs ont soumis et ce, après seulement quelques mois d'existence, un projet de recherche axé sur le développement d'applications et de technologies liés à l'aluminium.

Aluminium sur la planche

Le directeur général a reconnu qu'il y a beaucoup à faire avant de pouvoir mettre pleinement à profit le potentiel de transformation de l'aluminium.

Au cours des précédentes décennies, des opportunités sans pareille ont glissé entre les mains de la région concernant l'utilisation de l'aluminium. «Il n'y a qu'à penser à ce que la région aurait pu faire en développant une expertise concernant la construction et à l'entretien de ponts d'aluminium. On s'est contenté d'en construire un au début des années 50, celui de Shipshaw. Aujourd'hui pas moins de 225 000 ponts, ici et là, aux États-Unis ont besoin de travaux de réfection», fait-il remarquer.

Traversier des Iles

Décision aujourd'hui

QUEBEC (PC)-La décision concernant le traversier des Iles-de-la-Madeleine sera connue aujourd'hui. Le conseil des ministres a pris une décision finale dans ce dossier à sa réunion d'hier, a indiqué le premier ministre Jacques Parizeau.

C'est le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, qui confirmera la décision gouvernementale lors d'une conférence de presse. M. Paillé a tenu à rencontrer auparavant les élus municipaux des Iles-de-la-Madeleine afin de leur faire part des velléités gouvernementales.

Que tant de monde soit mis à l'avance dans le secret a fait en sorte qu'à peu près tout le monde à Québec parlait hier de la solution imaginée par le gouvernement.

Un traversier neuf serait construit pour assurer la liaison entre Matane et Baie-Comeau, sur le Saint-Laurent. Le traversier Camille-Marcoux, actuellement utilisé pour cette liaison, serait rénové pour assurer par la suite la liaison entre les Iles-de-la-Madeleine et Souris, à l'Ile-du-Prince-Edouard, à la place du

Lucien Gendron cite comme autre exemple le fait que la France compte des centaines de PME qui assurent la transformation du métal qu'est l'aluminium. «Il n'y qu'à se rendre dans un magasin français pour constater que de nombreux outils de jardinage et autres sont fabriqués avec le métal gris.»

Formation, information

L'administrateur a mentionné également que pour atteindre les objectifs fixés, il faut surtout parvenir à implanter une véritable culture de l'aluminium, multiplier les alliances et maillages entre les principaux partenaires (gouvernements, PME, grandes entreprises et institutions d'enseignement supérieur), et développer divers volets de formation pour les personnes appelées à oeuvrer dans le domaine.

Le CQRDA doit veiller par ailleurs à maintenir son autonomie et à assurer la plus stricte confidentialité concernant les projets d'affaires que des membres entendent commercialiser. «Il nous faut aussi convaincre par notre performance le gouvernement du Québec de l'importance d'appuyer les actions amorcées. Bien des régions et grands centres urbains du Québec aimeraient pouvoir s'approprier l'outil dont s'est doté le Saguenay-Lac-Saint-Jean.»

Rappelons qu'à l'automne 1994 à Chicoutimi, le CQRDA a initié une journée d'étude sur la «veille technologique» qui a mené à l'établissement de liens avec l'Institut français des techniques d'aluminium et le Centre



ALUMINIUM- Le directeur général du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA) était, hier, l'invité du Cercle de presse du Saguenay.

(Photo Jeannot Lévesque)

technique des industries de France. «Notre organisme qui diffuse déjà un bulletin trimestriel, publiera par ailleurs à compter de mars 1995, un magazine semestriel portant sur l'aluminium et intitulé «Al 13».

En terminant, le d.g. précise qu'il ne sert à rien de se demander, qui de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ou d'Alcan aurait dû s'orienter par le passé vers la transformation de l'aluminium. Il vaut mieux se tourner vers l'avenir et agir, car force est de le constater «il y a du rattrapage».

Lucy-Maud-Montgomery qui est devenu désuet.

Souffleuses Ariens

Aucun paiement - Aucun intérêts

AVANT AVRIL 1995



- Inter-verrouillage des deux poignées...
- Démarreur électrique...
- Six vitesses avant et deux arrière...
- Large poignée de démarrage...
- Entraînement à vitesse variable Disc-O-Matic®...
- Pneus Snow Hog de 40,6 cm...
- Roues à différentiel autobloquant...
- Fraise à neige de 38,1 cm avec turbine de 30,5 cm...
- Carter de fraise à neige en acier soudé de calibre 14...
- Patins à neige réglables...
- Carter de fraise à neige soudé...
- Commande de direction à 230°...
- Jauge et drain à huile...

SAGUENAY Marine INC.

1957, rue Sainte-Famille, Jonquière, QC, G7X 4X7
TÉL.: (418) 547-2022 - 542-8706

grand solde annuel



Base de lit 79\$

5 pièces

Bureau double 6 tiroirs, commode haute 5 tiroirs, miroir, 2 tables de nuit, noir seulement

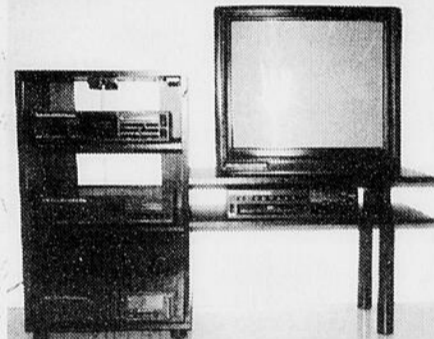
399\$

199⁹⁵

Spécial

99⁹⁵

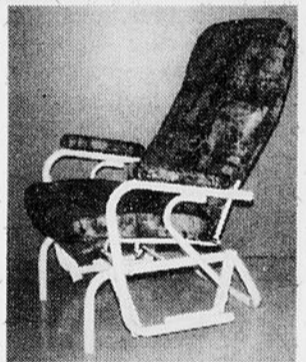
Blanc seulement



Berçante sur billes

239\$

Structure blanche ou noire
Choix de tissus.



Lits en «L» transformables 4 positions

Blanc ou vert

299\$

dix Versions

Le design accessible!

1685, boul. Talbot, Chicoutimi, 545-4010
Edifice Potvin Tremblay Meubles

281517

Sauf dans le domaine scolaire

Marcel Martel répète son credo politique



DISCOURS - Marcel Martel s'est attardé sur ce qui allait bien à Jonquière, alors que plusieurs gens d'affaires auront qu'il aborde d'autres thèmes.

(Photo Sylvain Dufour)

JONQUIÈRE (DB) - Dans une redistribution des pouvoirs rattachés à l'administration scolaire, le maire de Jonquière Marcel Martel verrait très bien les villes prendre en charge tout le parc immobilier pour laisser aux commissions scolaires la juridiction exclusive des programmes éducatifs.

Invité de la Chambre de commerce de Jonquière, hier, le maire Martel a laissé plusieurs personnes d'affaires sur leur appétit, mais à une question sur la remise en cause des pouvoirs des commissions scolaires, il a indiqué que les municipalités pourraient effectivement revendiquer un champ de juridiction.

Quand Nicole Hardy, présidente de la Commission scolaire de La Jonquière, lui a fait part de son inquiétude face à l'avenir pour son organisation, Martel a clairement indiqué que les villes peuvent s'occuper des immeubles, alors que les commissions scolaires peuvent se consacrer aux programmes pédagogiques.

Tout en précisant que les villes

doivent hériter également des enveloppes de gestion et d'entretien des immeubles, Martel a suggéré à madame Hardy de mettre leurs idées en commun

afin d'alimenter le projet du gouvernement du Québec. Auparavant, la présidente a laissé voir que le ministre de l'Éducation Jean Garon était bel et bien décidé à apporter des modifications

à la structure des commissions scolaires. Selon le maire Martel, les MRC, à qui on prête des intentions de vouloir la juridiction des commissions scolaires, ont suffisamment de chats à fouetter pour ne pas vouloir de nouveaux pouvoirs.

Le sujet des commissions scolaires a été le seul moment où le maire est sorti d'un discours qu'il traîne depuis quelques mois et qui a une saveur très politique. Il est revenu avec une série de thèmes sur les finances de la ville, le développement économique, les

efforts pour juguler l'exode des capitaux dans le commerce, les investissements pour soutenir l'industrie de la transformation, etc.

En fait, les personnes qui suivent les débats des élus jonquérois sur le câble connaissent déjà tous les sujets chers au maire Martel: son usine de lithium, le centre de haute technologie, ses visites

à Toronto au bureau d'Abitibi-Price et Alcan, le prix de l'alumine, la fonderie, les Championnats mondiaux de judo universitaire, le Festival mondial de la marionnette, la Conférence internationale sur la région laboratoire de développement durable, etc.

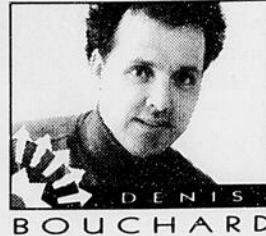
Martel s'est bien défendu d'avoir tenu un discours électoral, ce qui ne l'a pas empêché de dire: «Au début de mon mandat, Jonquière ressemblait au Japon d'aujourd'hui», en faisant allusion aux ravages du tremble-

ment de terre. Quant on lui a rapporté que les gens avaient été déçus de ne pas entendre parler des sujets annoncés, telle la fusion au Saguenay, il a rétorqué qu'il était nécessaire de livrer un discours optimiste aux gens d'affaires pour ne plus véhiculer «le culte de la petitesse» et arrêter «d'alimenter des réflexes d'impuissance».

Le maire a été interrogé sur les 40 ou 50 millions \$ de fuite de capitaux vers Chicoutimi. Il a répondu qu'il n'y avait pas de secret, que les entreprises devaient être dynamiques.

Dans ce discours, tous auront compris que le maire sera de la prochaine campagne électorale, en compagnie de Jean-Pierre Blackburn et probablement Rodrigue Potvin, et que son «j'ai une grosse tentation» est un oui très clair.

Enfin, la parole la plus reconfortante qu'il a entendue a été la conclusion du président de la Chambre de commerce de Jonquière, Pierre Mazurette, qui a souhaité le revoir l'an prochain...



DENIS BOUCHARD

Hausse des taxes à La Baie

Richard explique le processus

par Yvon Bernier

LA BAIE (YB) - Le maire de Ville de La Baie, Claude Richard, a fait valoir, hier, devant une cinquantaine de membres de la Chambre de commerce de La Baie que la hausse du récent compte de taxes des contribuables pour l'année 1995 est imputable en bonne partie au transfert d'une partie du fardeau fiscal vers le secteur résidentiel ainsi qu'à une modification du rôle de l'évaluation foncière des propriétés.

Chiffres et données statistiques à l'appui de son propos, le maire a fait ressortir que l'augmentation des dépenses globales du budget 1995 (25,7 pour cent) sera de quelque 2,1 pour cent comparativement au budget de l'an dernier (24,6 millions \$) et que le choix des artisans du présent budget permet de maintenir la quantité et la qualité des services offerts à la population.

Il a indiqué de plus que parmi les municipalités du Québec et de la région dont la population

est équivalente, Ville de La Baie demeure dans le peloton de tête au plan de la richesse foncière.

Des jeux, du pain

A l'un des intervenants de la Chambre de commerce qui a signalé que la municipalité devait peut-être réduire ses dépenses au chapitre des loisirs, le maire a fait remarquer que les citoyens qui partagent cet avis devraient appuyer leurs élus lorsque vient le temps de «couper».

«Jusqu'à maintenant, l'on observe que lorsque le conseil municipal annonce qu'il diminuera ses dépenses dans telle ou telle activité de loisir, des opposants, pancartes à la main, manifestent dans le temps de le dire.

L'exposé sommaire des conséquences découlant du présent choix budgétaire par le maire Richard a semblé satisfaire la majorité des gens d'affaires, s'il faut en juger par le faible nombre de questions posé lors du déjeuner-conférence.



Claude Richard

Personnes ayant une déficience

La population régionale sera consultée

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) - La Régie régionale de la santé et des services sociaux vient de lancer son document de consultation sur un projet de plan régional d'organisation des services pour les personnes ayant une déficience (PROS). L'enjeu majeur de ce

PROS est de consolider les services en déficience intellectuelle et de concevoir une gamme de services intégrés en déficience physique. Sur le plan financier, ceci nécessitera une réallocation inter et intrarégionale des ressources ainsi que de nouvelles injections budgétaires. Mais à ce

point, la Régie régionale dit qu'elle entend être réaliste.

En regard de la gestion des services, le document propose la spécialisation relative aux missions: une mission régionale exclusive en déficience physique et une autre en déficience intellectuelle. Au Saguenay-Lac-

Saint-Jean, on compte deux centres de réadaptation en déficience intellectuelle ayant chacune une mission sous-régionale. Au Saguenay, il s'agit du Centre de réadaptation du Saguenay. Au Lac-Saint-Jean, c'est le CRPDI Lac-Saint-Jean constitué du Claire-Fontaine, de la Villa des

Lys et de Cedap. Le document propose que l'un ou l'autre des conseils d'administration puisse s'approprier une mission régionale exclusive en déficience physique et l'autre conservera une mission exclusive en déficience intellectuelle, mais pour l'ensemble de la région.

Le conseil d'administration de la Régie régionale prévoit prendre connaissance de l'avis de sa commission consultative en avril prochain. Une décision devrait suivre rapidement par la suite.

La commission consultative est composée de 25 personnes provenant de différents milieux: des représentants des établissements du réseau, des organismes communautaires, du milieu municipal et du multi-sectoriel. C'est le maire de Roberval, Claude Munger, qui agit comme président. La vice-présidence est assumée par Johanne Roy, présidente du conseil d'administration du Centre hospitalier de Jonquière.

6 - LE QUOTIDIEN, le Jeudi 19 Janvier 1995

Adolescente battue

Quatre élèves ont été suspendus

MONTREAL (PC) - La direction de l'école Poly-Jeunesse, à Laval, a suspendu hier quatre élèves qui auraient participé à la raclée infligée à une adolescente de 14 ans lundi à la suite d'une querelle.

De son côté, la police de Laval a rencontré plusieurs garçons et filles et il se pourrait bien que des accusations pour voies de fait et autres soient portées contre des écoliers des niveaux du secondai-

re I, II et III à la Cour du Québec, chambre de la jeunesse. Cette école de 1600 élèves reçoit aussi des étudiants ayant un cheminement scolaire particulier.

L'incident occasionnant des blessures à Michèle Gervais s'est produit lundi après son retour du bureau du directeur.

Le lendemain, des adultes proches de Michèle Gervais se sont rendus avec un bâton de baseball à l'école du boulevard Sainte-

Rose dans le but de faire un mauvais parti aux agresseurs. Il y a encore eu du brassage camarade et la police pourrait bien porter des accusations contre ces adultes.

M. Michel Gervais, le père de Michèle, a été, tout comme sa famille, ébranlé par cette agression. Il veut mettre sa maison en vente et quitter le secteur le plus rapidement possible.

Michèle Gervais a été battue à coups de poing et de pied par un

groupe de jeunes (apparemment formé de filles et de garçons) devant un attroupement d'élèves et d'enseignants. Même si plusieurs ont crié d'arrêter, personne n'est intervenu directement pour faire cesser l'agression.

Le concierge de l'école a été poussé lors de l'altercation, mais il n'a pas été blessé.

Cette histoire a jeté la consternation dans cette école, pourtant bien tenue.

Co
L
e
W
sion
con
pre
Déf
re L
«T
déli
a-t-
hang
une
frir
pour
quar
«E
budg
tous
Déf
La
Rive
Hali
Qu
T
CH
comm
conda
entre
bre d
venu
agric
les al
produ
Dan
minis
MON
premi
de Via
chém
nir leu
les s'e
majori
ge. Le
Dennis
pour c
AFA
la pro
ici le
médic

Les décisions ne sont pas encore prises, dit Collenette

WINNIPEG (PC) - Les décisions ne sont pas encore prises, concernant de nouvelles compressions au ministère de la Défense, a affirmé hier le titulaire David Collenette.

«Tout est étudié mais aucune décision n'est encore été prise», a-t-il dit aux reporters, dans un hangar de la base de Winnipeg, une de celles qui pourraient souffrir du prochain budget, prévu pour février. Cette base loge le quartier général de l'aviation.

«Evidemment il y aura dans le budget des décisions touchant tous les ministères, y compris la Défense», a souligné le ministre.

La base de Saint-Hubert, sur la Rive-Sud de Montréal, celle de Halifax, respectivement quar-

tiers généraux de l'armée de terre et de la marine, sont peut-être aussi dans le collimateur.

A Winnipeg, environ 750 des 3600 employés militaires et civils pourraient être touchés. Un document préparatoire du ministère recommandait de faire l'économie d'une strate de quartiers généraux. Celui de l'ensemble des Forces armées est situé à Ottawa.

«Je souhaitais examiner la base de Winnipeg, ensuite nous verrons celles de Portage-la-Prairie (Manitoba), Moose Jaw (Saskatchewan) et Cold Lake (Alberta)», a raconté M. Collenette.

«Nous examinons une à une toutes les activités qui émergent

au ministère, pour voir si des changements sont faisables», ajoute le ministre, admettant qu'il n'y a plus beaucoup de gras à retrancher, après les précédentes coupures: «Nous arrivons maintenant à des infrastructures beaucoup plus essentielles».

Une façon de maintenir les bases ouvertes, a expliqué M. Collenette, serait de faire fonctionner les Forces armées de façon plus efficace.

Lloyd Axworthy, ministre des Ressources humaines et député de Winnipeg, accompagnait son collègue. «J'observe la question d'un point de vue économique général pour la province», a-t-il répondu.

Qualité des aliments

Trois commerces condamnés

CHICOUTIMI (JSTP) - Trois commerces de la région ont été condamnés à payer une amende, entre le 24 octobre et le 23 novembre dernier, pour avoir contrevenu à la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments ou à la Loi sur les produits laitiers.

Dans la liste publiée par le ministère de l'Agriculture, des

Pêcheries et de l'Alimentation, la compagnie à numéro 2973-5792 Québec, ayant pignon au 3575 rue Angers à Jonquière, a été condamnée à payer 500 \$ pour deux infractions survenues à la cantine 49 de l'usine Alcan à Jonquière le 15 mars dernier. Le casse-croûte en cause a commis une infraction en détenant des produits altérables à la chaleur

au lieu de les maintenir constamment à une température de 4 degrés Celsius et une autre en soumettant la viande à un traitement de décongélation à une température ambiante de plus de 10 degrés Celsius.

Le bar laitier La Lichette du restaurant Marchand de Saint-Bruno a pour sa part dû payer une amende de 325 \$ pour une infraction commise le 28 juin 1994. On lui reproche d'avoir détenu un mélange de crème glacée dont l'analyse d'un échantillon a révélé qu'il n'était pas conforme aux normes.

Enfin, l'épicerie Paul Gauthier, sise au 3638 rue Cabot à Jonquière, a écopé d'une amende de 250 \$ pour avoir été en possession, le 28 juin dernier, de produits périssables vendus chauds sans les garder à une température d'au moins 60 degrés Celsius jusqu'à leur livraison.

EN BREF

Vote de grève

MONCTON, N.-B. (PC) - Le premier groupe de travailleurs de Via Rail à voter sur le déclenchement d'une grève pour soutenir leurs revendications syndicales s'est prononcé à une forte majorité en faveur d'un débrayage. Le porte-parole syndical Bob Dennis a déclaré mercredi que 78 pour cent des 110 employés de

Via à Moncton ont voté mardi en faveur de la grève, dans le cadre des négociations pour le renouvellement des conventions collectives.

Environ 3000 employés de Via et 4500 employés de CP Rail, tous membres du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, ont commencé à tenir un vote de grève.



AFEAS ET CONSOMMATION - L'AFEAS régionale, soucieuse de bien informer ses membres sur la problématique de la consommation, a tenu hier un colloque, à Chicoutimi. Nous reconnaissons ici le pharmacien Daniel Drolet, qui agissait à titre de conférencier, sur le sujet très actuel de la médication. (Photo Rocket Lavoie)



RESTAURANT - Philippe Laroche et son frère Alain ainsi que deux autres partenaires: Charles Lacroix et Serge Lavoie ouvriront le premier restaurant la Cage aux sports, l'automne prochain, sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi.

(Photo Jeannot Lévesque)

La Cage aux sports à Chicoutimi: c'est maintenant confirmé

CHICOUTIMI (CD) - C'est maintenant officiel. Philippe Laroche, champion du monde et double médaillé olympique en ski de saut acrobatique, ouvrira le premier restaurant la Cage aux sports, à Chicoutimi, l'automne prochain. Et si l'expérience est concluante, deux autres restaurants de la chaîne pourraient éventuellement ouvrir à Jonquière et à Alma.

Le restaurant de Chicoutimi sera développé par une compagnie dans laquelle Philippe Laroche et son frère Alain détiennent 50 pour cent des actions. Les restaurants SportsScene inc., gestionnaire et franchiseur des restaurants la Cage aux sports, détiendront 25 pour cent des actions. Le reste est la propriété de divers investisseurs. Charles Lacroix et Serge Lavoie sont aussi associés à l'affaire.

L'emplacement n'est pas encore déterminé. Mais ce sera sur le boulevard Talbot, possiblement entre le restaurant St-Hubert et Place du

fjord si les investisseurs en arrivent à une entente avec la famille Sirois, propriétaire du terrain.

Philippe Laroche, qui agira aussi comme ambassadeur des 40 restaurants la Cage aux sports de la province, parle d'un investissement de un million de dollars. Les investisseurs du restaurant de Chicoutimi ne seront pas propriétaires de la bâtisse. Il prévoit créer de 50 à 60 emplois.

Le restaurant-bar, d'une capacité de 300 places, renfermera des sections de hockey, de chasse et de pêche et même une section culturelle. Plein de thèmes seront abordés: la raquette, le patinage, la drave... Il n'y a pas que le sport professionnel qui sera couvert, mais tous les événements sportifs de la région. On veut même recréer un véritable musée renfermant tous les grands moments de la région sur le plan sportif, notamment. L'athlète prévoit une ambiance exceptionnelle.

61 créanciers

Le St-Ex en faillite

CHICOUTIMI (CD) - Le Café St-Ex, un restaurant ayant sa place d'affaires sur la rue Racine, à Chicoutimi, est mis en faillite.

Komduroc, ayant fait affaires sous la raison sociale de Café St-Ex, et dont la principale place d'affaires est au 425 Racine Est, à Chicoutimi, a déposé une cession de biens le 11 janvier. La première assemblée des créanciers sera tenue le 1er février, à 9h30, au 582 boulevard Saguenay Est à Chicoutimi.

Les dettes s'élèvent à 651 638,12\$ et l'actif à 800 209,12\$. Les machines, l'outillage et les immeubles sont évalués à 782 815\$. Parmi les créanciers garantis, on note la Banque fédérale de

développement (207 021\$), la Caisse populaires St-François-Xavier (306 522\$), la Commission scolaire (3315,34\$) et la ville de Chicoutimi (46 457,98\$).

Parmi les créanciers non garantis, on retrouve Chicoutimi fruits pour une réclamation de 5 666,66\$, CJPM-TV pour un montant de 7 672,37\$, D. Bertrand et fils, pour 6 604,84\$, Hydro-Québec, pour 12 178,52\$, la brasserie Labatt, pour 5 954,01\$, le ministère du Revenu pour plus de 12 000\$, Molson O'keefe, pour 4 800\$, Revenu Canada, pour 3416,55\$, Spence (Dellix) pour 4 855,63\$...

On compte au total 61 créanciers dont six créanciers garantis.

Comment réintroduire chez nous le plein emploi...

«Le chômage est quasi inexistant au Saguenay», titrait «Le Soleil au Saguenay» dans une édition de 1955, dont le confrère Jean-Marie Tremblay me transmet un exemplaire. La vigueur que manifestait alors l'économie régionale surprend toujours. Le Québec s'apprêtait pourtant à sortir de la «grande noirceur», selon l'expression des intellectuels de la métropole, pour s'épanouir dans la Révolution tranquille.

Ottawa scandalisait l'Opposition et les groupes de pression en déclarant des surplus budgétaires. On obtenait 1.10 \$ US pour un dollar canadien. La dette du Québec ne dépassait pas le demi-milliard de dollars, mais l'État avait confié à l'Église, au bénévolat et à l'initiative individuelle, les réseaux de la santé et de l'éducation.



BERTRAND TREMBLAY

Les investisseurs étrangers dominaient l'économie. L'exploitation des ressources naturelles et l'entrepreneuriat qui se manifestait un peu partout sur le territoire mobilisaient toute la main-d'oeuvre disponible. «...à vrai dire, racontait le reporter du «Soleil au Saguenay» dans son reportage publié en

1955, les conditions de travail sont à ce point excellentes que tout manoeuvre peut facilement se trouver de l'emploi. L'industrie forestière ne trouve même plus ici le personnel disponible. Elle doit recruter des bûcherons à l'étranger...»

Les circonstances ont bien changé. La robotisation et la concentration des services publics et privés dans les capitales et autour des sièges sociaux ont fait de l'agglomération Chicoutimi-Jonquière la championne canadienne du chômage. Même si les activités industrielles majeures du papier et de l'aluminium sont redevenues profitables, la récupération des emplois perdus est négligeable.

Au premier Sommet sur le développement et l'économie, en 1984, la grande industrie avait prévenu la région des difficultés majeures de la présente décennie. Elle a même collaboré à l'application de solutions comme l'établissement de la Société pour la création d'entreprises (Socrent). Malheureusement, la solution de la PME pour suppléer aux pertes de la restructuration industrielle n'a pas encore produit les résultats escomptés, et le Québec a lourdement pénalisé la région dans la redistribution de la richesse collective.

L'entrepreneuriat triomphe cependant à plusieurs endroits comme le démontre l'étude publiée dans le dernier numéro de la revue universitaire «Organisation» sous la signature de Louise Pagé. Cette enquête a le mérite du pragmatisme. Elle dégage en effet «les leçons de l'expérience» vécues par quatre PME typiques de la nouvelle économie ouverte sur le monde, Chlorophylle, JCL, Stas et Trioniq.

Les fondateurs de ces entreprises ont réussi, font-ils observer, malgré les mécanismes gouvernementaux et ceux de nos municipalités qui projettent mal les avantages d'une main-d'oeuvre instruite, habituée à fabriquer sur mesure, tout comme la présence ici de la plus grande concentration mondiale d'alumineries de même que la disponibilité de toutes les formes d'énergie à tarifs avantageux.

Par contre, si le salut réside dans la PME, nos gens d'affaires devront prendre l'habitude du commerce extérieur et se familiariser davantage avec la langue anglaise.

CLIN D'OEIL

Les épouvantails à moineaux

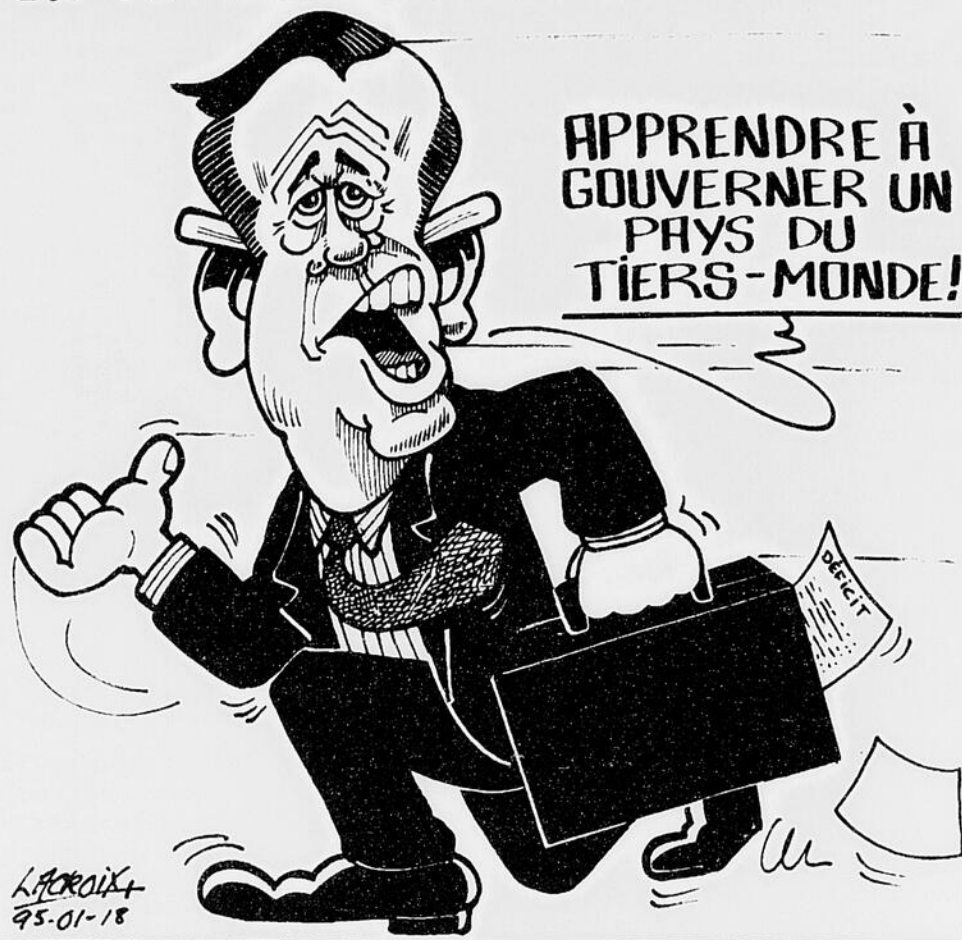
Les Orangistes du Canada ont leur Bonhomme Sept-Heures en la personne de Mordecai Richler. Les Québécois séparatistes à tous crins ont aussi leur épouvantail à moineaux avec Pierre Bourgault.

Ces deux intellectuels, spécialistes de la provocation et de la propagande, sévissent chacun dans leur sphère d'influence avec un bonheur égal.

Le problème, c'est qu'ils risquent de mettre le feu aux poudres. Richler étant son propre patron, personne ne peut le mettre à la porte. Bourgault, à titre d'employé du premier ministre Jacques Parizeau, peut être remercié de ses services n'importe quand. Le plus tôt sera le mieux.

C. Néron

CHRÉTIEN EN AMÉRIQUE DU SUD UN VOYAGE DE FORMATION... ?



LACROIX
95-01-18

VOTRE OPINION

Le CRTC devra adapter sa politique

Dans son mémoire portant sur l'implantation de l'autoroute de l'information qu'elle vient de présenter au CRTC, l'Association des câblodistributeurs du Québec se dit favorable à l'ouverture d'un marché concurrentiel pour toutes les entreprises qui désirent développer ce vaste projet national.

Pour ce faire, l'Association estime nécessaire toutefois que le CRTC apporte une modification à sa décision portant sur le dossier Télécom 1994-19.

Publiée en septembre 1994, cette décision qui ouvre la voie à la téléphonie locale aux câblodistributeurs, laisse croire à l'existence d'une concurrence ouverte entre entreprises de téléphonie et de câblodistribution. Mais la décision n'a aucune prise sur les entreprises de téléphonie indépendantes. Par conséquent, les marchés où elles évoluent demeurent fermés à la concurrence, défavorisant ainsi les entreprises de câble qui ne peuvent se prévaloir de l'ouverture accordée par la décision du CRTC.

Pourcentage

Près de 60 % des membres de l'Association des câblodistributeurs du Québec opère dans des territoires desservis par des entreprises de téléphonie indépendantes.

L'ACQ considère qu'il est essentiel que le CRTC apporte une solution au vide juridique laissé par sa décision, afin de

donner un accès réel au marché de la téléphonie à tous les câblodistributeurs sans exception et ce, dans un esprit d'équité.

Par ailleurs, dans son mémoire, l'Association des câblodistributeurs du Québec insiste également sur l'importance de préserver les acquis quant à l'équilibre des contenus sur l'autoroute de l'information. Dans le respect de la culture francophone, l'ACQ recommande que le CRTC tienne compte de l'importance de développer des logiciels et des contenus de langue française afin de garantir à la société québécoise l'accès à des produits de qualité qui reflètent sa spécificité.

Concurrence

Enfin, l'ACQ souscrit entièrement à un cadre de concurrence équitable entre les entreprises tel que le gouvernement souhaite établir pour implanter l'auto-

route de l'information.

Pour se doter d'un tel cadre, l'ACQ considère que deux conditions doivent être remplies, soit accorder une période de transition de sept ans, avec révision après cinq ans, pour permettre à l'industrie de la câblodistribution de devenir pleinement concurrentielle dans la course vers l'implantation de l'autoroute de l'information; deuxièmement, après la période de transition, on devra veiller à l'application de règles équitables pour tous les joueurs.

L'Association des câblodistributeurs du Québec regroupe 89 entreprises de câblodistribution qui desservent plus de 1 700 000 abonnés, soit environ 97 % des abonnés au câble au Québec.

Lysline Parenteau,
Association des
câblodistributeurs du Québec.

Les médecins et la guerre

«Médecins Sans Frontières (MSF)» organise depuis trois ans une journée annuelle de sensibilisation au sort des populations les plus gravement menacées de la planète que ce soit par la famine, les épidémies ou la guerre. L'événement se déroulera le 25 janvier prochain.

Cette année l'attention se portera sur les populations d'Haïti, du Rwanda, du Burundi, du Zaïre et de la Bosnie, mais aussi sur l'horreur que représente les

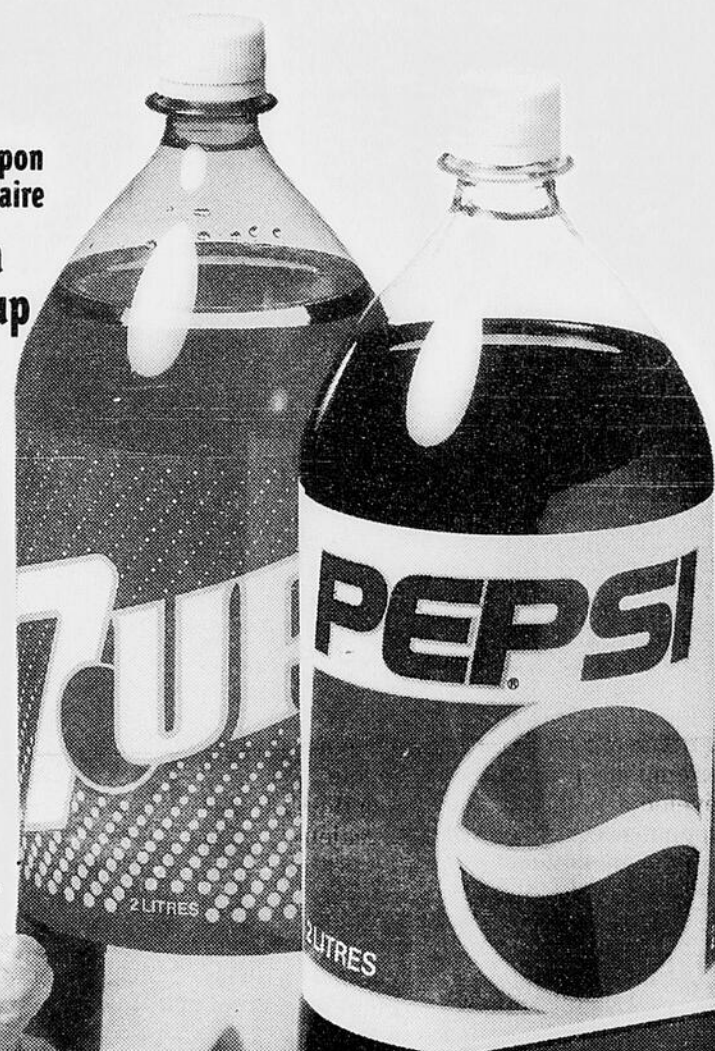
mines anti-personnelles.

A l'occasion de cette journée, MSF dévoilera son analyse de la situation dans le document «Populations en danger, 1995», soulevant le problème du génocide et incluant une discussion sur les agissements de la communauté internationale au cours de la dernière année.

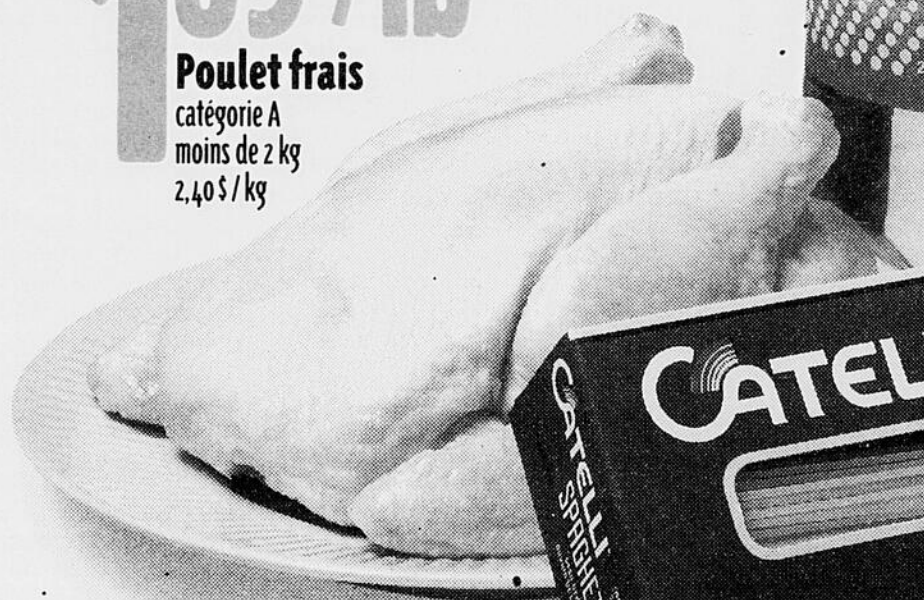
Pascale Quentin,
Médecins sans frontières
(MSF).

Prix du public

99¢ avec le coupon
de la circulaire
**Pepsi-cola
ou Seven-up**
régulier ou diète
2 litres
1,29 \$ sans coupon



109¢/lb
Poulet frais
catégorie A
moins de 2 kg
2,40 \$ / kg



97¢
Pâtes alimentaires
spaghetti, macaroni, spaghettini,
linguine ou fettucine
900 g

Le public est unanime ! Chez Provigo, il est facile de remplir
son panier d'épicerie sans vider son portefeuille.
En vigueur du 16 au 22 janvier 1995.

provigo
Laissez-nous vous surprendre

Nancy Lavoie prévoit des années difficiles



AVENIR - Ce qui est clair, dans l'esprit de la présidente du Syndicat des infirmières du Nord-Est québécois, Nancy Lavoie, c'est qu'il faudra aussi revoir toute la pratique médicale au Québec au cours des prochaines années.

CHICOUTIMI (CD) - Elue pour un troisième mandat de deux ans, la présidente du Syndicat des infirmières du Nord-Est québécois (SINEQ), Nancy Lavoie, prévoit des années extrêmement difficiles en raison des nouvelles compressions de 400 millions de dollars qui affecteront encore le réseau québécois de la santé.

Nancy Lavoie pense que la facture sera moins salée au Saguenay-Lac-Saint-Jean parce que le gouvernement a déjà reconnu que la région est sous budgétisée. L'an dernier, les compressions atteignaient 225 millions\$ au Québec, soit 6 millions\$ dans la région.

Pendant trois jours, le SINEQ tient son assemblée de déléguées.

Ces assises réunissent 70 infirmières représentant les 32 établissements de santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord-Chibougamau et le Nouveau-Québec. Cette instance décisionnelle est le moment qui leur permet de

prendre position sur certains dossiers.

Par exemple, dès le printemps prochain, le SINEQ se prononcera sur le grand dossier touchant la fusion ou l'intégration des établissements de santé. Les infirmières doutent effectivement qu'un tel projet fasse en sorte qu'on élimine vraiment les lourdeurs administratives. Et elles craignent qu'on continue quand même à affecter les services aux bénéficiaires. «Faudra avoir des garanties qu'on corrigera des choses», souligne Nancy Lavoie.

Ce qui est clair, dans l'esprit de la présidente, c'est qu'il faudra aussi revoir toute la pratique médicale. «On dit que les administrations gaspillent les fonds publics, que les salariés grugent trop, mais il y a aussi du gaspillage qui se fait ailleurs. Tant qu'on n'aura pas tout revu la pratique médicale, on ne

verra jamais le bout du tunnel», confie-t-elle. Pour ce faire, elle admet qu'il faut qu'il y ait une volonté politique. Et le nouveau gouvernement, dit-elle,

n'a pas encore affichés ses intentions en ce sens.

Nancy Lavoie soutient que, dans le contexte actuel, il n'y a rien de motivant pour les infirmières. «Elles vivent constamment dans l'incertitude, dans la crainte de perdre leur emploi. Pis encore, rapporte-t-elle, elles écopedent de charges trop lourdes. Il ne faut pas s'étonner de voir plusieurs d'entre elles vivre des problèmes liés à l'épuisement professionnel.»

Quant aux nouvelles infirmières qui arrivent sur le marché du travail, il n'y a pas d'avenir. C'est pourquoi, Nancy Lavoie mentionne que les infirmières doivent faire partie intégrante des discussions liées à la réorganisation du travail. D'ail-

leurs, elle indique que l'Hôpital de La Baie, celui de Roberval et celui de Sept-Iles avaient été ciblés pour participer à un projet-pilote sur le sujet.

Les expériences concluantes seront élargies aux autres établissements de santé pour ensuite être introduites dans la prochaine négociation provinciale.

Souveraineté

Le Syndicat des infirmières du Nord-Est Québécois présentera un mémoire devant la commission régionale sur la souveraineté du Québec.

On se souviendra que le syndicat a déjà affiché ses couleurs en faveur de la souveraineté du Québec, en 1991, par un vote très majoritaire des membres et un vote unanime de l'assemblée des délégués de la région.

Le mémoire du SINEQ portera sur le projet de société qu'il veut dans un état souverain.



CATHERINE DELISLE

Industrie Raymond de Sept-Iles

Les trente employés se posent des questions

SEPT-ILES (JSTP) - La trentaine d'employés de l'Industrie Raymond de Sept-Iles, propriété de l'homme d'affaires chicoutimien Benoît Allard, craignent pour la survie de l'entreprise par suite de la perte d'un important contrat provenant du gouvernement fédéral.

Dans un communiqué émis par le Syndicat des Métallos (FTQ), on s'interroge fortement sur les raisons qui ont motivé Ottawa à accorder un impor-

tant contrat de construction de navires d'aluminium à une entreprise de l'Ontario. Une décision qui, à leurs yeux, paraît difficile à justifier sur le plan économique.

D'autant plus que l'entreprise avait déjà réalisé un premier contrat du même genre pour le compte du fédéral en construisant deux navires de 60 pieds en aluminium destinés à la Garde côtière et qu'elle avait obtenu deux autres navires à construire en janvier 1994.

«C'est une entreprise qui a développé une expertise unique. Voilà qu'elle se fait ravir un contrat avec un différentiel d'un million de dollars alors que le prix de l'aluminium est très élevé. Il y a quelque chose qui cloche. L'industrie de la construction navale au Québec vient de subir un autre coup dur. Le gouvernement fédéral doit revoir sa décision», a déclaré Daniel Roy, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ).

«En tout, le fédéral a sauvé

près de 3 millions \$ grâce à l'expertise développée par cette compagnie.

Les 30 travailleurs ont pour leur part accepté des gels de salaires et des assouplissements importants à leur convention collective, particulièrement au chapitre de l'ancienneté. Ils ont fait leur part. L'entreprise est en voie de faire des profits grâce à une augmentation de la productivité.»

Le syndicat s'interroge aussi

sur la soumission déposée par l'entreprise ontarienne. «Avec le prix de l'aluminium qui a augmenté de 40 pour cent, on se demande comment une compagnie de l'Ontario peut soumissionner aussi bas.

Est-ce que le gouvernement fédéral est prêt à prendre des risques sur la qualité de la construction et pénaliser le Québec?»

Du côté patronal, Gérald Marquis, le vice-président vente et marketing du Groupe Benoît Allard, abonde dans le même sens que le syndicat. Il a indiqué que les emplois des travailleurs sont maintenus jusqu'en mai, soit l'échéance prévue pour la livraison des deux navires en construction. Il s'agit actuellement du seul contrat en poche pour la petite entreprise de Sept-Iles.

«Dans le domaine naval, il n'y a rien d'autre en vue», poursuit-il. Pour ce qui est des prochains mois, l'entreprise devra faire compétition aux autres entreprises spécialisées dans la fabrication métallurgique lourde de la Côte-Nord et de Québec pour se dénicher un contrat.

S'il qualifie lui aussi de bizarre le fait qu'une entreprise de l'Ontario réussisse à faire une soumission aussi basse, il ne croit pas qu'il soit possible de faire changer le gouvernement d'avis. «C'est là le jeu des soumissions», rappelle-t-il.

Joint hier, Benoît Allard a pour sa part indiqué qu'il ne s'était pas occupé personnellement de ce dossier mais qu'il ne tenterait pas d'inciter le fédéral à revenir sur sa décision. «Dans la vie, j'ai appris à gagner et à perdre. Quand j'ai perdu, je ne perds plus d'énergie. Je passe à autre chose», a-t-il conclu.

Dolbeau et Mistassini

Un comité veut chasser les moustiques

par Lise Fortin

MISTASSINI (LF) - Le Comité anti-moustique écologique du nord entretient de bons espoirs que les villes de Dolbeau et Mistassini partici-

Appel du jugement

Squatters déboutés

CHARLESBOURGH (CP) - La Cour d'appel du Québec vient de rejeter la requête de deux occupants sans droits (squatters) qui désiraient en appeler d'un jugement de la Cour supérieure les enjoignant de quitter le site qu'ils occupent illégalement sur les terres du domaine public.

Le 14 octobre dernier, le juge Camille Bergeron, de la Cour supérieure, rendait un jugement favorable à la partie gouvernementale et ordonnait à MM. Dieudonné Bérubé et Gaétan Dubois de libérer un emplacement situé en bordure du lac

pent à l'élimination des insectes piqueurs.

Le président du comité, Roger Néron, affirme que la pétition de 3500 noms a fait réfléchir les élus.

Le processus a débuté à Dol-

beau, alors qu'à Mistassini le comité a eu certaines difficultés à se mettre en place. Finalement, c'est à l'automne que la pétition a circulé à Mistassini. Le comité a recueilli plus de 3500 noms en faveur de l'élimination de ces insectes.

Dolbeau et Mistassini sont considérées comme inséparables dans le traitement contre les moustiques piqueurs. Un rayon de 15 kilomètres doit être parcouru pour être efficace. Les deux municipalités sont à 2 kilomètres l'une de l'autre.

La ville de Dolbeau avait eu une écoute attentive pour ce projet, tandis qu'à Mistassini, on se faisait un peu tirer l'oreille. Le président Néron croit que la pétition et l'engouement des gens pour le projet ont sensibilisé les élus de Mistassini.

Il en coûterait entre 40\$ et 50\$ par propriétaire pour faire le traitement. Le coût total est estimé à 230 000\$ par année

pour l'élimination. Si le secteur de Vauvert est touché également, il en coûterait alors près de 300 000\$.

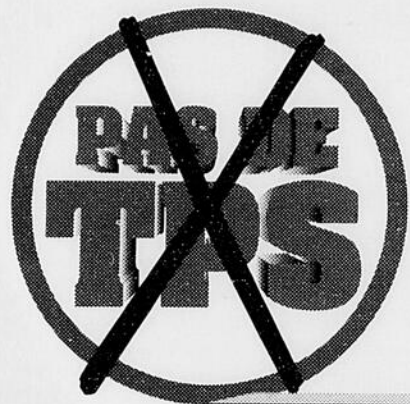
Le président Néron estime que la population a eu beaucoup d'information, sur le traitement. La ville de Dolbeau ne peut investir seule parce que les villes sont inséparables, selon Néron.

Si la population accepte de s'engager dans cette démarche, le traitement débutera au début de mai. Déjà, toutes les investigations ont été faites. La compagnie qui offre le traitement possède déjà toutes les renseignements nécessaires, pour débiter l'opération.

Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, quelques municipalités profitent de ce service dont Girardville, Lac Bouchette et Ville de La Baie.

La première année, le traitement sera efficace à environ 85 pour cent. On parle d'un degré d'efficacité de plus de 95 pour cent, après trois années.

L'ÉVÉNEMENT TOSHIBA HITACHI



PAS DE TPS*



TOSHIBA

Télé-moniteur 20 po, lampe écran Blackstripe® II, stéréo MTS avec dbx®, réglage de tonalité, puissance totale de sortie de 4 watts, télécommande.

~~449\$~~

TOSHIBA



Magnéscope 4 têtes, chargement frontal, avec télécommande universelle à affichage à l'écran, prise audio vidéo avant.

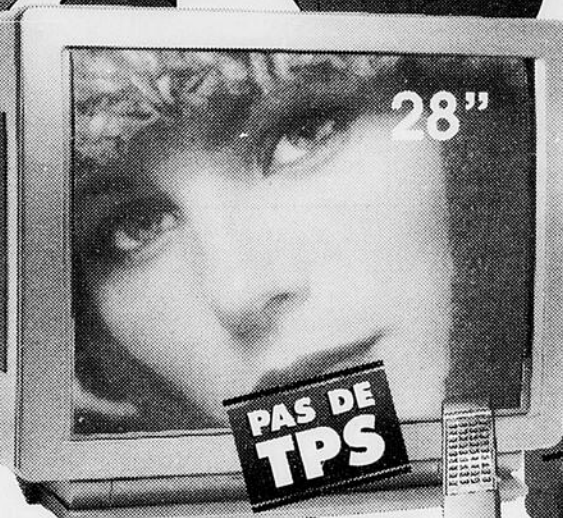
~~329\$~~

HITACHI



Magnéscope HI-FI stéréo, 4 têtes, câblesélecteur intégré, affichage à l'écran, télécommande. Item 168450.

~~429\$~~



HITACHI

Télé-moniteur 28 po. stéréo, image haute résolution, son stéréo HI-FI, câblesélecteur intégré, affichage à l'écran, télécommande. Modèle 1995.

~~699\$~~

TOSHIBA



Téléphone sans fil, système de réduction des parasites, mémoires de 10 numéros, recombinaison du dernier numéro, batterie longue durée (3 semaines), antenne flexible.

~~129\$~~



HITACHI

Laser 7 disques (6 + 1), ampli avec égaliseur graphique; lecteur cassettes double, syntoniseur AM/FM digital; enceintes 2 voies curvilinéaires, télécommande.

~~699\$~~ ~~799\$~~



HITACHI

Télé-moniteur ULTRA NOIR 29 po., image haute résolution 650 lignes, 27 po., S-VHS, entrées audio-vidéo, télécommande.

~~799\$~~



~~BASE INCLUSE~~

HITACHI

Télé-moniteur 33 po stéréo, image haute résolution, son stéréo HI-FI, câblesélecteur intégré, affichage à l'écran, télécommande.

~~1299\$~~ ~~1499\$~~

Chicoutimi
1533, boul. Talbot
698-0110

Alma
195, ave Du Pont
662-6432

La clef des sol

Roberval
887, boul. Saint-Joseph
275-7161

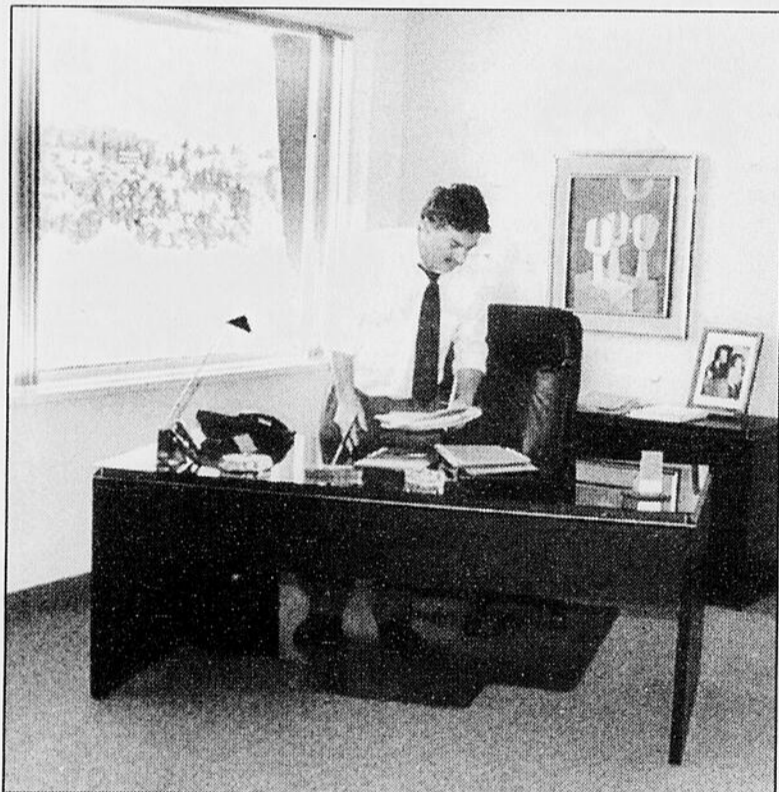
Saint-Félicien
913, Sacré-Coeur
679-5555

Fourre-tout



Les parents veulent savoir

Les parents qui s'occupent de la chose éducative de leurs enfants ne sont pas des exceptions, si l'on en juge par cette classe qui s'est remplie de parents désireux d'en savoir davantage sur le passage du primaire au secondaire, et pour lesquels la direction et le personnel de la polyvalente Charles-Gravel de Chicoutimi avaient organisé une journée portes ouvertes, mardi dernier. L'activité comprenait des visites guidées de l'école, des rencontres avec les enseignants et le personnel des différents services, ainsi que des ateliers d'échange et d'information sur la vie dans une polyvalente.



Des locaux plus spacieux

L'attaché politique de la députée ministre Jeanne Blackburn, Mauril Desbiens, ne se plaindra sûrement pas des nouvelles installations régionales de bureau de la ministre de la Sécurité du revenu et ministre responsable de la Condition féminine! Auparavant au 247 Racine Est, les locaux, plus spacieux, sont maintenant situés au numéro civique 393, sur le même tronçon Est de la rue Racine, à Chicoutimi. Un déménagement qui s'imposait, et dont sont évidemment satisfaits la ministre et son personnel. Les bureaux de Madame Blackburn à Québec sont situés au 425 de la rue Saint-Amable.

Perçus comme de vieux croûtons?

On ne parlera jamais assez de l'importance du rôle des parents, dans le choix télévisé de leurs adolescents. Et on ne parlera jamais assez non plus de la nécessité de se blinder, pour ces mêmes parents qui oseront s'opposer au bon vouloir de leurs ados, car ces derniers ne les ménageront pas, en terme de sarcasmes et d'insultes! Vous estimez que tel film n'est pas bon pour vos jeunes en pleine phase d'affirmation (pour eux...) et de contradiction (pour vous...), parce que trop violent ou permissif? Vous décidez de fermer la télé, parce que vous n'avez pas envie de vous retrouver avec un party reconstituant les scènes vécues, notamment dans un récent cinéma de 19 h, «Ecole de ski en folie», où petites tenues et petits cerveaux s'avéraient directement proportionnels...

Eh bien! Attendez-vous à vous faire targuer d'arriérés sortis tout droit de la préhis-

toire, de croulants sans envergure, de vieux croûtons, de cas désespérés d'obscurantisme.

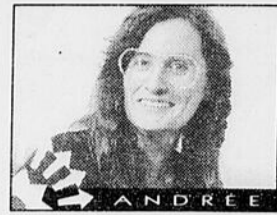
La télé est farcie d'exemples à ne pas suivre pour les jeunes. «Les 100 watts» montrait dernièrement une jeune enfant qui décide de disparaître quelques heures, parce qu'on ne s'occupait pas assez d'elle. «Wawatow» réserve à son auditoire de l'heure du souper, des problématiques d'adolescents qui exigent de vivre pleinement leur sexualité, à la façon des adultes, mais évidemment sans leurs moyens financiers et affectifs.

Tout récemment, des télé-spectateurs ont trouvé exagérée l'action de Guillaume, de la série «Les héritiers Duval», qui avait filmé les ébats du couple de la maison pour les revendre à l'école.

Exagérée? Oh! Pas tant que ça, lorsqu'on connaît l'influence de la télé sur le comportement des jeunes et des ados.

Montrer des ébats? Ben voyons, y'a rien là. «Musique Plus», adorée de cette clientèle, est remplie de peau et chaque film, ou presque, comporte des scènes de sexe. Les ados qui n'avaient pas encore eu l'idée d'essayer apprennent par imitation.

Toute cette panoplie d'images se garde bien cependant d'aborder l'autre côté de la médaille: à jouer aux adultes, on récolte des problèmes d'adultes. Sans l'ossature pour le supporter. Et avec les maux modernes de suicide, de drogue, de MTS, de grossesses. Portrait alarmiste? Non, simple reflet de la réalité livrée quotidiennement dans les nouvelles.



RAINVILLE

EN GAZOUILLANT

- Comme on parle télé dans l'encadré du dessus, profitons-en pour donner un numéro de téléphone où les citoyens peuvent dorénavant déposer une plainte au sujet de la violence à la télévision, surtout concernant la télévision pour enfants. C'est une initiative de la Coalition canadienne pour une télévision responsable, qui a souligné qu'elle aurait préféré offrir un numéro 1-800, mais que les coûts étaient trop élevés pour l'organisation. Pour \$3, les adultes peuvent donc composer le 1-900-451-3664, et laisser un message détaillé dans une boîte vocale. La Coalition se chargera de transcrire la plainte et la faire parvenir au Conseil canadien des normes de la télévision.

- Les nouveaux épisodes de «La Petite vie» ne sont pas aussi tordants que les précédents. Peut-être la tendance ne se maintiendra-t-elle pas. C'est à espérer et à suivre.

- Dans le cadre de la Semaine de la gestion agricole, trois organismes de la région, soit les syndicats de gestion agricole, la direction régionale du MAPAQ et le Syndicat des producteurs de lait, organisent un colloque pour le mardi 24 janvier, à la salle communautaire de Chambord, sous le thème «La famille agricole en affaires». Pour des informations supplémentaires, communiquer avec Régis Tremblay au 343-

3361 ou Jean Lavoie au 345-8508.

- La mode au Palais de justice? Me Martin Tremblay, un des procureurs de la Défense dans le procès de l'homme d'affaires Pierre Lajoie, accorde assurément beaucoup d'importance à l'aspect vestimentaire, lui qui arborait en début de semaine de très très larges revers de satin noir aux manches de sa toge... Renversant...

- Une soirée d'information sur les nouveaux services offerts par la Maison de naissances du CLSC Le Norois, est prévue pour le lundi 23 janvier, dans les locaux du 2e étage du Complexe Jacques-Gagnon, au 100 rue Saint-Joseph Sud à Alma. Une visite guidée débutera à 19h et sera suivie de la période d'information. Il faut confirmer la présence avant 16h, le lundi 23. Pour réservation ou information, composer le 669-2323 ou le 1-800-449-5447.

- Lucette Bouchard vient d'être réélue pour un 3e mandat présidente du conseil d'administration du CLSC de La Jonquière. Madame Bouchard est présidente de la Conférence nationale des CLSC de la région, et elle siège également au conseil d'administration de la Fédération des CLSC du Québec. Elle sera secondée à la vice-présidence par Marie-Thérèse Lalancette, également réélue pour un 3e mandat, tandis que Paul-Henri Munger, Simone Arseneault et Réna Bou-

chard officieront au comité de vérification.

- Le nouveau magazine sur l'éducation de Radio-Québec, «Option-Éducation», présentera ce soir à 19 h 30, un reportage réalisé par l'équipe régionale sur l'école relance-Action de Saint-Félicien, et portant sur le décrochage scolaire.



Phil Desgagné

- PHIL DESGAGNÉ se débrouille fort bien dans les nouveaux défis qu'il vient de relever, soit une ligne ouverte à CHOC, en fin d'après-midi, et une émission sur le canal 13 de Télé Sag. Évidemment, le monde du sport s'en trouve heureux, et pour cause, surtout depuis la disparition de CJMT. Lâche pas, Phil!

Notre premier album sort samedi.
On s'y prépare depuis un an.



Policiers

Plus de jeunes seront acceptés

MONTREAL (PC)-Les trois cégeps de la région de Montréal qui dispensent la formation en techniques policières ont décidé de prendre les mesures nécessaires pour admettre davantage d'étudiants issus de quatre minorités que sont les femmes, les autochtones, les communautés visibles et ethno-culturelles.

Ce programme d'accès à l'égalité sera mis en vigueur dès la prochaine ronde d'admission, celle se terminant en mars, et au terme de laquelle les candidats retenus commenceront leurs études en septembre 1995.

Cette décision annoncée aujourd'hui par les directeurs des collèges Ahunatic, Maisonneuve et John-Abbott a été accueillie avec enthousiasme par les autorités de la Sûreté du Québec et du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Malgré des objectifs généreux quant à l'embauche de femmes, d'autochtones, de gens issus des communautés visibles et ethno-culturelles, ces deux corps policiers ont éprouvé jusqu'ici des difficultés à recruter des candidats policiers provenant de ces groupes.

Jonquière

Le Bloc est en campagne

CHICOUTIMI (YB)- Le Bloc québécois de la circonscription de Jonquière lance aujourd'hui sa campagne de financement visant à recueillir 31 976 \$ d'ici le 31 mars prochain.

Dans un communiqué émis à cet effet, le député du BQ, André Caron, reconnaît que l'objectif de financement est relativement élevé, - soit le double de l'an dernier-, et fait ressortir d'autre part qu'il s'agit d'une occasion particulière (année référendaire).

Pays à bâtir

Le président d'honneur de cette campagne est le conseiller Serge Boivin du Syndicat canadien de la Fonction publique (FTQ) à Jonquière et le slogan est le suivant: «Un pays à bâtir, des outils pour réussir.»

Le même communiqué précise que le Bloc québécois tiendra le 31 janvier prochain un cocktail-bénéfice au cours duquel le ministre québécois des Finances, Jean Campeau, «abordera le thème des finances publiques dans un Québec souverain.

FERMETURE FINALE

Ameublement Capri Ltée

DERNIÈRE CHANCE

JEUDI
19 JANVIER

VENDREDI
20 JANVIER

SAMEDI
21 JANVIER

DIMANCHE
22 JANVIER

4 JOURS SEULEMENT

Des
rabais
jusqu'à

80%

LIQUIDÉ AU MAGASIN DE
Ameublement Capri

situé au 2302, Saint-Dominique, Jonquière (voisin de Jean Coutu)

° Toute vente sera finale ° Financement sur place ° Mise de côté acceptée

Le leader

Trans-Meubles
LTEE

3297, BOUL. DU ROYAUME - JONQUIERE - QUÉBEC G7X 2W9 (418) 695-2181
COMMANDE PAR TÉLÉPHONE, SANS FRAIS: 1-800-265-2181

OUVERT LE
DIMANCHE
de midi
à 17 heures

Parizeau remercie Pierre Bourgault

par Norman DELISLE
QUEBEC (PC)-Pierre Bourgault a été remercié hier par le premier ministre Parizeau. Sa déclaration sur le vote anglophone au référendum a mis le gouvernement Parizeau dans l'embarras.

Hier, le premier ministre a fait savoir qu'il ne recourra plus aux services de l'indépendantiste de la première heure: «C'est embêtant pour lui et pour moi. Lui-même comprend qu'il est difficile de maintenir nos rapports», a déclaré M. Parizeau en point de presse, confirmant ainsi que M. Bourgault ne travaillait plus pour lui.

Les services de M. Bourgault étaient requis occasionnellement à titre d'analyste en matière de communications. Il était rémunéré à la pièce.

La semaine dernière, l'ancien président du défunt Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) a déclaré au service

anglais de la Presse Canadienne qu'une «situation dangereuse» pourrait résulter si une majorité de Québécois francophones votait oui à la souveraineté mais que cette option était rejetée en raison de l'opposition massive des «anglais».

«Siles franco-québécois votent oui avec une vaste majorité et qu'ils sont empêchés de le faire (la souveraineté) parce que les anglais ont voté contre, ça crée une situation dangereuse», a-t-il dit en réponse à une question.

Par ailleurs, M. Parizeau a profité de l'occasion pour égratigner, outre M. Bourgault, trois autres personnalités ou groupes qui sont intervenus dans le débat politique depuis une semaine.

«Cela a commencé la semaine dernière avec la déclaration du C. D. Howe Institute selon laquelle si le Québec devient souverain, ce sera le chaos et le désordre civil», a dit M. Parizeau.

La déclaration de M. Bourgault

«ne constitue que des pinottes en comparaison de la gravité de la déclaration de l'Institut C.D. Howe», a dit M. Parizeau.

Il a aussi reproché à l'avocat québécois Guy Bertrand, un indépendantiste de la première heure, de «déclarer illégal quelque chose qu'il proposait la veille. Venant d'un avocat, il faut le faire».

Il a enfin dénoncé l'ancien député de D'Arcy-McGee, Robert Libman, pour avoir accusé Pierre Bourgault d'avoir tenu des «propos racistes».

M. Parizeau a invité les uns et les autres au calme. La démarche référendaire «est un exercice essentiellement démocratique, où les gens doivent discuter aussi rationnellement possible de leur avenir».

Je ne vois pas ce que hausser le ton ou faire des menaces ajoute au débat».

Selon M. Parizeau, «la question est suffisamment importante

pour qu'on l'examine entre adultes rationnels».

Le premier ministre a rappelé que M. Bourgault est un consultant qui est «très embarrassé à la suite de ce qui s'est passé. Nous allons examiner ce qu'il faut faire». M. Bourgault «n'est pas mon porte-parole», a-t-il rappelé.

En anglais, M. Parizeau a utilisé des expressions très colorées pour inviter les Bourgault, Bertrand et C. D. Howe Institute au calme.

«Ils participent tous à un exercice de développement de la nervosité dont nous n'avons pas besoin. C'en est trop. Que chacun garde sa chemise et calme ses chevaux. Tout le monde est libre d'exprimer ses opinions, a admis le premier ministre. Mais les déclarations nerveuses dans le contexte actuel ne devraient pas contribuer à faire grimper la tension». Il n'était pas possible hier de joindre M. Bourgault.



PAROLE - Jacques Parizeau, tout en remerciant Pierre Bourgault, a invité tous les intervenants dans le débat référendaire au calme. La démarche référendaire «est un exercice essentiellement démocratique», devait-il ajouter.

L'indépendantiste dit s'être fait piéger

QUEBEC (Selon PC)-Pierre Bourgault ne travaillera plus pour le bureau du premier ministre Jacques Parizeau: l'indépendantiste de la première heure a fait parvenir une lettre de démission au premier ministre à la suite du tollé soulevé par sa

déclaration sur le vote anglophone au référendum.

Pierre Bourgault prétend, dans sa lettre de démission, s'être fait «piéger comme un amateur», lui qui dit avoir fait montre de la «plus grande prudence» depuis sa nomination en

refusant des dizaines d'entrevues. Il soutient que le service anglais de la Presse Canadienne lui a mis «des mots dans la bouche».

«Ce que je présentais comme un simple constat maintes fois exprimé par un très grand nom-

bre d'observateurs québécois est devenu, aux yeux de certains, une attaque raciste intolérable. Je saurai m'expliquer en temps et lieu», écrit M. Bourgault.

«Depuis 35 ans je répète et j'écris que le vote des Anglais du Québec a le même poids que celui

de tous les autres, poursuit Pierre Bourgault.

J'ai toujours été un ardent promoteur des droits des anglophones.

Bien sûr, aujourd'hui, on fait semblant de l'ignorer», ajoute-t-il.

Privilèges diplomatiques

Québec ne fera rien avant le référendum

QUEBEC (PC)-Le gouvernement québécois ne fera rien d'ici le référendum sur la souveraineté pour que ses représentants à l'étranger, qui ne jouissent pas d'un statut diplomatique, puissent l'obtenir.

«Pourquoi perdre du temps à essayer d'avoir des choses qui vont venir massivement à la suite du vote positif des Québécois lors du référendum», a réagi hier le ministre québécois des Affaires internationales, Bernard Landry, à son arrivée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres.

Des médias d'information indiquaient mercredi que le Québec aurait déjà demandé pour ses représentants les privilèges

diplomatiques à certains pays, dont le Mexique. A Mexico, la demande québécoise aurait été rejetée.

M. Landry a nié la nouvelle, soulignant qu'aucun geste ne sera posé à cet égard d'ici le référen-

dum sur la souveraineté prévu pour cette année.

Le personnel québécois en poste à l'étranger jouit déjà d'un certain statut diplomatique dans certaines délégations, notamment en France et dans des organismes internationaux comme la Francophonie. Le ministre Landry en a profité pour rappeler toutefois que «tant que le Québec fait partie de la fédération canadienne, il serait normal que les Québécois aient droit à au moins le quart des places au sein des organismes internationaux».

«C'est une vieille revendication québécoise. Le Canada a déjà 125 ans: comment se fait-il que les Québécois ne soient pas représentés au pro rata dans tous les organismes internationaux?», a demandé Bernard Landry.

Le premier ministre ira en France

QUEBEC (PC)-Accusant le précédent gouvernement libéral d'avoir négligé les relations France-Québec, le premier ministre Jacques Parizeau se rend la semaine prochaine en France pour contribuer à les rétablir.

«Les rapports s'étaient distancés depuis quelques années et pas à cause de la France: le gouvernement du Québec était de

moins en moins intéressé. Il faut revenir à ces rapports très étroits que nous avons connus», a déclaré M. Parizeau hier en conférence de presse.

Comme signe manifeste, M. Parizeau entend proposer la reprise de l'alternance des visites que les premiers ministres de la France et du Québec s'échangeaient à tous les deux ans. «On va essayer de ramener cette

alternance», a dit M. Parizeau. Il n'y a pas eu de réciprocité dans ces visites depuis 1989.

Un des thèmes majeurs de la collaboration franco-québécoise qui sera abordé lors du séjour de M. Parizeau, du 22 au 27 janvier, sera l'implantation de l'autoroute électronique.

C'est pourquoi M. Parizeau sera accompagné de la ministre de la Culture, Rita Dionne-Mar-

solais, du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Daniel Paillé, et du président du Conseil de la Science et de la Technologie, Louis Berlinguet.

Ce dernier présidera un comité spécial bipartite sur le dossier de l'autoroute de l'information, aux fins d'y promouvoir notamment la langue et la culture française.

14 - LE QUOTIDIEN, le Jeudi 19 Janvier 1995



Rencontres
la nouvelle façon de faire connaissance

Du lundi au vendredi de 12 h 30 à 16 h et de 17 h à 19 h

Pour information: 690-8825
Alma 668-4506 poste 825 - Saint-Félicien 679-3832 poste 825

Québec présente sa «seconde étape»

QUÉBEC (PC)-Le premier ministre Jacques Parizeau a commenté, hier, l'envoi, au cours des prochains jours, dans plus de trois millions de foyers québécois d'un Guide de participation aux commissions sur l'avenir du Québec assorti d'explications concernant l'avant-projet de loi sur la souveraineté en plus des positions du Parti québécois, du Bloc Québécois et du Parti de l'action démocratique.

Dans la présentation du document, le premier ministre Jacques Parizeau parle «de la deuxième étape de notre démarche référendaire» et invite la population à participer «personnellement» à la définition de l'avenir du Québec «en venant faire profiter ces commissions de vos talents, de votre imagination, de votre expérience et de vos aspirations».

Démocratie

Hier, au cours d'une conférence

de presse, le premier ministre a parlé «d'un grand exercice démocratique d'où va découler notre avenir».

La seule limite à ce vaste exercice de consultation qui débutera dans les régions le 6 février (le 13 à Québec et Montréal) concerne l'objectif final qui doit être la souveraineté.

«On propose une feuille de route dont on va discuter aux commissions régionales, a précisé M. Parizeau, et il n'y qu'une chose dont nous ne discuterons pas: notre objectif de la souveraineté du Québec.

«Discutons des voies, mais ne nous demandez pas de devenir fédéralistes. On va faire en sorte de gagner notre référendum et d'avoir notre pays», a souligné le premier ministre.

En fait, les explications sur la participation ne font qu'une des 24 pages du guide. Le reste est

consacré à une sorte de vulgarisation de l'avant-projet de loi, déjà distribué dans les foyers en décembre. On y ajoute les positions du PQ et du Bloc québécois sur la question, tout en expliquant en une phrase l'absence des fédéralistes.

Article 16

On semble aussi vouloir atténuer l'impact d'un oui au référendum. Par exemple, les explications touchant l'article 16 sur l'entrée en vigueur de la souveraineté, insistent sur le fait que «ce n'est pas dès le lendemain du référendum que le Québec deviendra un pays souverain».

«L'accession à la souveraineté, lit-on, doit être bien préparée et des discussions devront avoir lieu avec le gouvernement du Canada sur la manière de partager les biens et les dettes du Canada, sur les meilleures façons de maintenir l'espace économique commun

et sur les diverses autres mesures transitoires.»

Au chapitre du maintien de l'espace économique canadien, le document prend soin de préciser qu'un accord éventuel avec le reste du Canada pourrait «si tel est le désir des partis, inclure la mise sur pied d'organismes intergouvernementaux pour l'administration conjointe de certains éléments de l'association économique, par exemple, la Voie maritime du Saint-Laurent».

Des avenues

Quant à la page blanche de l'avant-projet de loi réservée à la déclaration de la souveraineté, le guide explique aux citoyens comment la remplir et suggère des avenues.

«La déclaration québécoise devrait normalement reprendre les grands principes qui sont à la base de notre société démocratique, souligne-t-on, tout en les

complétant par des préoccupations plus contemporaines comme l'égalité des hommes et des femmes, la protection de l'environnement, la lutte contre la pauvreté et le respect de la diversité culturelle.»

Si le document de 24 pages ne fait pas état des positions autres que celles du PQ, du BQ et du PADQ ce n'est pas parce que le gouvernement les a unilatéralement ignorées, mais c'est parce que, selon lui, «le Parti libéral du Canada, le Parti libéral du Québec et le Parti progressiste-conservateur ont décliné l'invitation» de participer à l'exercice de consultation.

Mais cela, si on se fie au document, n'interdit en rien aux opposants à la souveraineté de se faire entendre.

«Les séances seront publiques, précise le guide, et tous seront les bienvenus.»



«Des REER ? Combiner sécurité et rendement serait l'idéal !»

100% d'accord !

Nouveau et exclusif REER Placement combiné Desjardins

Ce placement à capital initial garanti vous offre plus de rendement potentiel.

- Une partie du capital de départ est placée en dépôt à terme à intérêt composé de manière à reconstituer le capital initial après une période donnée.
- L'autre partie de la mise initiale est investie en fonds de placement* dont la valeur peut fluctuer, mais qui offrent un potentiel de rendement plus élevé.
- Le placement minimum est de 3 000 \$ pour un terme de 5 ans et de 5 000 \$ pour un terme de 3 ans (versement unique).
- Termes de 3, 4 ou 5 ans.
- Les fonds de placement peuvent être retirés partiellement ou totalement en tout temps.
- Les transferts entre Fonds Desjardins sont possibles et ce, sans frais.
- On trouvera des renseignements importants sur les Fonds Desjardins dans le prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, adressez-vous à votre caisse Desjardins participante. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital fluctuent.

Venez rencontrer votre spécialiste à la caisse qui élaborera avec vous la meilleure stratégie pour diversifier votre portefeuille d'épargne REER.



LA GAMME DE REER LA PLUS COMPLÈTE SUR LE MARCHÉ. LES MIEUX PLACÉS POUR VOUS CONSEILLER.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Daniel Johnson enterre le statu quo

Par Suzanne DANSEREAU
TORONTO (PC)-Le chef de l'Opposition Daniel Johnson est allé à Toronto hier pour enterrer le statu quo constitutionnel et dire au reste du Canada que les Québécois s'attendent à ce qu'on s'engage dans une réforme du fédéralisme ils disent «Non» à la souveraineté dans un prochain référendum.

«Les Québécois ne voudraient pas que l'on confonde leur rejet de la séparation pour un appui au statu quo constitutionnel. Ils doivent sentir que leur choix représente le progrès et le changement», a-t-il déclaré hier devant un auditoire de 500 gens d'affaires, membres des clubs Canadian et Empire.

Et, comme M. Johnson n'a pas dit que cette réforme serait nécessairement constitutionnelle, comme il n'a pas fixé d'échéancier - si ce n'est de promettre qu'elle ne prendra pas forme avant le référendum - ni donné de contenu précis à cette réforme, il a obtenu l'appui du premier ministre ontarien Bob Rae, en plus de recevoir une ovation des gens d'affaires.

Le chef des forces du «Non» au Québec estime que, plus que jamais, les provinces anglaises du Canada sentent le besoin de réformer la fédération canadienne, entre autres pour des raisons financières et budgétaires.

«Plusieurs leaders canadiens

sentent la nécessité urgente de réaligner et d'ajuster l'exercice des compétences des provinces et d'Ottawa», a-t-il déclaré.

Selon lui, les provinces pourraient être ouvertes à une décentralisation des pouvoirs si on leur prouve que le fonctionnement du Canada peut être amélioré de cette façon.

Rae: tout est possible

De son côté, le premier ministre ontarien Bob Rae, qui a eu un entretien de 45 minutes avec M. Johnson et qui a assisté à son discours, a répondu qu'il était ouvert à des changements si les Québécois votent non au référendum.

«Un non au référendum signifie que nous allons pouvoir continuer de renouveler la fédération, de l'améliorer et de continuer de créer un pays qui va fonctionner de façon plus efficace qu'à présent (...) Alors qu'un oui signifie une paralysie totale dans les discussions, une impasse constitutionnelle, politique et économique», a-t-il déclaré.

«Pour moi, le choix est clair: ou on entre dans une période de renouvellement positif ou on entre dans un marais (sic) très difficile pour l'économie et pour la société canadienne.»

Lorsque les médias anglophones lui ont demandé s'il était prêt à entreprendre à nouveau des pourparlers constitutionnels -

lui qui a connu un échec retentissant lors des négociations de Charlottetown et qui a déjà dit qu'on ne l'y reprendrait plus pour un bon bout de temps -, M. Rae a répondu qu'il y avait bien d'autres façons d'améliorer le fédéralisme avant de toucher à la constitution.

«Réforme constitutionnelle? Réforme administrative? Tout est possible avec un non, mais la réforme s'arrête avec un oui», a-t-il dit en anglais.

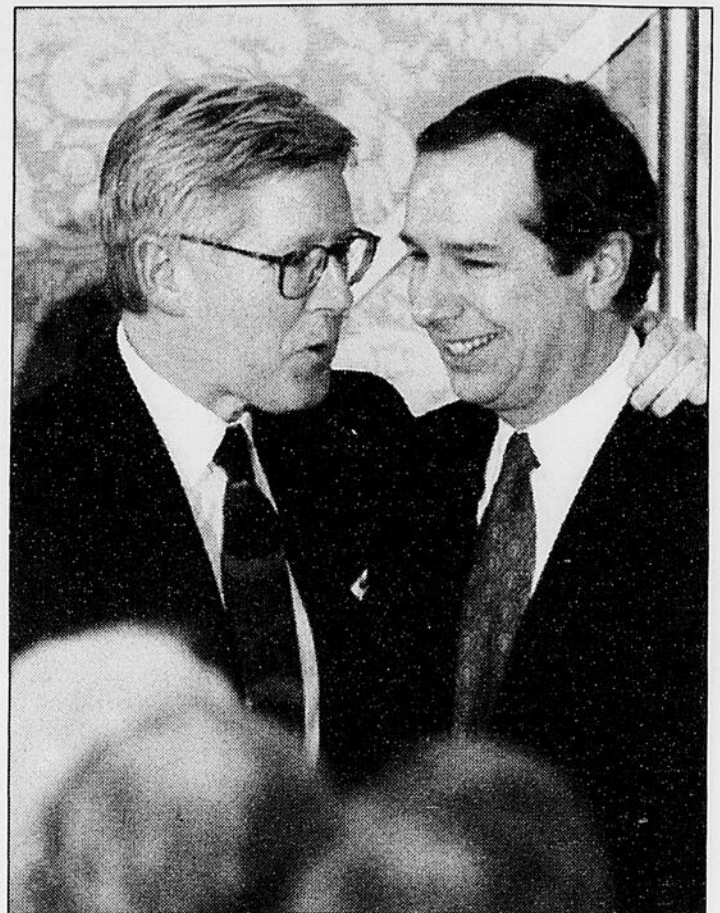
Par ailleurs, M. Rae s'est dit prêt à aller faire campagne au Québec «si on m'invite». Mais M. Johnson a précisé qu'aucune décision ferme n'avait été prise.

Dans son discours devant les gens d'affaires, le chef des forces du «Non» a promis de ne pas plaider pour des changements constitutionnels avant le référendum, mais il a dit qu'il faudrait un jour terminer le «travail inachevé».

Le reste du Canada devra donc se préparer à une réouverture du dossier et apprendre à «dédramatiser» le processus constitutionnel dans l'avenir.

«Une fois que les Québécois auront rejeté la séparation, nous devons apprendre à mener les réformes de façon moins spectaculaire et plus évolutive», a déclaré M. Johnson.

«On doit dédramatiser de telles négociations pour qu'elles deviennent un processus plus



ACCUEIL - Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, a accueilli chaleureusement Daniel Johnson, hier, à Toronto où ce dernier a pris la parole à l'Empire Club.

pragmatique (...) et moins partisan.» Finalement, les deux premiers ministres ont prouvé qu'ils étaient vraiment en faveur du libre-échange entre le Québec et l'Ontario: dans le temps des

Fêtes, Daniel Johnson est allé à Toronto tandis que Bob Rae est allé manger un «smoked meat» chez Ben's à Montréal.

Les deux hommes disent avoir été très bien accueillis.

Bloc et Parti québécois

Les députés peaufineront leur stratégie

QUEBEC (PC)-Les députés souverainistes du Bloc Québécois et du Parti québécois se rencontrent aujourd'hui et demain pour peaufiner une stratégie référendaire commune et préparer le processus de consultations, qui s'amorcera le 6 février pas la mise en branle des 15 commissions sur l'avenir du Québec.

Déjà, cependant, les deux organisations souverainistes affirment

qu'elles sont prêtes et qu'il ne reste plus qu'à mettre en commun leurs informations et leurs expériences.

Au BQ, les parlementaires ont mis sur pied un Comité de stratégie référendaire présidé par le député de Témiscamingue Pierre Brien, dont le rôle sera de coordonner l'action des délégués régionaux de cette formation dans tous les coins du Québec et d'élaborer une stratégie à soumettre dans un

premier temps au caucus bloquiste.

Ce comité travaillera très étroitement avec le Comité référendaire conjoint PQ-BQ qui devra faire en sorte que les forces souverainistes puissent entreprendre la campagne référendaire dans la plus parfaite harmonie.

Hier, au cours d'une entrevue, M. Brien a expliqué que la rencontre des députés souverainistes per-

mettra entre autres de procéder à des échanges d'informations sur les préoccupations des forces vives dans les régions, de présenter une lecture plus précise des tendances.

«Pour la première fois, a-t-il dit, les députés pourront avoir accès à des outils plus intéressants pour compléter le travail qu'ils attendent.»

Le plus important dans l'exercice amorcé par le Comité mixte BQ-PQ est donc, selon M. Brien, de

créer «cette concertation inébranlable de tous les instants» pour bien entreprendre la campagne référendaire.

Chacune des organisations aura toujours le droit de travailler à sa guise et avec son monde, mais une chose est primordiale, il ne faudra en aucun temps laisser se développer la moindre impression de dissension dans le camp du Oui, d'où la nécessité du Comité mixte.

«Ce n'est jamais facile de réaliser un arrimage de deux organisations même si elles ont un objectif commun, a expliqué M. Brien, mais nous, on a réussi. On a approvoisé la machine. On a fait des campagnes ensemble.»

On n'appréhende donc pas de problèmes sur le plan stratégique puisque les deux formations se sont rapidement disciplinées.

Les failles à combler au cours des deux prochains jours sont donc de colliger l'information nécessaire et d'assurer une meilleure formation dans les organisations régionales.

«De plus en plus, au cours de ces rencontres, a indiqué M. Brien, il faudra élaborer sur les tendances et les profils.»

Du côté du PQ, on retrouve les mêmes préoccupations et les mêmes objectifs.

«L'action doit être concertée, les organisations doivent être complémentaires et l'unité doit être à toute épreuve pour vendre le projet de souveraineté.»

Coûts des programmes sociaux

Les Canadiens sont peu préoccupés

OTTAWA (PC)-Pendant que le gouvernement fédéral s'efforce de réduire ses dépenses et de sabrer son déficit budgétaire, plusieurs Canadiens semblent peu préoccupés par le coût des programmes sociaux.

Plus du tiers des 25 318 personnes qui ont pris le temps de remplir et de retourner un questionnaire fédéral sur les programmes sociaux se sont même dit favorables à un programme de revenu annuel garanti - une idée que le gouvernement juge pourtant trop coûteuse et qui entraînerait une énorme hausse d'impôts.

Les questionnaires ont été distribués l'automne dernier, dans le cadre des consultations du gouvernement sur les changements possibles ou souhaitables au filet de sécurité sociale. Ils ont été

retournés avant la fin de 1994.

Formulaire

Plusieurs de ceux qui ont répondu aux questions du formulaire étaient inquiets des propositions en faveur d'un régime d'assurance-chômage à deux niveaux, en vertu duquel ceux qui se retrouvent fréquemment au chômage toucheraient des prestations réduites et devraient suivre des cours. «Quand votre travail vous rapporte moins de 15 000 \$ par an, réduire les prestations d'assurance-chômage peut créer une classe de travailleurs vivant sous le seuil de la pauvreté dont les employeurs vont abuser pour casser les syndicats, abaisser les salaires, créer un réservoir de main-d'oeuvre à bon marché et détruire le Canada», a répliqué une personne.

Certains formulaires portaient un collant à message comme: «Cessez cette attaque inutile contre nos programmes sociaux.»

Plusieurs des questionnaires retournés n'exprimaient aucune préoccupation à l'égard du coût des programmes sociaux.

Sécurité sociale

Pourtant, plus de 90 pour cent des personnes qui ont répondu aux questions se sont dit d'accord avec le fait que le filet de sécurité sociale doit être modifié, soutient le rapport d'un consultant d'Ottawa qui a examiné les questionnaires retournés.

La firme D.R. Harley Consultants a expédié son rapport au gouvernement lundi, et la Presse Canadienne en a obtenu une copie. Les résultats des questionnaires

remplis ne sont pas représentatifs de l'ensemble des Canadiens.

Des divergences d'opinion se sont aussi manifestées sur la question de savoir si les provinces devraient avoir plus de contrôle sur les programmes sociaux. Les Québécois étaient plus nombreux à appuyer l'idée.

D'autres préconisaient une présence fédérale forte.

Près de huit personnes sur 10 parmi celles qui ont retourné les questionnaires ont dit avoir eu recours à l'assurance-chômage à un moment donné.

La plupart des personnes qui ont participé à la consultation travaillaient à temps plein ou étaient à la retraite. La majorité étaient des hommes, mariés, ayant un revenu familial allant de 10 000 \$ à 50 000 \$.



ACCUEIL - A son arrivée à l'aéroport de Sydney, le souverain Pontife a été accueilli par le premier ministre Paul Keating, un fervent catholique. (Photo PC)

Voyage en Australie

Le pape vante les valeurs de liberté

SYDNEY (AP) - Arrivé mercredi à Sydney, troisième étape de son voyage de 11 jours en Asie, le pape Jean-Paul II a appelé à un « dialogue oecuménique », et a rendu hommage aux valeurs de liberté, de justice et de tolérance qui ont permis la construction d'une société multiculturelle en Australie.

Au cours d'une cérémonie en plein air à laquelle ont assisté 25 000 personnes, environ moitié moins que prévu, le pape était entouré des chefs des commu-

nautés religieuses australiennes: protestants et orthodoxes, mais aussi musulmans et juifs.

« Dans un monde où l'unité est de plus en plus menacée par les rivalités ethniques et les attitudes racistes, il vous faut continuer à suivre sans faillir les idéaux d'harmonie et de solidarité, fondés sur le respect de la dignité inaliénable de chaque être humain, sans exception », a-t-il dit.

A son arrivée à l'aéroport de Sydney, quelques heures auparavant, le souverain Pontife avait été accueilli par le premier ministre Paul Keating, un fervent catholique. Près 3000 personnes s'étaient rendues à l'aéroport international de Kingsford-Smith pour saluer le Saint Père, qui arrivait de Papouasie-Nouvelle Guinée. Le pape a noté à son arrivée que, depuis sa dernière visite en Australie en 1986, beaucoup de choses avaient changé dans le monde, notamment après la fin de la guerre froide. « Pourtant, de nouvelles sources de tensions sont apparues. Il y a une crise culturelle et spirituelle qui laisse de nombreuses personnes notamment les jeunes confus quand au sens à donner à leur vie », a-t-il dit avant d'appeler à un « renouveau spirituel et moral ».

Jeudi, le Saint Père devait procéder à la béatification d'une religieuse, soeur Mary MacKillop.

EN BREF

Bière marquée

MONTREAL (PC) - A compter du premier avril prochain, toutes les bières vendues dans les bars, restaurants et brasseries devront provenir de bouteilles, de canettes ou de caisses marquées selon les normes du ministère du Revenu.

Jusqu'à présent, la bière échappait à ce marquage imposé aux autres boissons alcoolisées. Certains tenanciers en profitaient pour s'approvisionner dans les épiceries afin d'éviter le paiement des taxes prévues.

Les fautifs s'exposeront à des amendes allant de 325 \$ à 10 000 \$ et, éventuellement, à la fermeture de leur établissement.

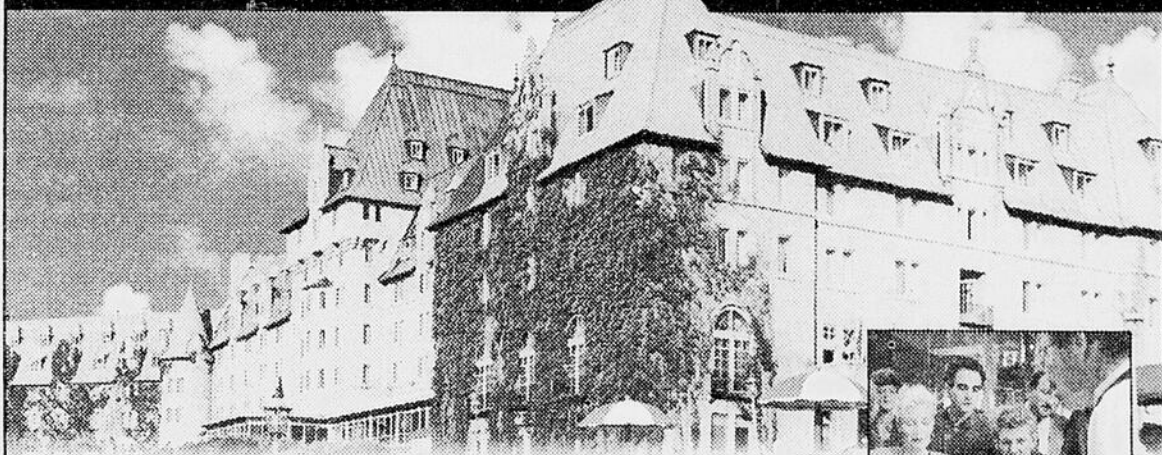
**CHARLEVOIX VOUS OFFRE
CE QU'IL Y A DE MIEUX
POUR VOS DESCENTES:**



ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE
CHARLEVOIX



**... ET NOUS Y AJOUTONS
CE QU'IL Y A DE MEILLEUR
POUR VOUS REMONTER:**



**CONCOURS SKIEZ
DANS CHARLEVOIX,
3 FORAITS
À GAGNER!**

MANOIR RICHELIEU
CHARLEVOIX

En Charlevoix, la neige est hâtive, abondante, invitante pour les skieurs en quête d'aventures et de défis.

Non loin des pentes de deux stations renommées, le Manoir Richelieu offre un hébergement et des activités d'après-ski tout aussi abondantes et invitantes, allant de la table gastronomique au Casino de Charlevoix.

**RÉSERVEZ-VOUS MAINTENANT
UNE BELLE PARTIE D'HIVER!**



QUOTIDIEN



Casino de Charlevoix

RÉSERVATIONS SANS FRAIS:
1-800-463-2613

181, RUE RICHELIEU, POINTE-AU-PIC, CHARLEVOIX (QUÉBEC) CANADA G0T 1M0
TÉLÉPHONE: 418-665-3703 - TÉLÉCOPIEUR: 418-665-3093

**GAGNEZ UN FORAITS-SKI
DANS CHARLEVOIX
GRÂCE AU QUOTIDIEN!**
Le forfait-ski pour 2 personnes comprend 2 billets de ski aux stations Mont Grand-Fonds et Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François, 2 couchers (en occupation double), 2 soupers et 2 petits-déjeuners au Manoir Richelieu. Chaque forfait est d'une valeur approximative de 500 \$.

Aucun achat n'est requis. Pour tous les détails concernant les forfaits à gagner, consultez le règlement de participation disponible au journal Le Quotidien.

Courez la chance de gagner l'un des 3 magnifiques forfaits-ski pour deux personnes au Manoir Richelieu!

Remplissez votre bulletin de participation et faites-le parvenir avant le 15 février 1995 à:
Concours Skiez dans Charlevoix-Le Quotidien, C. P. 11055, Succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4Z2

NOM: _____

PRÉNOM(S): _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ ÂGE: _____

TÉLÉPHONES: _____

RÈGLEMENT COMPLET DU CONCOURS DISPONIBLE AU JOURNAL LE QUOTIDIEN.

RÉSIDENT

TRAVAIL

Décision du juge

Les violences conjugales de Simpson livrées au jury

LOS ANGELES (AP, Reuter)-Le juge Lance Ito a décidé mercredi que le jury pourra prendre connaissance des divers incidents violents qui ont marqué les années de mariage du couple Simpson, y compris un incident à la suite duquel O. J. Simpson avait admis avoir battu Nicole Brown Simpson.

M. Ito a justifié sa décision par le fait que la présentation de la plupart des preuves de violence conjugale était nécessaire pour prouver le mobile et l'intention en rapport avec les meurtres, le 12 juin, de Mme

Simpson et de son ami Ronald Goldman.

Parmi les preuves admises figurent un incident au cours duquel Simpson s'était attaqué à la voiture de son épouse avec un bâton de baseball, ainsi qu'une colère de Simpson qui a eu lieu au Jour de l'An 1989 et qui a été documentée par un appel à l'aide de Nicole Simpson au numéro d'urgence 911.

C'est à la suite de cet accès de colère que des accusations criminelles avaient été portées contre Simpson.

Un enregistrement de l'appel

de Nicole Simpson au 911 en 1989 a été largement diffusé après l'arrestation d'O. J. Simpson.

La décision du magistrat constitue une victoire importante pour les procureurs de l'accusation, qui espèrent se servir des preuves de violence conjugale pour soutenir que l'assassinat de Nicole était le point culminant d'années de tourmente et d'humiliation.

Avant qu'elle ne fut rendue publique, le procureur de district Gil Garcetti avait qualifié la décision imminente de «plus importante décision que cette cour aura à prendre».

Plus tôt, M. Ito avait décidé que les familles des victimes pourraient assister au procès pendant la plus grande partie du procès.

M. Ito a aussi rigoureusement restreint les privilèges accordés à Simpson pour recevoir des visites en prison, après que le département du shérif se fut plaint qu'un auteur avait rencontré l'ex-joueur de football dans une salle réservée aux avocats et aux témoins importants. Le juge a également décidé mercredi de permettre aux jurés de recevoir des visites de leurs conjoints.

La décision concernant les familles des victimes a été rendue après qu'un procureur de l'accusation et un avocat représentant la famille de Nicole Simpson eurent critiqué une requête de la défense de limiter la présence des membres des familles parce que certains d'entre eux seront cités comme témoins au procès de Simpson.

«Nous croyons qu'il s'agit tout simplement d'une tentative de la part de la défense de faire oublier au jury qu'il y avait vraiment dans cette cause des êtres humains qui sont devenus des victimes», a noté Me Gloria Allred, l'avocate de la famille Brown.

«La défense essaie de déshumaniser et de dépersonnaliser Nicole de façon à ce que, dans cette salle d'audience, elle ne soit qu'un nom.»

Par ailleurs, le juge Ito a décidé de reporter de jeudi à lundi le début des exposés d'ouverture, retardant ainsi le commencement du procès.

Le magistrat a indiqué que les deux parties auraient besoin de ce temps-là pour disposer des motions finales, discuter des instructions au jury et mettre en place les systèmes électroniques dans la salle d'audience.

M. Ito a aussi renvoyé deux jurés, le premier parce qu'il n'avait pas déclaré avoir rencontré Simpson au cours d'un meeting d'affaires et le deuxième parce qu'elle continuait de fréquenter son petit ami, même si ce dernier l'agressait physiquement.



DEFENSE - Voici l'équipe qui défendra O.J. Simpson. Robert Kardashian, Robert Shapiro, Johnnie Cochran, F. Lee Bailey et Carl Douglas. Ils ont répondu aux journalistes, hier à Los Angeles. Ce sera Me Cochran qui plaidera pendant le procès et les autres agiront à titre de consultants.



ECOUTE - Louis et Denise Brown, les proches de l'épouse d'O.J. Simpson, avec l'avocate Gloria Allred, écoutent attentivement à la cour de Los Angeles. Le juge a statué que les proches de la victime pouvaient assister au procès.

Les gérants des «B.B.» poursuivis

MONTREAL (PC)-La maison de disques Isba poursuit les gérants du groupe les «B.B.» pour 982337 \$ pour avoir mis sur le marché un disque-pirate du groupe rock.

La poursuite déposée hier en Cour supérieure indique que Michel et Pierre Gendron, les deux impresarii des «B.B.», ont signé, le 10 février 1989, un contrat avec la maison de disques Isba. Ce contrat a été vu et ratifié par les membres du groupe, Patrick Bourgeois, François Jean et Alain Lapointe.

Selon les affirmations d'Isba, ce contrat lui assurait le droit exclusif d'exploitation des enregistrements des musiciens. Isba dit avoir aussi, selon ce contrat, le premier et deuxième album des «B.B.».

Normalement, cette entente, d'une durée de trois ans, se renouvelait d'une façon automatique, aux mêmes conditions, à moins que l'une des parties ne donne un avis contraire 90 jours avant la fin du contrat. Et Isba avait inclus dans ce contrat une interdiction pour les «B.B.» et leurs gérants de réenregistrer les chansons pendant une période de trois ans après la fin du contrat.

Un premier album sortait ainsi le 11 décembre 1989. Puis un

deuxième le 18 octobre 1991.

En février 1992, comme prévu, le contrat était renouvelé.

Mais, dit Isba, à l'été 1993, les frères Gendron réenregistraient les succès de leurs poulains sur un seul disque, à l'insu d'Isba.

Cette dernière, en octobre, faisait donc parvenir les redevances qu'elle devait aux «B.B.» et à leurs gérants, soit un peu plus de 22 000 \$. Les chèques étaient encaissés.

En novembre, lors d'une rencontre entre Michel Gendron et un officier d'Isba, M. Maurice Velenosi, la nouvelle de la sortie de l'album-pirate était révélée.

Selon Isba, Michel Gendron aurait alors fait valoir un besoin pressant d'argent pour expliquer ses gestes.

Isba dit avoir alors tenté d'arrêter la distribution de ce disque, mais il était trop tard. Un mois plus tard, toujours selon Isba, les frères Gendron faisaient parvenir une offre de règlement... Mais, ajoute Isba, sans faire d'efforts pour retirer l'album pirate du marché.

Le problème, poursuit Isba, c'est que cet album regroupe tous les meilleurs titres des «B.B.» et entre donc directement en compétition avec les deux premiers albums.

ES-TU BRANCHÉ?

CARNAVAL SOUS-1800



- ♦ PARTICIPATION
 - 120 \$ par équipe
 - 3 classes / 3 parties assurées
 - 1 homme et 1 femme obligatoire par équipe
- ♦ ACTIVITÉS
 - 1^{er} dimanche: cocktail d'ouverture
 - Jeudi: bière et fromages
 - Samedi: déjeuner et souper
 - Dimanche: dîner
 - Soirées avec musique
- ♦ COMPÉTITION
 - 160 \$ par équipe
 - Double élimination modifiée (3 parties assurées)
 - 1 femme et 1 homme obligatoire par équipe
 - Carte de membre d'un club de curling exigée
- ♦ ÂGE: 18 ANS ET PLUS

«L'ARRIVÉE DE L'ÉLECTRICITÉ»

COMPÉTITION: 2 200 \$ si 24 équipes (Bourses aux équipes qualifiées)
PARTICIPATION: prix aux finalistes

BONSPIEL MIXTE CURLING CHICOUTIMI du 12 au 19 février 1995

Date limite d'inscription: 3 FÉVRIER 1995
POUR S'INSCRIRE TÉL. (418) 549-9245 ~ Marcelle Ruest
Équipes de l'extérieur début jeudi soir ou vendredi PM



CHICOUTIMI
COMFORT INN PAR JOURNEY'S END

FORFAIT: - Jeudi soir - Gratuit
- Vendredi et samedi 47 \$
(Plus taxes / soir / occ. 4 pers.)
Payable à l'arrivée - Non remboursable
Chicoutimi - Tél.: (418) 693-8686

ALARME ET SÉCURITÉ



ALARME FEU - VOL - CAMÉRA - CONTRÔLE D'ACCÈS
25, rue Candide, Canton Tremblay, QC - G7G 4T7
(418) 690-5000 - Yves Turcotte

le QUOTIDIEN

Après six ans de pertes

Radiomutuel renoue avec la rentabilité

MONTREAL (PC) - Après six ans de pertes consécutives, les activités de Radiomutuel dans le secteur de la radio MA sont de nouveau rentables. La station montréalaise CKAC, nouvelle venue dans la famille de Radiomutuel, a notamment doublé ses revenus.

C'est ce qu'a fait savoir hier, à Montréal, le président de Radiomutuel, Normand Beauchamp, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'entreprise.

Les résultats du premier trimestre (terminé le 30 novembre) de l'exercice en cours, rendus publics hier, témoignent de ce redressement.

Le bénéfice net de Radiomutuel a grimpé de 5,1 pour cent par rapport à la même période l'année précédente, pour se chiffrer à 471 000 \$, sur des revenus de 14 millions \$.

M. Beauchamp a fait savoir que ce revirement de situation était directement imputable à l'important plan de restructuration mis de l'avant le 30 septembre dernier par sa société, en collaboration avec sa concurrente Télémédia, et qui a eu pour effet de redessiner de fond en comble le secteur de la radio MA au Québec.

Dans le cadre de cette vaste réorganisation, les stations CJMS de Montréal et CJRP de Québec, qui appartenaient à Radiomutuel, ont été fermées pour permettre la création d'une nouvelle société, appelée: Radiomédia. Cette entreprise, détenue à parts égales par Radiomutuel et Télémédia, comprend les stations CKAC (Montréal) et CHRC (Québec).

L'entente intervenue entre Télémédia et Radiomutuel avait aussi conduit à la fermeture de d'autres stations MA dans les différentes régions du Québec, appartenant tantôt à Radiomutuel, tantôt à Télémédia, éliminant ainsi toute concurrence dans le secteur MA au Québec entre les deux réseaux.

Dégringolade

De 1989 à 1993, a indiqué M. Beauchamp, les revenus dans le secteur MA avaient dégringolé du tiers, passant de 87 à 58 millions \$. Durant la même période, les pertes essuyées par la radio MA se sont élevées à 61 millions \$, dont la moitié a été assumée par Radiomutuel et Télémédia.

La récession et la fragmentation du marché publicitaire (alimenté principalement par l'arrivée de nouveaux canaux de télévision) ont été à l'origine de cet effondrement des revenus de l'industrie de la radiodiffusion, opine M. Beaulne.

«Au Québec, les tarifs publicitaires à la télévision sont deux fois moins élevés qu'en Ontario», a illustré le président de Radiomutuel, pour décrire la situation qui prévaut au Québec. Il n'est pas rare, a-t-il poursuivi, que des stations de télévision au Québec offrent du temps d'antenne

publicitaire au même prix qu'à la radio.

CKAC

A Montréal, la disparition de CJMS a permis à CKAC de «doubler ses revenus», a soumis M. Beauchamp, et de s'accaparer de quelque 80 pour cent des heures d'écoute de son ancienne rivale. Le grand patron de Radiomutuel s'est ainsi dit «excessivement satisfait» des résultats obtenus jusqu'à maintenant par Radiomédia.

Prenant la parole à son tour devant les actionnaires, le vice-président de Radiomutuel, Paul-

Emile Beaulne, a soutenu que l'intégration des ressources de CJMS à celles de CKAC s'était déroulée «rondement», en dépit «d'une situation difficile au plan humain». Radiomédia compte à Montréal 74 employés, dont 14 journalistes.

A Québec, M. Beaulne n'a pas caché que l'implantation de Radiomédia s'avère plus laborieuse. CHRC, a-t-il rappelé, n'était ni la propriété de Radiomutuel ni celle de Télémédia avant le 30 septembre dernier, ce qui rend la situation plus difficile.

«La station CHRC avait donc

sa propre culture et son propre environnement. Il nous a donc fallu y aller avec un rythme plus lent, mais Radiomédia s'y implante peu à peu», a avancé M. Beaulne. L'effectif de CHRC est composé de 39 employés, dont six journalistes.

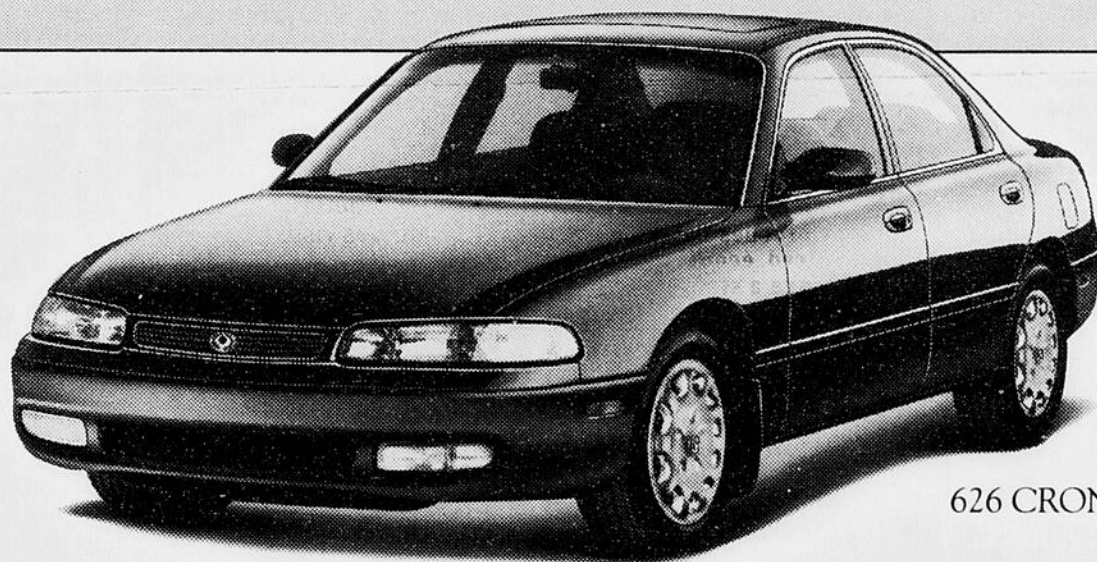
La fin de la disette dans le secteur MA de Radiomutuel permet à l'entreprise, a souligné M. Beaulne, d'afficher dorénavant des résultats positifs dans l'ensemble de ces domaines d'activités.

Radiomutuel détient aussi une société spécialisée dans l'afficha-

ge commercial, exploitée sous le nom: Omni. L'entreprise compte quelque 1000 panneaux publicitaires répartis au Québec et dans la région métropolitaine de Toronto. Radiomutuel est également propriétaire de la chaîne de télévision MusiquePlus.

L'an dernier, Radiomutuel a enregistré une perte nette de 3,4 millions \$ sur des revenus de l'ordre de 54 millions \$. Ce manque à gagner avait été attribué aux pertes des stations de radio MA, et aux frais de restructuration de ce secteur, qui ont atteint 2,6 millions \$.

Obtenez la transmission automatique ou un rabais équivalent de 975 \$*!



626 CRONOS

ou louez la 626 Cronos à partir de seulement 275 \$*!

par mois/48 mois

Face à la Camry ou l'Accord, la 626 Cronos ne laisse pas sa place!

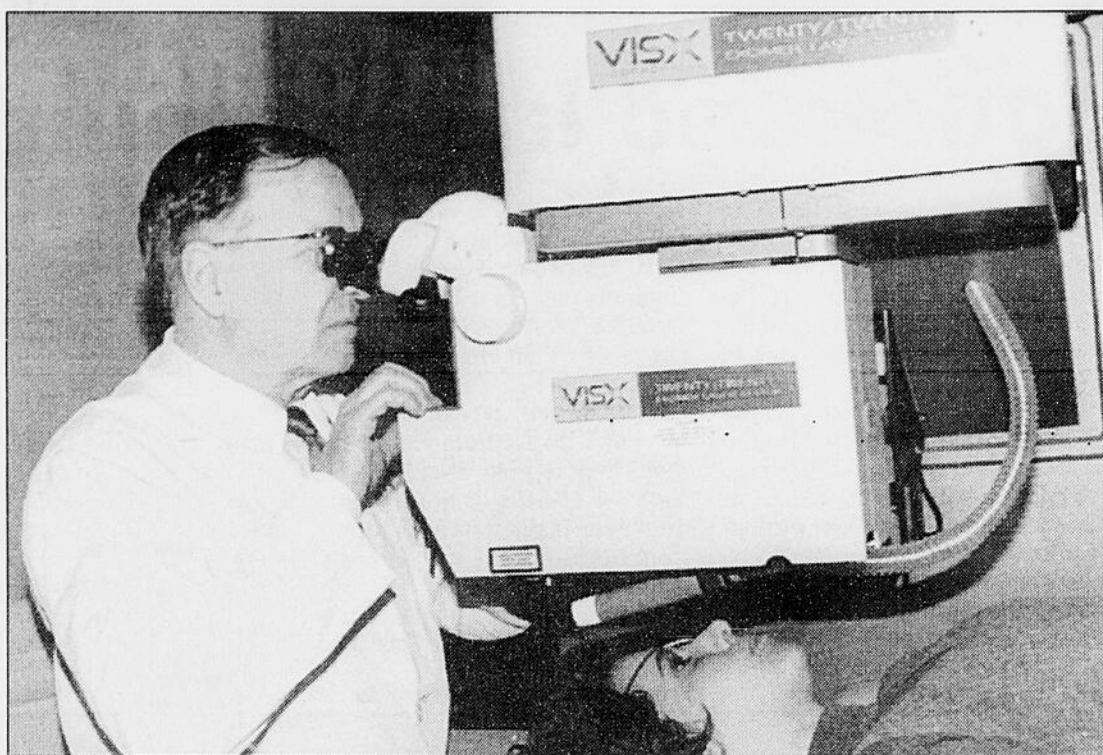
Les accessoires de série et en option incluent :

- Coussin gonflable pour le conducteur et le passager avant
- Dossiers arrière rabattables 60/40 avec accoudoir central
- Moteur V6 à DACT de 2,5 litres et 24 soupapes en option
- Protégée par la Garantie Leadership Mazda
- Condamnation centrale des portes et lève-vitres électrique
- Sonorisation AM/FM stéréo à lecteur de cassettes à inversion auto et commandes logiques
- Système de freinage ABS en option
- Intérieur de cuir en option
- Et toujours prête pour un essai routier!

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

mazda
Je me sens bien

*L'offre d'une transmission automatique ou d'un rabais équivalent de 975 \$ s'applique aux 626 Cronos 1994 et 1995 neuves achetées et livrées par un concessionnaire Mazda participant à partir du 5 janvier et pour une durée limitée. Taux de location personnalisée Mazda: Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf 626 Cronos DX 1995 décrit ici pour une location de 48 mois. Des termes plus courts sont offerts. Un versement initial de 2 400 \$ et un dépot de 350 \$ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractée est de 15 950 \$ comprenant le transport et la préparation. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08 \$ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Les offres d'une transmission automatique ou d'un rabais équivalent et de taux de location ne peuvent être combinées. Les offres sont valides exclusivement pour des achats au détail à partir du 5 janvier 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer moins cher. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les véhicules peuvent différer de celui illustré ici.



LASER - Ce laser Excimer, qui coûte environ 600 000 \$, servira à des fins de recherche et d'enseignement, en plus de traiter certaines maladies de la cornée et de corriger des problèmes de myopie et d'astigmatisme. (Photo PC)

Ophtalmologie

Un laser Excimer à Montréal

MONTREAL (PC) - L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont a conclu une entente avec une entreprise privée pour mettre à la disposition de son département d'ophtalmologie le laser Excimer, qui servira à des fins de recherche et d'enseignement, en plus de traiter certaines maladies de la cornée et de corriger des problèmes de myopie et d'astigmatisme.

La nouvelle unité clinique et de recherche a été inaugurée hier par l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, dans l'est de Montréal.

Il s'agit de la première unité du genre implantée dans un centre hospitalier universitaire au Québec en collaboration avec une université; le laser sera à la disposition des professeurs d'ophtalmologie de l'Université de Montréal.

Ce laser Excimer, qui coûte environ 600 000 \$, se retrouve surtout en cabinet privé ou en hôpital mais appartenant à des intérêts privés. Son entretien annuel est évalué à 50 000 \$ à 60 000 \$ par an.

L'intérêt, pour l'hôpital, est de pouvoir aussi s'en servir pour des fins de recherche, d'enseignement et de traitement, en plus des possibilités esthétiques.

Une intervention pour des fins esthétiques corriger la myopie ou l'astigmatisme coûte 2000 \$ l'oeil. Une intervention pour soigner une maladie de la cornée est remboursée par la Régie de l'assurance-maladie.

Les responsables du département d'ophtalmologie de l'hôpital s'attendent à ce qu'une cinquantaine de cas de maladie de la cornée par an puissent être traités grâce à ce laser.

De 25 à 30 pour cent des gens sont myopes ou astigmatés. L'intervention au laser, dans les cas de myopie, consiste à modifier la courbure de la cornée, aussi rapidement qu'en une minute.

Cette intervention est pratiquée depuis quelques années seulement. On a répertorié environ 300 000 cas depuis 1988 à travers le monde, notait le Dr Isabelle Brunette, ophtalmologiste à l'hôpital.

En matière de recherche, le personnel médical s'intéresse aussi au laser Excimer pour

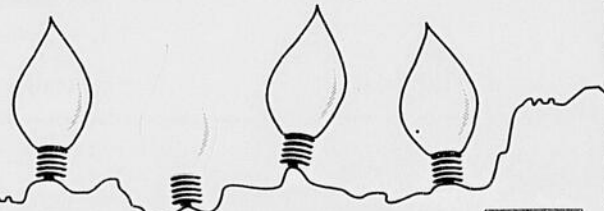
d'autres applications: peut-être l'hypermétropie ou la presbytie.

En matière d'enseignement, le laser Excimer sera à la disposition des professeurs du Département d'ophtalmologie de l'Université de Montréal, qui pourront bénéficier de l'expertise technique et de la formation adéquate, avec leurs étudiants.

LOTO-SOINS GAGNANTS



De gauche à droite, Alain Boivin, gérant de l'électronique chez Ameublements Tanguay, Georges Bal, gagnant d'une caméra vidéo portative, Louise Dunn, gagnante d'un discman, Marguerite Gilbert, gagnante d'un téléviseur 36", Nicole Noël, Suzanne Tremblay et Réjean Tremblay respectivement, gagnants d'un discman.



La Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi

consom'at

CFIX 96,9 FM ROCK-DÉTENTE

AMÉUBLEMENTS TANGUAY

QUOTIDIEN

progrès-dimanche

281783

QUOTIDIEN
progrès-dimanche

CARNET MONDAIN

Spécial Saint-Valentin

ANNONCE AVEC PHOTO:

15 95\$
SUR 1 COLONNE

SUR 2 COLONNES: **29 95\$**

SANS PHOTO

TEXTE DE BONS VŒUX **7\$**
JUSQU'À 20 MOTS (30c par mot additionnel)



Dites à ceux
qui vous tiennent
à cœur...

Je t'aime
par l'entremise du journal

C'EST ORIGINAL!
C'EST NOUVEAU!

Pour informations:
545-4014

281598

Les automobiles à 12 000 \$ sont rares

MONTREAL (PC)-Les automobiles neuves à 12 000 \$ se font rares. Tous les grands manufacturiers d'automobiles ont en effet procédé à une «hausse vertigineuse de prix» cet hiver, a déclaré George Iny, président de l'Association pour la protection des automobilistes, lors du bilan annuel qu'il a fait à Montréal hier.

On observe «une raréfaction des modèles à prix populaire», a-t-il dit, les trois grands ayant entrepris une réorganisation du marché des autos neuves et un renouvellement de leur flotte dans une catégorie de prix supérieure, c'est-à-dire à partir de 17 000 \$.

Quant aux Japonais, ce sont leurs véhicules haut de gamme qu'ils ont maintenant le plus de mal à vendre. Mais plusieurs marques populaires japonaises sont également en train de tomber en disgrâce, notamment la Subaru et certaines Mazda, fait valoir le président de l'organisme voué à la protection des automobilistes.

Ceci le conduit à émettre la *Autobus de Québec*

Harel fixe une date

QUEBEC (PC)-La Société de transport de la communauté urbaine de Québec et son syndicat des chauffeurs devront en arriver à une entente d'ici mercredi prochain, somme la ministre de l'Emploi, Louise Harel, qui brandit la menace d'une loi spéciale pour faire rentrer les chauffeurs d'autobus au travail.

«S'il n'y a aucune volonté, je le saurai cette semaine. Et j'aviserai mes collègues ministres et le premier ministre», a déclaré la ministre à sa sortie d'une commission parlementaire.

«J'espère que les pas qui sont à faire le seront d'ici là (le prochain conseil des ministres)», a-t-elle ajouté, disant trouver déraisonnable cette grève dans les transports en commun à Québec, qui dure depuis près de trois mois.

L'imposition d'une loi spéciale n'est pas exclue, souligne la ministre. Mais ce serait la première fois, explique-t-elle, que le gouvernement force le retour au travail de syndiqués qui respectent les services essentiels.

Suite au rejet, par la STCUQ, de la dernière offre de ses syndiqués, la ministre encourage fortement l'employeur à tenir compte des solutions proposées par le médiateur nommé au dossier.

«Le médiateur a fait par écrit des suggestions à la STCUQ, j'en profite pour les encourager à considérer d'autres offres. Les dernières offres syndicales ne sont pas finales. Je les invite à ne pas fermer le dossier, c'est prématuré», dit-elle.

Si on en arrive pas à un accord,

recommandation suivante: «En attendant que le vent tourne de leur côté, Monsieur et Madame Tout-le-monde lorgnent la location à long terme ou les voitures d'occasion pour diminuer les coûts.» On juge à l'APA que le marché de l'automobile se réajustera dans les prochaines années.

Parmi les constructeurs nord-américains, General Motors éprouve des problèmes avec ses modèles intermédiaires et Chrysler est passé «de la cave au sommet» avec «des prix abordables, un design qui plaît et une publicité au goût des jeunes».

De façon générale, l'APA ajoute que les fabricants augmentent la dimension et la puissance de leurs nouvelles voitures tandis que la plupart des consommateurs sont en fait laissés pour compte avec l'abandon d'un important nombre de modèles à bas prix.


A la sortie des chaînes de montage, les automobiles de luxe sont en train de perdre leur clientèle et les véhicules à quatre roues motrices les rempla-

cent. «Auparavant réservés à la randonnée tout-terrain, les Jeep et les Pathfinder font maintenant concurrence aux berlines intermédiaires et aux voitures de luxe», a dit le président de l'APA.

Cette mutation survient tandis que les prix des automobiles ont fortement augmenté ces derniers mois, particulièrement ceux des modèles qui sont les plus en demande. On note aussi que les constructeurs nord-américains «ne semblent pas faire trop de cas de la qualité d'assemblage des Jeep, une des pires de l'industrie, et de l'abandon de la garantie de sept ans sur le groupe motopropulseur, la plus longue de l'industrie».

L'organisme de protection des automobilistes a fait l'essai d'une vaste gamme de véhicules, ce qui l'amène à faire quelques mises en garde. La Jaguar et la Volkswagen Passat sont un mauvais achat en 1995, tout comme certaines de Chevrolet, à savoir la Corvette, la Beretta, la Corsica et l'Astro. Il en est de même pour la Safari de GM et l'Aerostar de Ford. Toutes ces marques sont proscrites par l'APA et rayées de la liste des achats en 1995.

A l'inverse, selon la révision annuelle de l'Association, la Civic de Honda ainsi que la Corolla et la Tercel de Toyota semblent être les meilleurs achats parmi les véhicules neufs les moins chers. L'Accord de Honda et l'Altima de Toyota remportent la palme dans la catégorie intermédiaire tandis que les Taurus, Saab, Lexus et Volvo 850 sont choisies dans la catégorie des voitures de luxe.




RÉSULTATS

Photo-Québec

Tirage du 95-01-18

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
896600	10 000 \$	433901	10 000 \$
96600	1 000 \$	33901	1 000 \$
6600	100 \$	3901	100 \$
600	10 \$	901	10 \$
00	5 \$	01	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
89660	1 000 \$	43390	1 000 \$
8966	100 \$	4339	100 \$
896	10 \$	433	10 \$
89	5 \$	43	5 \$

3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
845353	10 000 \$	678337	100 000 \$
45353	1 000 \$	78337	1 000 \$
5353	100 \$	8337	100 \$
353	10 \$	337	10 \$
53	5 \$	37	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
84535	1 000 \$	67833	1 000 \$
8453	100 \$	6783	100 \$
845	10 \$	678	10 \$
84	5 \$	67	5 \$




Tirage du 95-01-18

03	06	10	13	17
18	22	23	27	30
31	33	35	43	48
51	56	61	66	70

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



CARNET

MONDAIN

15 95\$

SUR UNE COLONNE

29 95\$

SUR DEUX COLONNES


ANNONCE AVEC PHOTO:

SANS PHOTO


TEXTE DE BONS VŒUX JUSQU'À 20 MOTS (30c par mot additionnel)

7\$


BONNE FÊTE



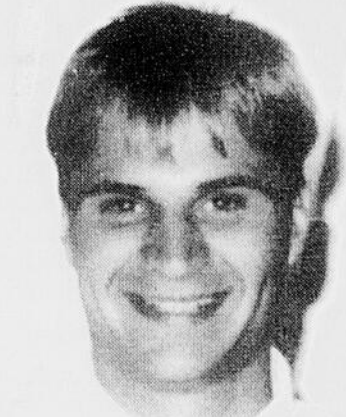
BONNE FÊTE Grand-Papa Fernand.
Emilie, Patricia et Dany




BONNE FÊTE À une vieille souche des années 30 qui a su se garder jeune. Nous la félicitons pour son courage, elle a perdu une cinquantaine de livres. Si vous la reconnaissez, vous pouvez l'appeler.
Lise, Yvon, Eric xxx




BONNE FÊTE au Vieux loup de mer de l'équipe des ventes de Progrès-Dimanche **Roger Châteauneuf.**
Passe une belle journée.
Tes compagnes et compagnons de travail.



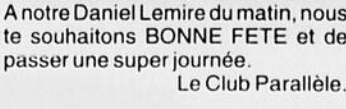
BONNE FÊTE au Vieux loup de mer de l'équipe des ventes de Progrès-Dimanche **STEPHAN!**
La gang d'Improthèque.



A une épouse charmante et une maman attentionnée, bonne fête pour tes 30 ans Fabienne. Yves, Tania, Carol Ann, Alexandre xxxx.



A notre Daniel Lemire du matin, nous te souhaitons **BONNE FÊTE** et de passer une super journée.
Le Club Parallèle.



BONNE FÊTE à Lise Beaulieu de Rivière-du-Moulin.
De la part de ta belle-soeur Gisèle et ton beau-frère Yvon.

POUR INFORMATIONS: 545-4014

LE QUOTIDIEN, le Jeudi 19 Janvier 1995 - 21

«Les Amants de Fernande»

Le trio chicoutimien chante Brassens

par Christiane Laforge

ALMA (CL) - Les poètes ne meurent pas. Ils survivent dans la fidélité des cœurs conquis. Que ce soit ceux qui le chantent ou ceux qui l'écoutent, Brassens est encore entendu... attendu aussi.

Le trio chicoutimien, «Les Amants de Fernande» présenteront un spectacle en hommage à Brassens au Violon Dingue. Daniel Gauthier, guitare, Marc Boucher, guitare et voix, Réjean Blackburn, contrebasse, ont décidé de partager leur complicité avec un public qui sait que «ses mots ont rapprochés des gens, les ont fait réfléchir et repartir le cœur content.»

Pour cette soirée, le trio tient à recréer le climat qui les a réunis. Le spectacle devrait se dérouler

en coopération avec le public. On ne fera pas que chanter, mais aussi discuter, échanger sur le poète. «Les enchaînements ne tentent pas de donner la clef de voûte, la solution finale, la volonté de Brassens, mais bien d'aromatiser la salle de spectacle d'odeurs que l'on rencontrera dans ce sentier sonore.»

Le trio

Marc Boucher est enseignant, poète et philosophe «amateur» qui aime particulièrement la musique de Brassens et de Frank Zappa.

Guitariste depuis quatre ans, il se perfectionne sous la direction de Daniel Gauthier, principalement dans la chanson française.

Il est l'instigateur et coordinateur des soirées de poésie au bar Le Potin. Il est aussi régis-

seur de plateau et auteur d'un recueil de poésies et nouvelles, «L'âme du rasoir».

Musicien autodidacte, Réjean Blackburn joue de la guitare et de la contrebasse, aimant les musiques de style jazz, blues, rock, big band, latin et chanson française.

Il a été membre des groupes «Midi30», «Taxi blues», «Rham» et du Grand orchestre Yvonnick Desbiens. Il s'est produit dans

plusieurs festivals de Rimouski, Québec et Chicoutimi.

Daniel Gauthier est professeur de guitare classique à l'École de musique et solfège de Chicoutimi. Diplômé de l'Université Laval, il s'est perfectionné sous la direction de David Russel, Manuel Barrueco, Alvaro Pierri et Jean Vallières. Il est compositeur, arrangeur, chef d'orchestre, guitariste, bassiste, banjoïste, harmoniciste.

Membre de «Stage Band», «Praetorius», «Taxi Blues», il a également travaillé avec la chanteuse Jocelyne Tremblay. Il se produit en salles de spectacles et lors des festivals québécois et canadiens.

Le spectacle «Hommage à Brassens», avec le trio Les Amants de Fernande, sera présenté au Violon Dingue d'Alma, vendredi et samedi 27 et 28 janvier à 22h00.



TRIO - «Les Amants de Fernande»: Réjean Blackburn, Marc Boucher et Daniel Gauthier.

Fondation Timi

Bourses de 3480 \$ pour des danseurs

CHICOUTIMI (CL) - La Fondation Timi de Chicoutimi souligne la performance de plusieurs danseurs et leur accorde des bourses totalisant 3480\$.

L'Ensemble folklorique «Les Farandoles» a reçu une bourse de 1480\$. Cette bourse permettra à 14 étudiants de la troupe des Farandoles de suivre un stage de perfectionnement en danses folkloriques québécoises et en gigue. Cette formation complémentaire profitera aux élèves des différents ateliers.

Couple Martel-Gagné

Le duo de danseurs Claude Jr. Martel et Isabelle Gagné a reçu une bourse de 1500\$. Cette bourse leur assure les moyens de poursuivre leur perfectionnement en technique de danse avec le champion canadien professionnel Pierre Allard.

Rappelons que le couple Martel-Gagné a gardé la première position lors des 14 compétitions de 1993-1994 dans la catégorie «22 et plus or latin». Il a obtenu les deux premières positions et la troisième, cette année, dans la catégorie «22 et plus pré-amateur latin».

Claude Jr. Martel et Isabelle Gagné ont l'intention de se faire valoir sur la scène provinciale et canadienne dans la catégorie «pré-amateur» dans le but

d'accéder au plus vite aux niveaux les plus élevés. Ils comptent représenter Chicoutimi et le Canada dans les compétitions nationales et internationales.

Stéphanie Lavoie

Danseuse et professeur de l'Ensemble folklorique des Farandoles, Stéphanie Lavoie est également boursière de la Fondation Timi. Une bourse de 500\$ qui lui permettra de suivre un stage de perfectionnement en danse orientale et internationale.

Stéphanie Lavoie est connue pour sa participation à divers événements majeurs en danse, dont la Folko Fête internationale, l'opérette du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi et la Fabuleuse histoire d'un royaume.

CINÉMA IMPÉRIAL
1120 Boul Talbot 549-9022

ZONE CRITIQUE (13+)
TOUS LES JOURS: 7:00

LE BAGARREUR DE RUE (13+)
VEN. ET LUN. À JEU.: 7:05 - 9:35
SAM. ET DIM.: 2:05 - 4:35 - 7:05 - 9:35

LÉGENDES D'AUTOMNE (G)
VEN. ET LUN. À JEU.: 7:00 - 9:30
SAM. ET DIM.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

L'INVITÉ (G)
VEN. ET LUN. À JEU.: 7:25 - 9:30
SAM. ET DIM.: 1:00 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:30

LE ROI LION (G)
SAM. ET DIM. SEULEMENT: 1:00 - 3:00 - 5:00

Q.I. v.f. (G)
TOUS LES JOURS: 9:25

CINÉMA JOUQUE
2445-ST-DOMINIQUE 695-0261

JUNIOR V.F. (G)
SAM. ET DIM. SEULEMENT: 2:00 - 4:30

HARCÈLEMENT (13+)
TOUS LES JOURS: 7:00 - 9:30

LA CLOCHE ET L'IDIOT (G)
VEN. ET LUN. À JEU.: 7:15 - 9:15
SAM. ET DIM.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

★ Venez vivre l'Expérience DIGITALE, ★
★ UNIQUEMENT EN SALLE !

PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL TALBOT 545-4260
-mardi et mercredi: 3.25\$-

LA CLOCHE ET L'IDIOT (G)
Tous les soirs: 7h10 - 9h30

HARCÈLEMENT (13+)
Tous les soirs: 9h30

NELL (G)
Tous les soirs: 7h00 - 9h25

LIVRE DE LA JUNGLE (G)
Tous les soirs: 7h20

ALMA: 668-0141 MISTASSINI: 276-2002

LES AIGUILLES ET L'OPIMUM

De Robert Lepage avec Marc Labrèche

Un événement théâtral reçu en Europe et en Asie comme un chef-d'œuvre

Auditorium DUFOR

JUDI 19 JANVIER À 20 H

Adm.: 26 \$
Étudiants à temps complet avec carte, groupe (15 et +): 16,50 \$

RESERVATECH 549-3910

VISA MasterCard

Ministère de la Culture et des Communications

QUOTIDIEN

VILLE DE CHICOUTIMI 280573

EN BREF

Choquette-Voisine

QUEBEC (PC) - Le magicien Alain Choquette n'a pu accepter l'invitation du chanteur Roch Voisine de faire partie de son spectacle lors de sa tournée européenne, qui débute le 19 janvier. Une trentaine de villes sont inscrites à l'agenda.

«Il avait été effectivement question qu'Alain (Choquette) fasse la première partie de Roch (Voisine), en Europe, mais les choses se sont précipitées pour Alain, aux États-Unis, et ça ne s'est pas concrétisé», explique le responsable de tournée du magicien, Mme Danielle Papineau-Couture.

En ce moment, Alain Choquette fait partie de la tournée américaine «The Great Radio City Music Hall Spectacular» avec les Rockets, une troupe de danseurs-chanteurs réputée aux États-Unis, qui existe depuis plus de 60 ans.

Laurence Jalbert

GRAND-MÈRE (PC) - La prestation que donnera Laurence Jalbert prochainement au Centre de la culture de Grand-Mère pourrait être enregistrée en vue de faire l'objet d'un disque «live».

La chanteuse étudie sérieuse-

ment cette possibilité actuellement. Ce sera une version acoustique du spectacle de la chanteuse gaspésienne, qui sera accompagnée pour l'occasion de trois musiciens.

Ce sera sans aucun doute l'événement de la saison au Centre de la culture de Grand-Mère. Parmi les autres têtes d'affiche qui s'y produiront, il y aura le groupe Zébulon, découverte de l'année lors du dernier gala de l'ADISQ, et l'humoriste Sol.

Nouvel organisme

OTTAWA (PC) - Le ministre des Ressources humaines Lloyd Axworthy doit annoncer jeudi qu'un nouvel organisme sera responsable de l'aide aux écrivains, chanteurs, créateurs en arts visuels et autres artistes. Comme 16 autres agences fédérales, dans autant de secteurs économiques, celle-ci est conçue pour favoriser l'apprentissage et la recherche de travail.

«Ce conseil est créé pour voir aux questions de ressources humaines dans ce secteur», a indiqué hier un porte-parole du ministère. Deux documents d'analyse doivent aussi être publiés, lors de l'annonce par M. Axworthy.

PEANUT



PHILOMÈNE



POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE



AUJOURD'HUI À LA TÉLÉ

	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	
CKRS	Bon Matin / Robert Marien (8h30)	Pacha / John... (9h01)	Tao Tao	Soeur Angèle	Les Christine			Le Midi	Louvain à la carte / Steve Barakat	Entrez la visite!			Les Temps modernes / Macha Grenon	Tic et Tac	Ribambelle/0340	Aventures...	Watata-tow	Meilleur gagne			
CFRS	Les émissions débutent à 10h30				Images du Québec	Bibi et Geneviève	Secrets de chef	Les Pierrafeu	Le Grand Journal	Cinéma / L'EXIL DÉCHIRANT (4) avec Gordon Pinsent, Jackie Burroughs				Relevez le défi		Epicierie en folie-Méto	Le Grand Journal	Edition régionale			
CJPM	Salut, bonjour! (8h00)	Bla Bla Bla...!	Top modèles	Aimer	Bon Appétit	La Vie au / Première	TVA / Éd. régionale	Première Ligne (12h25)	Au nom de la beauté	Les Feux de l'amour	Santa Barbara	C. Lamarche / Quand on se tape dessus à l'école	Mongrain								
R.Q.	Planification de la retraite	Médicaments et personnes âgées	Le Marché aux images	Physiologie du vieillissement	Techn. de l'info.	Mode d'emploi	Québec School Telecasts	Glitch	Concordia Films &...	Le Système scolaire au Québec	Feu vert	Garfield et ses amis	As-tu vu ça?	Les 100 Watts							
JEUDI 19 janvier	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00								
R.Q.	Passé-Partout	Téléservice	Option éducation			Omni science	Cinéma / À CORPS PERDU (3) avec Matthias Habich, Johanne-Marie Tremblay				Téléservice (22h40)										
CKRS	Saguenay-Lac-St-Jean, ce soir (18h15)	Les Aventures du jeune Indiana Jones	Scoop	Tous pour un / Beethoven			M'aimes-tu?	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sport / Météo (23h25)	Cinéma / SPÉCIAL PREMIÈRE (4) avec Jack Lemmon, Walter Matthau										
CJPM	Le TVA	Piment fort	Beverly Hills, 90210	La Trentaine	Claire Lamarche / Cadeau du mois: Francis Cabrel			Ad Lib / Hervé Hovington, Renée Claude, Diane Jules	Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23h56)		Cinéma / LA MAÎTRESSE... (20h2)										
CFRS	Sonia Benezra / André Robitaille, Alain Dagenais	La Guerre des clans	Et si c'était vrai?	Cinéma / CAPTIVE (5) avec John Stamos, Joanna Kerns			Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	Cinéma / LE GRAND... (3)										
TV5	Des Chiffres et des lettres	Cuisine / Visions	Journal FR2	Au nom de la loi / Personnes âgées dans les maisons de retraite			Paris lumières	L'Homme de Suez (6/6)	En toute liberté	Le Soir 3	Visions / Kaléi. (22h55)	Intérieur nuit (23h45)									
S.E.	Beethoven 2 (17h10)	Le Sexe des étoiles (18h40)			Les Profanateurs, l'invasion continue				Louis, enfant roi				Zoom (0h25)								
CBFT	Ce soir	Les Aventures du jeune Indiana Jones	Scoop	Tous pour un / Beethoven			M'aimes-tu?	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sport / Météo (23h25)	Cinéma / SPÉCIAL PREMIÈRE (4) avec Jack Lemmon, Walter Matthau										
CFER	Le TVA	Piment fort	Beverly Hills, 90210	La Trentaine	Claire Lamarche / Cadeau du mois: Francis Cabrel			Ad Lib / Hervé Hovington, Renée Claude, Diane Jules	Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23h56)		Cinéma / LA MAÎTRESSE... (20h2)										
CBJET	News	The Health Show	Man Alive	The Nature of Things	North of 60			CBC Prime Time News		News	Larry Sanders Show	Codco									
CFCF	Pulse	Entertainment Tonight	The Simpsons	Due South	Seinfeld	Grace Under Fire	ER	CTV News	Pulse	F.T. Fashion Television											
WVNY	News	ABC News	Star Trek: The Next Generation	My So-Called Life	Matlock			Day One	News	Nightline (23h35)	Pub (0h05)										
WCAX	News	CBS News	Entertainment Tonight	Due South	Eye to Eye with Connie Chung			48 Hours	The Late Show with David Letterman (23h35)												
WPTZ	News	NBC News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Mad About You	Friends	Seinfeld	Mad About You	ER	The Tonight Show (23h35)											
WCFE	ITN News	Nightly Business	MacNeil / Lehrer Newshour	Nature	Nova / Iceman			Future Quest	MediaTelevision	Yes, Prime Minister	Through Her Eyes										
TSN	Winterspeed Series	Sportsdesk	Inside Sports	Rinkside	Basketball NBA / Knicks - Rockets				NBA Action	Sportsdesk	Inside Sports										
TMN	Love Potion No 9 (17h15)	Blink	The Firm						Prototype X29A (23h45)												
RDS	Carnet de plongée	Sports 30	Sport en crise	Question de sport	Basketball NBA / Knicks - Rockets				Ski Mag	Sports 30	Sport en crise	Billard plus									

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.

DÉTENTE

BRIDGE

UNE ASTUCIEUSE NO 28

Lors d'une compétition internationale, Rixi Markus — considérée l'une des plus grandes joueuses qu'ait connue le bridge au féminin — s'est retrouvée avec la main suivante en quatrième position en Est.

♠ A 10 8 3
♥ A D V 9 3
♦ -
♣ V 10 3 2

Personne n'était vulnérable et les enchères avaient pris la tournure suivante:

SUD 1 ♥ OUEST 2 ♦ NORD Passe EST ?

Les conventions modernes supposent un contre pour annoncer les deux couleurs non gagnées, c'est-à-dire Pique et Trèfle. Mais Rixi Markus ne le voyait pas ainsi. Elle a passé sans la moindre hésitation. Voyons maintenant la distribution complète.

♠ V 9 7 6 2
♥ 6
♦ D 7 4
♣ D 7 6 5

♠ R 4
♥ 7
♦ R 10 8 6 5 3 2
♣ A 8 4

♠ A 10 8 3
♥ A D V 9 3
♦ -
♣ V 10 3 2

♠ D 5
♥ R 10 8 5 4 2
♦ A V 9
♣ R 9

Suite au passe de son adversaire de droite, Sud, sans se douter de rien, a répété ses Coeurs. Cette fois Rixi Markus a sauté sur l'occasion pour contrer ce 2 ♥.

L'entame brillante du Roi de Pique — pas facile à trouver mais nous avons affaire à de grandes championnes — allait entraîner une chute de quatre plis, soit 800 points de pénalité en faveur d'Est/Ouest. Il s'agissait de loin de la meilleure marque. Une autre équipe Est/Ouest se réfugia à 3 ♦, contrat qui allait se résoudre par un pli en moins; ce qui donnait 50 points à leurs adversaires en Nord/Sud au lieu d'en récolter 800. On est championne ou on ne l'est pas!

CINÉ-TÉLÉ

13h00

CFRS — L'EXIL DÉCHIRANT 455109 (4) (John and the Missus). Can. 1986. Drame social réalisé et interprété par Gordon Pinsent avec Jackie Burroughs et Randy Follett. — Au début des années 60, un Terre-Neuvien refuse de quitter son village lorsque la mine de cuivre où il travaillait s'apprête à (2h30)

20h00

CFRS — CAPTIVE 72074 (5) É.-U. 1991. Drame policier de M. Tucker avec John Stamos, Joanna Kerns et Barry Bostwick. — Deux psychopathes retiennent en otage une famille originaire de l'Oregon. (2h)

21h00

R.-Q. - CIVV — À CORPS PERDU 2899180 (3) Can. 1988. Drame psychologique de L. Pool avec Matthias Habich, Johanne-Marie Tremblay et Michel Voita. — À son retour d'un éprouvant séjour en Amérique Centrale, un photographe vit péniblement la rupture du ménage à trois où il trouvait son équilibre émotif. (1h40)

23h30

CKRS - CBFT — SPÉCIAL PREMIÈRE 3869819 (4) (The Front Page). É.-U. 1974. Comédie de mœurs de B. Wilder avec Jack Lemmon, Walter Matthau et Austin Pendleton. — Un journaliste cache un condamné à mort évadé pour s'assurer l'exclusivité de ses déclarations. (2h10)

00h00

CFRS — LE GRAND EMBOUTEILLAGE 365681 (3) It. 1979. Comédie dramatique de L. Comencini avec Alberto Sordi, Angela Molina et Harry Baer. — Les réactions diverses d'automobilistes bloqués dans un embouteillage prolongé. (2h30)

00h02

CJPM - CFER — LA MAÎTRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS 802136 (3) (The French Lieutenant's Woman). G.-B. 1981. Drame psychologique de K. Reisz avec Meryl Streep, Jeremy Irons et Hilton McRae. — Pendant qu'on tourne un film tiré d'un roman situé à l'époque victorienne, les deux interprètes des rôles principaux vivent une liaison. (2h30)

TÉLÉROMANS

17h00

CKRS - CBFT — WATATATOW 75068 Émilie (Élyse Aussant) envie sa copine Manon (Marie-Josée Poirier) parce qu'elle a un bébé. Comme Manon désire être seule avec son nouvel amoureux, elle demande à Émilie si elle veut garder le petit pour la journée.

20h00

CKRS - CBFT — SCOOP 32432 Le Scoop se voit refuser une marge de crédit. Paul Vézina (Raymond Bouchard) est fou de rage. Yolande (Andrée Lachapelle) tente un rapprochement auprès d'Émile (Claude Léveillée). Lionel (Remy Girard) jubile à l'idée de publier l'histoire de Michel (Roy Dupuis). L'histoire d'amour entre Manon et François (Sophie Lorain et René Gagnon) commence à tourner au vinaigre. A l'Express, Léone (Francine Ruel) engage une nouvelle éditorialiste (Catherine Colvey). (1h)

MOTS CROISÉS

NO 2780

HORIZONTALEMENT

- Aléa - Se débarrassera de.
- Bois noir - N'eus pas confiance en.
- Bâtiment de plan circulaire, souvent surmonté d'une coupole - Palpe.
- Métal précieux - Résiste.
- De même - Visionneuse sonore professionnelle utilisée pour le montage (cin.).
- Outil pour tailler les branches - Utilisa.
- Aux environs.
- Dieu des Vents - Graffiti constituant un signe de reconnaissance - Prénom masc.
- Se sert de faux-semblants pour parvenir à ses fins - Consonnes jumelles - Affl. du Danube.
- Durillon - Il se paie pour l'usage de l'argent prêté.
- Stupéfaits - Propre.
- Sélénium - Écloses - Sorti de.

VERTICALEMENT

- Courage exceptionnel - Adj. démons.
- Commence - Plante voisine de la gesse.
- Une manche, au tennis - Pellicule dure qui enveloppe certaines graines.
- Déséquilibrées - Radon.
- Prénom masc. - Tellure Élytre.
- Tassent uniformément la

- neige avec les skis - Non vêtue.
- Écoeuvantes.
 - Lac des Pyrénées - Alcoo- liques.
 - Ensemble des instruments de l'orchestre.
 - Lettre grecque - Relatifs aux oreillons.
 - Réunions de gens que l'on invite à boire - Greffes.
 - Cri de douleur - Frère de Moïse - Pron. familial.

SOLUTION DU PROBLÈME D-2779

1	N	O	N	C	H	A	L	A	N	T	E	S
2	E	C	U	R	E	U	I	L	U	N	I	
3	C	E	L	E	R	S	E	L	E	C	T	
4	T	A	T	O	I	A	A	O	O			
5	A	N	N	O	N	G	A	B	O	R	E	
6	R	I	N	S	T	R	U	I	R	E		
7	I	R	A	N	E	C	R	A	N			
8	N	E	E	B	R	A	N	L	E	R	A	
9	E	V	E	R	E	N	E	M	O	T		
10	E	M	E	U	S	M	E	N	T			
11	T	R	O	T	R	O	M	A	N	C	E	
12	L	E	I	F	U	N	E	S	T	E	S	

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

MOT MYSTÈRE

1716 11 lettres Le mot clé: Beau

admirer	décoré	fleur	magie	radieux
aimer	déesse	grâce	magique	raffiné
attraits	diamant	grand	magistral	ravi
béat	ébahi	gracieux	majesté	rubis
beau	ébloui	idéal	modèle	suave
belle	éclat	image	paisible	suprême
bien	embellir	joli	parer	vie
brio	émoi	luire	parure	
calme	extase	luit	plaire	
chic	faste		précieux	
couleur	féerie		prisme	

Solution du problème précédent: surmenage

I	E	R	A	F	F	I	N	E	S	B	E	L	L	E
L	E	T	S	E	J	A	M	T	T	O	L	U	N	C
O	S	E	L	B	I	S	I	A	P	S	I	U	G	L
J	I	E	M	O	I	A	E	O	G	R	A	R	I	A
C	U	I	X	R	R	B	I	F	E	E	A	F	B	T
A	O	V	P	T	C	I	H	C	E	N	L	R	R	M
L	L	U	T	N	A	M	A	I	D	E	C	A	O	R
M	B	A	L	R	N	S	B	E	U	X	R	D	X	I
E	E	D	E	E	S	S	E	R	U	P	E	I	U	L
P	L	M	I	P	U	U	E	E	A	L	A	E	E	L
L	I	B	A	P	Q	R	I	R	E	E	I	U	I	E
A	A	R	R	I	I	C	U	V	O	G	C	X	C	B
I	E	E	G	M	A	R	A	B	A	C	N	A	E	M
R	M	A	D	R	E	U	T	M	I	R	E	A	R	E
E	M	A	G	I	S	T	R	A	L	S	U	D	P	G

HOROSCOPE

Jeudi, le 19 janvier 1995

Lune en fin Lion. Les enfants qui naissent aujourd'hui aimeront à se mettre en valeur et voudront briller et attirer l'admiration et même la flatterie. Sauront utiliser les autres avec un art consommé. Réussite dans le domaine publique. Amours brillants et superbement déchirants. Facétieux.

Bélier: du 21 mars au 20 avril: Vous aurez à prendre une décision importante aujourd'hui. Tentez de prendre un peu de recul et d'avoir une vision d'ensemble du problème plutôt que de vous attarder aux détails. Votre choix sera alors beaucoup plus pertinent. Certains des natiés de ce signe seront débordés par de nombreuses responsabilités; il vous semblera que tous dépendent de vous. Restez calme et n'éparpillez pas trop vos efforts.

Taureau: du 21 avril au 20 mai: Ne vous attendez pas à vivre des événements tellement excitants. Vous aurez plutôt à accomplir une tâche qui demandera beaucoup de concentration et de patience. Vous traversez une période de doute sur vous-même et tout travail bien effectué vous fera le plus grand bien. Au plan sentimental, vous avez tendance à négliger certaines de vos relations. Parfois, vous oublierez même les promesses que vous aviez faites.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin: Après tant de temps consacré au travail, vous ressentirez le besoin de vous retirer et relaxer. Assurez-vous toutefois que votre travail soit bien terminé. Quelques détails inachevés ou inaccomplis pourraient bien revenir vous hanter plus tard. En soirée, une vieille amitié sollicitera votre présence. Cette soirée sera très agréable et excitante. Amusez-vous!

Cancer: du 22 juin au 22 juillet: Une tâche déplaisante vous attend. Il ne servira à rien de rechigner devant ce travail; le plus vite ce sera fait, le plus vite vous pourrez passer à autre chose. Aujourd'hui, plusieurs personnes dépendront de vos actions et de votre jugement. Soyez toutefois prudent dans vos conseils, car quelqu'un les suivra aveuglément. Vous rencontrerez, en soirée, une personne qui partage vos idéaux. Vous vous sentirez mieux et moins seul.

Lion: du 23 juillet au 23 août: Vous rencontrerez certaines personnes qui pourraient changer votre façon de voir les choses, particulièrement au niveau de votre vie amoureuse. Il est parfois utile d'avoir une opinion étrangère. Ce sont surtout les plaisirs faciles, le jeu qui vous attireront. Comme vous traversez une période de chance, tout jeu de hasard pourrait vous rapporter gros.

Vierge: du 24 août au 22 septembre: Une décision importante devra être prise aujourd'hui. Vous hésitez entre deux options et le choix pourrait s'avérer fort difficile. Il ne servira pourtant à rien de retarder votre décision, car cela ne ferait que miner votre moral. Votre sens critique sera très aiguisé et certaines personnes de votre entourage pourraient être la cible de vos critiques.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre: Aujourd'hui, rien ne vous distraira de vos préoccupations essentielles. Votre concentration étant excellente, vous éliminerez plus facilement les pensées et idées qui sont nuisibles à votre examen des événements. Il y a une probabilité de gains inattendus dans votre vie professionnelle. Au niveau sentimental, vous subirez le contrecoup de vos initiatives précédentes; l'on vous renverra les sentiments que vous aviez manifestés.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre: Une décision à laquelle vous refusiez de faire face devra être prise aujourd'hui. Il sera important de toujours conserver une vision d'ensemble du problème lors de votre décision. Votre vie sociale sera fort active, mais plutôt insatisfaisante. Vous serez à la recherche de relations profondes et serez confronté à une certaine superficialité. Votre santé pourrait demander beaucoup de soin.

Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre: Votre indépendance sera particulièrement apparente aujourd'hui, cependant les gens autour de vous réaliseront que vous ne voulez pas vous retrouver complètement seul. Les gens qui vous aiment vous aideront beaucoup à retrouver une certaine harmonie. Votre santé sera améliorée par une nouvelle vision de ce que vous devez faire.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier: Vous vous sentirez très raisonnable aujourd'hui. Vous prendrez du recul sur les événements pour mieux les comprendre. Il se peut que vous fassiez même marche arrière face à une situation que vous aviez mal évaluée à priori. Vous aurez une grande capacité de comprendre intellectuellement et moralement l'être aimé. Votre adaptabilité sera totale en tout.

Verseau: du 21 janvier au 19 février: Le brouillard se dissipe et tout vous paraît plus clair. Vous percevrez beaucoup mieux les données du problème et votre intuition vous suggérera des solutions ingénieuses. Au plan sentimental, vous aurez toutefois de la difficulté à exprimer ce que vous ressentez. Votre amour-propre vous empêche de dire franchement ce que vous êtes. Votre santé pourrait être troublée par des émotions contradictoires.

Poissons: du 20 février au 20 mars: C'est une de ces journées où vous ne pourrez éviter certaines tâches plutôt ennuyantes. Il vous faudra être réaliste et les accepter. D'ailleurs vous trouverez en vous des ressources insoupçonnées de patience pour faire face aux exigences de la situation. En soirée, quelqu'un de votre entourage aimerait connaître votre avis sur un sujet qui lui est personnel. Évitez toute forme de paternalisme dans vos conseils.

La reprise économique en danger

Le dollar s'enfonce un peu plus

OTTAWA (PC) - Le dollar s'est enfoncé un petit peu plus mercredi au cours du dernier épisode d'un drame qui est en train d'ombrager le succès de la reprise économique du Canada.

Le dollar a commencé la journée en chutant de près d'un tiers de cent, mais s'est par la suite plus ou moins redressé pour clôturer en baisse de 0,13 cent à 70,36 cents US.

«Il y avait une apparence de stabilité dans le dollar, mais je ne dirais pas qu'on est sorti de l'auberge», a déclaré John Whale, le vice-président responsable du marché monétaire à la Banque Toronto-Dominion. «Le patient est encore aux soins intensifs.»

La devise a plongé d'environ un demi-cent mardi et continue à s'échanger à des bas niveaux approchant ceux atteints il y a neuf ans. M. Whale a indiqué qu'une autre bradage pourrait se produire n'importe quand parce que les mêmes vieilles inquiétudes au sujet du déficit et du Québec persistent.

Pendant que le dollar dégringolait, Statistique Canada rapportait que le secteur manufacturier avait enregistré une forte performance en novembre. Les expéditions ont grimpé de 4 pour cent par rapport au mois d'octobre où elles s'étaient établies à 31,5 milliards \$.

Les exportations de produits

manufacturés ont constitué une colonne de soutien pour l'économie récemment, a souligné Craig Wright, un économiste principal de la Banque Royale.

Il a dit que la vigueur de l'économie au mois de novembre devrait lui donner assez d'élan pour continuer de croître au début de 1995, même si les taux d'intérêt freinent les dépenses des consommateurs.

Mardi, à la suite de la chute du dollar, le taux d'escompte de la Banque du Canada a grimpé, entraînant une hausse généralisée de trois quarts de point de pourcentage des banques à charte, à 9,25 pour cent.

Les taux hypothécaires et ceux des prêts personnels étaient censés faire pareil, ainsi que le rendement des dépôts à terme et des certificats de placement garantis.

Tout en provoquant une hausse du coût des emprunts, la défaillance du dollar est en train de frapper les consommateurs en rendant plus onéreux l'achat de dollars américains pour leurs vacances d'hiver. Une banque d'Ottawa a vendu mercredi des dollars américains à 1,44 \$ CAN pièce.

D'un autre côté, un dollar moins fort aide les exportateurs en rendant leurs produits meilleur marché lorsque le prix est converti en devises étrangères.



MARCHÉS - La devise a plongé d'environ un demi-cent mardi et continue à s'échanger à des bas niveaux approchant ceux atteints il y a neuf ans. Le responsable des devises internationales à la Banque de Montréal surveillent les fluctuations sur son écran d'ordinateur.

(Photo PC)

Les Québécois feront des placements conservateurs

TORONTO (PC) - Les Québécois qui prévoient cotiser à un REER cette année prendront moins de risques et feront des placements conservateurs, révèlent les résultats d'un sondage rendus publics mercredi.

Selon ce sondage Trust Royal-Decima, effectué au moyen d'entrevues téléphoniques au début de décembre, 40 pour cent des Québécois qui ont l'intention de cotiser à un régime enregistré d'épargne-retraite pour l'année d'imposition 1994 prévoient inclure des fonds communs, des actions et des obligations dans leurs placements, une diminution par rapport aux 56 pour cent qui avaient signalé cette intention il y a un an.

La prudence se manifeste aussi dans le reste du pays. Un peu plus de la moitié (52 pour cent) des Canadiens qui ont l'inten-

tion de cotiser à un REER prévoient y inclure divers types de placements. Par comparaison, 60 pour cent des Canadiens avaient indiqué leur intention d'inclure des fonds communs, actions et obligations dans leurs placements l'année précédente, selon une étude similaire.

Trente-quatre pour cent des Québécois interviewés pour le sondage ont indiqué qu'ils avaient l'intention de cotiser à un REER, alors que la moyenne nationale est de 40 pour cent.

On remarque que dans l'ensemble du pays, le tiers des personnes interviewées a l'intention d'opter exclusivement pour des dépôts à terme ou certificats de placement garantis (CPG).

Les CPG sont considérés comme des investissements conservateurs, parce que

l'argent qui y est placé est généralement garanti, et le taux de rendement fixe.

Investir dans des fonds communs, des actions ou des obligations comporte un risque, puisque leur valeur pourrait baisser. Mais le potentiel de gain est également plus important.

Plusieurs experts financiers considèrent qu'à long terme, un porte-feuille diversifié offre la meilleure stratégie et les meilleures chances de croissance, ainsi qu'une certaine protection. Elle permet à l'investisseur de profiter de taux plus élevés de rendement des capitaux investis, sans craindre de tout perdre.

L'échantillon national utilisé pour ce sondage comptait 1500 personnes, ce qui comporte une marge d'erreur n'excédant pas 2,6 pour cent, 19 fois sur 20.

EN BREF

Jean Coutu

MONTREAL Le Groupe Jean Coutu inc. annonce un bénéfice net de 9 863 000 \$ ou 0,19 \$ par action pour le deuxième trimestre terminé le 30 novembre 1994, ce qui représente une hausse de 2,6 pour cent sur le bénéfice net de 9 616 000 \$ ou 0,18 \$ par action au même trimestre l'an dernier. Pendant cette période, le chiffre d'affaires et autres produits consolidés du Groupe Jean Coutu ont affiché une croissance de 15,6 pour cent par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour totaliser 276,8 millions \$.

En outre, les revenus générés par l'exploitation américaine se sont accrus de 173 pour cent par rapport au même trimestre de l'an dernier, pour s'élever à 72,6 millions \$ CAN. Les opérations américaines ont dégagé un bénéfice avant impôts pour les six premiers mois de 1 023 000 \$ comparativement à 171 000 \$ de perte pour la même période de l'année précédente. En conséquence, le Groupe Jean Coutu a déclaré un dividende trimestriel de 0,03 \$ par action qui sera versé le 23 février 1995 à tous les porteurs d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A ainsi qu'aux porteurs d'actions de

catégorie B, inscrits aux registres de la compagnie en date du 9 février 1995.

Le Château

MONTREAL (PC) - Les Magasins Château du Canada annonce que le bénéfice avant impôts de l'exercice se terminant le 28 janvier 1995 devrait se situer à environ 8,5 millions \$ ou 1,10 \$ par action comparativement à 11,8 millions \$ ou 1,59 \$ par action un an auparavant. (Le bénéfice des exercices antérieurs incluait un recouvrement de prêts aux employés ayant été dévalués dans les exercices précédents et totalisant 475 000 \$ ou 0,11 \$ par action). La société a précisé que ses comptes n'avaient pas encore été vérifiés. Au sujet de sa situation financière, la compagnie prévoit qu'à la fin de l'exercice son encaisse s'établirait à environ 10 millions \$, que ses stocks seraient à peu près les mêmes que ceux de l'exercice précédent et qu'elle n'aurait pour ainsi dire aucun endettement. Le Château est un détaillant qui exploite 155 magasins dont quatre aux États-Unis et le reste au Canada. Au printemps, la société ouvrira à Toronto un centre de liquidation de vêtements d'environ 18 000 pieds carrés.

Appel de Chrétien

La France étudie, mais...

MONTREAL (PC) - La France étudie avec «beaucoup d'attention» - mais sans enthousiasme évident - l'appel lancé le mois dernier à Paris par le premier ministre Jean Chrétien, qui souhaitait alors la conclusion d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'Amérique du Nord.

«Ca mérite une réflexion

approfondie», a simplement indiqué hier l'ambassadeur de France au Canada, Alfred Seifer-Gaillardin, lors d'un déjeuner-causerie organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal.

Le 1er décembre dernier, dans un discours prononcé au Sénat français, M. Chrétien avait suggéré - pour la première fois publi-

quement - d'envisager la suppression des barrières commerciales entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

«Pourquoi ne pas lancer la réflexion vers un accord global de libéralisation des échanges entre l'Aléna et l'Union européenne», avait-il lancé en invitant les Français à «jeter de nouveaux ponts» avec le Canada.

Nelvana I	9000	13.875	13.500	13.875	+0.25
Nelvana II	1000	0.600	0.600	0.600	-0.150
Nelvana III	2500	0.700	0.700	0.700	-0.150
Newell	24579	1.900	1.900	1.900	-0.400
Newbridge	16273	5.000	5.125	5.125	-0.250
Newkurt	100	15.500	15.500	15.500	-1.875
NiCap A	800	4.750	4.750	4.750	-0.100
NiCap B	6842	8.500	8.125	8.500	-0.250
NiCap C	26250	25.500	25.125	25.125	-0.375
Nippon	3000	0.600	0.600	0.600	-0.020
Nippon II	10000	2.450	2.400	2.450	-0.050
Nippon III	2026	19.750	19.250	19.750	-0.750
Nippon IV	170937	6.500	6.375	6.500	0.000
Nippon V	24590	5.125	4.900	4.900	0.000
Nippon VI	1000	5.000	5.000	5.000	-0.150
Nippon VII	102000	11.750	11.500	11.625	0.000
Nippon VIII	177281	25.875	25.250	25.625	-0.250
Nippon IX	648	24.250	24.250	24.250	0.000
Nippon X	3540	16.000	15.875	15.875	-0.125
Nippon XI	200	13.750	13.750	13.750	-0.125
Nippon XII	4900	10.250	9.750	10.000	0.000
Nippon XIII	96307	11.000	10.500	10.500	-0.250
Nippon XIV	14000	1.000	1.550	1.550	0.000
Nippon XV	214426	48.125	47.250	47.625	-0.500
Nippon XVI	1000	0.930	0.930	0.930	-0.020
Nippon XVII	14000	8.000	7.750	7.750	-0.250
Nippon XVIII	8540	10.625	10.625	10.625	0.000
Nippon XIX	5000	0.300	0.300	0.300	0.000
Nippon XX	214426	48.125	47.250	47.625	-0.500
Nippon XXI	1000	0.930	0.930	0.930	-0.020
Nippon XXII	14000	8.000	7.750	7.750	-0.250
Nippon XXIII	8540	10.625	10.625	10.625	0.000
Nippon XXIV	5000	0.300	0.300	0.300	0.000
Nippon XXV	214426	48.125	47.250	47.625	-0.500
Nippon XXVI	1000	0.930	0.930	0.930	-0.020
Nippon XXVII	14000	8.000	7.750	7.750	-0.250
Nippon XXVIII	8540	10.625	10.625	10.625	0.000
Nippon XXIX	5000	0.300	0.300	0.300	0.000
Nippon XXX	214426	48.125	47.250	47.625	-0.500
Nippon XXXI	1000	0.930	0.930	0.930	-0.020
Nippon XXXII	14000	8.000	7.750	7.750	-0.250
Nippon XXXIII	8540	10.625	10.625	10.625	0.000
Nippon XXXIV	5000	0.300	0.300	0.300	0.000
Nippon XXXV	214426	48.125	47.250	47.625	-0.500
Nippon XXXVI	1000	0.930	0.930	0.930	-0.020
Nippon XXXVII	14000	8.000	7.750	7.750	-0.250
Nippon XXXVIII	8540	10.625	10.625	10.625	0.000
Nippon XXXIX	5000	0.300	0.300	0.300	0.000
Nippon XL	214426	48.125	47.250	47.625	-0.500
Nippon XLI	1000	0.930	0.930	0.930	-0.020
Nippon XLII	14000	8.000	7.750	7.750	-0.250
Nippon XLIII	8540	10.625	10.625	10.625	0.000
Nippon XLIV	5000	0.300	0.300	0.300	0.000
Nippon XLV	214426	48.125	47.250	47.625	-0.500
Nippon XLVI	1000	0.930	0.930	0.930	-0.020
Nippon XLVII	14000	8.000	7.750	7.750	-0.250
Nippon XLVIII	8540	10.625	10.625	10.625	0.000
Nippon XLIX	5000	0.300	0.300	0.300	0.000
Nippon L	214426	48.125	47.250	47.625	-0.500

Placer	11700	0.600	0.600	0.600	-0.020
Placer II	24225	52.625	51.750	52.250	-0.250
Placer III	139154	18.250	17.875	18.125	0.000
Placer IV	500	41.900	40.000	41.000	0.000
Placer V	7800	28.250	28.000	28.250	-0.250
Placer VI	485	20.500	20.500	20.500	-0.500
Placer VII	850	24.375	24.375	24.375	-0.125
Placer VIII	2100	10.000	9.625	9.625	-0.250
Placer IX	7300	11.750	11.250	11.250	-0.250
Placer X	1500	24.875	24.625	24.625	-0.250
Placer XI	50350	9.125	9.125	9.125	-0.375
Placer XII	1500	9.875	9.500	9.875	-0.375
Placer XIII	159338	1.650	0.900	1.020	-0.030
Placer XIV	237800	1.670	1.470	1.650	-0.570
Placer XV	141690	2.850	2.700	2.850	-0.150
Placer XVI	1500	5.500	5.375	5.500	-0.125
Placer XVII	10000	0.400	0.400	0.400	-0.030
Placer XVIII	164000	0.190	0.180	0.180	-0.010
Placer XIX	11000	0.600	0.600	0.600	-0.050
Placer XX	2500	2.650	2.650	2.650	-0.050
Placer XXI	100	18.125	18.125	18.125	-0.125
Placer XXII	16200	17.625	17.125	17.500	-0.250
Placer XXIII	21850	15.250	15.000	15.250	-0.250
Placer XXIV	7800	0.800	0.750	0.750	-0.020
Placer XXV	10000	0.650	0.630	0.630	-0.020
Placer XXVI	11400	26.375	26.250	26.250	-0.125
Placer XXVII	400	4.750	4.750	4.750	0.000
Placer XXVIII	400	5.375	5.375	5.375	0.000
Placer XXIX	2000	1.750	1.750	1.750	-0.050
Placer XXX	3000	1.380	1.350	1.380	-0.030
Placer XXXI	2500	0.810	0.720	0.810	-0.010
Placer XXXII	21500	14.000	13.625	13.750	-0.250
Placer XXXIII	2000	5.125	5.000	5.125	-0.125
Placer XXXIV	9500	9.500	9.250	9.500	-0.250
Placer XXXV	365550	8.375	8.000	8.375	-0.375
Placer XXXVI	96300	15.500	15.000	15.500	-0.500
Placer XXXVII	7000	1.840	1.810	1.840	-0.030
Placer XXXVIII	9000	5.500	5.250	5.500	-0.250
Placer XXXIX	8300	1.500	1.400	1.500	-0.100
Placer XL	4000	4.550	4.550	4.550	0.000
Placer XLI	14000	2.200	2.150	2.150	-0.050
Placer XLII	9000	5.125	5.125	5.125	-0.125
Placer XLIII	2000	2.900	2.850	2.850	-0.050
Placer XLIV	800	1.850	1.750	1.850	-0.100
Placer XLV	1000	15.500	15.500	15.500	-0.500
Placer XLVI	800	15.000	15.000	15.000	-0.500
Placer XLVII	1000	7.000	7.000	7.000	-0.100
Placer XLVIII	800	23.250	23.000	23.250	-0.250
Placer XLIX	45000	26.375	25.750	26.000	-0.125
Placer L	19600	3.050	3.050	3.050	-0.050
Placer LI	25230	7.875	7.500	7.875	-0.375
Placer LII	2600	5.500	5.375	5.500	-0.125
Placer LIII	5000	2.700	2.550	2.700	-0.150
Placer LIV	6000	1.250	0.800	1.000	0.000
Placer LV	13000	13.000	13.000	13.000	0.000
Placer LVI	1000	0.630	0.630	0.630	-0.030
Placer LVII	53250	26.875	26.625	26.625	-0.250
Placer LVIII	4000	4.200	4.200	4.200	0.000
Placer LIX	21357	4.850	4.750	4.850	-0.100
Placer LX	10400	2.300	2.200	2.300	-0.200
Placer LXI	5000	2.250	2.100	2.250	-0.150
Placer LXII	24500	24.250	24.250	24.250	-0.150
Placer LXIII	34200	30.000	29.500	30.000	-1.000
Placer LXIV	375	19.000	19.000	19.000	-0.375
Placer LXV	315639	17.750	17.500	17.625	-0.000
Placer LXVI	3000	1.600	1.600	1.600	-0.050
Placer LXVII	9000	9.000	8.750	8.750	-0.250
Placer LXVIII	106923	26.875	26.000	26.875	-0.875
Placer LXIX	145	19.750	19.500	19.625	-0.125
Placer LXX	3500	26.875	26.750	26.750	-0.125
Placer LXXI	570	26.750	26.750	26.750	-0.125
Placer LXXII	2700	27.875	27.875	27.875	-0.125
Placer LXXIII	25	25.000	25.000	25.000	0.000
Placer LXXIV	2458	2.600	2.500	2.600	-0.100
Placer LXXV	141230	4.700	4.400	4.400	-0.300
Placer LXXVI	12746	11.000	11.000	11.000	-0.125
Placer LXXVII	50225	8.250	8.125	8.125	-0.125
Placer LXXVIII	540	22.750	22.750	22.750	-0.125
Placer LXXIX	100	12.750	12.750	12.750	-0.250
Placer LXXX	6010	13.500	13.250	13.500	-0.250
Placer LXXXI	4000	0.950	0.950	0.950	-0.150
Placer LXXXII	3300	4.200	4.200	4.200	-0.100
Placer LXXXIII	32	0.500	0.500	0.500	-0.050
Placer LXXXIV	28400	19.500	19.250	19.500	-0.250
Placer LXXXV	3800	10.500	10.500	10.500	-0.250
Placer LXXXVI	13000	3.800	3.700	3.700	-0.050
Placer LXXXVII	2000	22.750	22.750	22.750	-0.100
Placer LXXXVIII	4500	1.700	1.600	1.700	-0.100
Placer LXXXIX	16000	3.100	2.850	2.950	-0.150
Placer LXXXX	28000	2.100	2.000	2.100	-0.100
Placer LXXXXI	3000	11.250	11.250	11.250	-0.150
Placer LXXXXII	1000	2.250	2.250	2.250	-0.100
Placer LXXXXIII	12000	0.400	0.400	0.400	0.000
Placer LXXXXIV	3000	12.875	12.875	12.875	-0.150
Placer LXXXXV	7000	7.625	7.625	7.625	-0.250
Placer LXXXXVI	253355	43.125	42.625	42.875	-0.250

PC Docs	90250	3.000	2.800	2.800	-0.070
PMG Inc	1000	1.650	1.650	1.650	-0.050
PWA Corp	1464191	0.445	0.435	0.440	-0.005
PWA Inc	53300	0.495	0.495	0.495	-0.025
PWA Inc II	53300	0.495	0.495	0.495	-0.005
Pac forest	3500	1.140	1.100	1.140	-0.040
Pac forest II	10400	12.500	12.250	12.375	-0.125
Pac forest III	97000	0.320	0.250	0.250	-0.120
Pac forest IV	10250	4.500	4.500	4.500	-0.100
Pac forest V	1250	2.750	2.750	2.750	-0.100
Pac forest VI	70475	3.950	3.900	3.900	-0.100
Pac forest VII	3800	3.000	3.000	3.000	-0.050
Pac forest VIII	8200	5.250	5.125	5.125	-0.225
Pac forest IX	10250	4.500	4.500	4.500	-0.100
Pac forest X	500	38.500	38.500	38.500	-0.375
Pac forest XI	24100	2.600	2.500	2.600	-0.100
Pac forest XII	1000	2.200	2.200	2.200	-0.100
Pac forest XIII	7500	1.750	1.750	1.750	-0.100
Pac forest XIV	1000	1.750	1.750	1.750	-0.100
Pac forest XV	542	12.500	12.500	12.500	-0.200
Pac forest XVI	3200	8.250	8.250	8.250	-0.250
Pac forest XVII	1000	1.850	1.850	1.850	-0.000
Pac forest XVIII	10000	4.100	4.100	4.100	-0.150
Pac forest XIX	42500	0.490	0.385	0.490	-0.105
Pac forest XX	184000	16.375	16.375	16.375	-0.250
Pac forest XXI	11818	5.200	4.900	5.250	-0.250
Pac forest XXII	40	9.000	9.000	9.000	0.000
Pac forest XXIII	86172	11.750	11.250	11.750	-0.500
Pac forest XXIV	9000	1.000	1.000	1.000	-0.100
Pac forest XXV	2788	1.700	1.670	1.670	-0.030
Pac forest XXVI	24930	8.125	7.875	8.125	-0.250
Pac forest XXVII	6300	8.750	8.750	8.750	-0.100
Pac forest XXVIII	3950	1.400	1.400	1.400	-0.100
Pac forest XXIX	11500	0.220	0.220	0.220	0.000
Pac forest XXX	444	0.650	0.650	0.650	0.000
Pac forest XXXI	90426	29.750	29.750	29.750	-0.750
Pac forest XXXII	90550				

Petites annonces

HEURES D'AFFAIRES

8 h 30 à 12 h
13 h 30 à 16 h 30
du lundi au vendredi

Nous prenons
les annonces classées
au comptoir sur
l'heure du midi.

Les annonces classées
du Progrès-Dimanche
jusqu'au vendredi 16 h
précédant la publication.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUOTIDIEN

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11 h 30 la veille de parution.

Nous nous réservons le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?

Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

INDEX

HABITATIONS/IMMEUBLES
TERRAINS / 1 À 21

VÉHICULES / 30 à 43

EMPLOI/ENSEIGNEMENT / 50 à 53

DIVERS / 59 à 78

MESSAGES PERSONNELS
AVIS / 80 à 82

SPORTS / LOISIRS / 100 à 109

TARIFS

En vigueur le 1^{er} janvier 1995 10 mots ou moins

	QUOTIDIEN	PROGRÈS-DIMANCHE
1 jour	6,35 \$	8,34 \$
2 jours	7,65 \$	
3 jours	9,00 \$	
4 jours	10,10 \$	
5 jours	11,30 \$	PLUS 7 % T.P.S.
6 jours	13,15 \$	et 6,5 % T.V.Q.

Mots additionnels: 0,38 \$ mot/par semaine
Lettre majuscule: 3,00 \$ par semaine
Caractères gras: 3,00 \$ par semaine
Encadrement: 3,00 \$ par semaine
Titre centré: 3,00 \$ par semaine

PRIÈRES:..... 35,00 \$ / PLUS T.P.S. 7 %

AVIS DE DÉCÈS:..... 75,00 \$ / ET T.V.Q. 6,5 %

Aucune facturation.

Acceptons les chèques, cartes de crédit.



• 545-4014

SAGUENAY

• 668-4506

ALMA et les environs

• 679-3832

SAINT-FÉLICIEN et les environs

1051, BOUL. TABLOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

01

A partager

PORTAGE-DES-ROCHES SUD: 10 minutes de la ville, homme 50 ans demeurant seul dans une maison luxueuse accepterait à la partager avec une personne seule, autonome, de bonne éducation. Un étage complet disponible comprenant chambre spacieuse, salon avec porte-patio et balcon, salle de bain, le tout meublé entièrement y compris 2 T.V., câble, 350 \$/mois. Tél.: 678-9458

03

Bâtisses commerciales

\$\$\$ AUBAINE \$\$\$ AUBAINE \$\$\$ RÉDUCTION DE PRIX 950,000\$
IMMEUBLE COMMERCIAL ET BUREAU 25,000 P.C. 2 ÉTAGES. BIEN SITUÉ !!!
ÉVALUÉ À 1,3 MILLION (SELON RAPPORT D'ÉVALUATION 1988) VENDU POUR MOINS DE 375,000\$ ET OUI MOINS DE 375,000\$ \$\$\$ RABAI\$ DE 950,000\$, FAITES VITE INF-IMAGE 2000 REMI S. VINETTE. 698-1212, 698-1212, 698-1212.

04

Blocs appartements

CHICOUTIMI-NORD: 4X4 1/2, moderne, frais minimes, liquidation. Tél.: 547-1608

05

Chalet à vendre

A VENDRE OU A LOUER: habitable à l'année, construction pièce sur pièce, chauffage électrique et au bois, 26X36, 1 1/2 étage, entrée Parc des Laurentides. 45 000 \$. Tél.: 693-3383

06

Chalet à louer

ST-FEREOLES-DES-NEIGES: en bordure de rivière, t.v. eau chaude, four micro-ondes. Tél.: 418-845-2424 (soir)

07

Chambres à louer

VALINQUET: Chalet tout équipé, près des pentes, libre. Tél.: 693-0276

08

Commerces à vendre

AUBAINE, bar + 2 logements, 70 Racine, Chicoutimi. A vendre, louer ou échanger. Tél.: 545-9744, 13h00 à 22h00 (sauf lundi, mardi)

09

MAGASIN de chaussures: personne sérieuse seulement

750 À 2,200 pieds carrés, Chicoutimi et Jonquière. Pour bureaux et commerce. Tél.: 543-4622.

10

Condominiums

JONQUIÈRE: à louer, 4 1/2, foyer, patio, cuisinière, lave-vaisselle. Tél.: 542-3953 après 17h00.

11

Locaux à louer

A BON PRIX, local commercial, très bonne condition, 2,800 pieds carrés, avec terrasse, 1,000 pieds carrés, grand stationnement. Très propre, rue St-Dominique, Jonquière, en bas du Berlioz. Tél.: 542-4022, 547-7298, 542-7782.

12

CHICOUTIMI: 400 pieds carrés, 633 Audet, ancien salon de coiffure. Possibilité d'aide financière.

Tél.: 548-5164

13

Deux espaces de bureau à louer, meublés. Remisage. Tél.: 543-4004, 693-0605.

DIVERS locaux commerciaux neufs à louer, Parc Industriel Arvida, prix économique en fonction de la longueur du bail. Livrés immédiatement. Offre de service en commun. Inf.: 548-1184, Rémi.

14

ENTREPOT ET LOCAL

CHICOUTIMI: 348 Rue Ste-Anne, 1,500 pieds carrés avec environ sur 2 étages, chauffé, éclairé, 350 \$/mois. AUSSI local commercial 2000 pieds carrés avec mezzanine, non chauffé, non éclairé, 900 \$/mois. Tél.: 543-9003

15

QUARTIER POLYCLINIQUE: local, 1,500 pieds carrés. Tél.: 543-8866

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises aussi entrepôts. Tél.: 549-3065.

16

TRES BEAU local commercial à sous-louer 620 pi.car. aménagés, à 1,200 pi.car., situé boul. St-Paul, Chicoutimi, \$375/mois. Tél.: 698-1732.

LOGEMENTS À LOUER
A 5 MINUTES de Place Royaume et UQAC, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2. 835 pieds carrés, 5 1/2 ou chambres disponibles. Piscine extérieure. 1 mois gratuit. Tél.: 693-3383.

17

A BIEN SE LOGER: RIVIERE-DU-MOULIN: 3 1/2 semi-meublé, eau chaude fournie, entrée contrôlée, laveuse, sècheuse, \$300/mois. Tél.: 690-3349.

A VOIR, Chicoutimi, près Place Royaume, duplex, 5 1/2, 2ième étage, 1267 Joseph-Dandurand. 525 \$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.: 543-1820, 547-5807.

18

A VOIR, Beau 3 1/2, meublé, moderne, chauffé, éclairé, secteur de prestige pour personne seule, 465\$/mois. Tél.: 690-0591 Régis Morin.

ALMA, grands 4 1/2, 5 1/2, rénovés, près d'Héritage, semi-meublé ou non, 1 mois gratuit. Tél.: 668-6714, 662-2481.

19

ANSE-ST-JEAN: 3 1/2, non meublé, chauffé, non éclairé, laveuse sècheuse, 260\$/mois. Tél.: 696-2673.

ARVIDA: 4 1/2, chauffé, éclairé. Prés de tous les services, 400 \$. Tél.: 548-8643.

ARVIDA: centre-ville, grand 3 1/2, moderne, solarium, 350\$/mois. 1 mois gratuit. Tél.: 548-5243, 548-3096

ARVIDA: grand 5 1/2, rue Poitras, bien situé, Coopérative La Volière, libre terfévrier. Tél.: 548-9387

ARVIDA: situé dans bloc 6 logements, grand 4 1/2, chauffé, éclairé, près des services, libre 1er mars ou réservez pour juillet. Tél.: 693-9075.

ARVIDA: 3 MOIS GRATUITS avec bail d'un an pour les 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, éclairés, remis à neuf, près tous les services. Tél.: 548-1806, 548-0889.

ATTENTION CHICOUTIMI près université et centres d'achat: 4 1/2, meublé, semi-meublé ou non meublé, porte-patio, balcon, conciergerie, piscine l'été, disponible vers la mi-décembre. Tél.: 693-4242.

ATTENTION LA-BAIE: Manoir de La Baie Inc. (construction de béton). Nouveau prix: appartements disponibles à 470\$/mois. Pouvons fournir tous les repas. Tél.: 693-4242.

CHICOUTIMI-NORD: quartier Ste-Claire, grand 3 1/2, non meublé, non chauffé, non éclairé, demi-sous-sol, \$130/mois. Tél.: 698-3922, après 17h00.

CHICOUTIMI: immeuble récent et très propre, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, près des centres d'achats et l'Université, ameublement récent. Possibilité de location au mois. Tél.: 543-4037, 693-3590.

CHICOUTIMI: 130 Place des Ecorceurs, grands 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle encastrée, entrée contrôlée, repeints à neuf. Pour visiter Roland Gilbert 549-7923, 693-3284, radio-chasseur 693-8355

CHICOUTIMI: 2 1/2, meublé, tout compris, 350 \$, 452 Honoré-Mercier. Tél.: 696-1325, 549-7538

CHICOUTIMI: 3 1/2, rue Gilbert, chauffé, éclairé, 350\$/mois. Tél.: 235-4122, 549-7446 après 17h00.

CHICOUTIMI: 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé, près UQAC, hôpital et CEGEP. Tél.: 549-4567.

CHICOUTIMI: 3 1/2, centre-ville, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, 310\$/mois. Tél.: 545-4994, 549-3919.

CHICOUTIMI: 4 1/2, 1368 Alphonse-Desjardins, patio, non chauffé, non éclairé, 470\$/mois. Tél.: 545-9847

CHICOUTIMI: 4 1/2 ET 5 1/2, SITE EXCEPTIONNEL PROXIMITÉ CEGEP UNIVERSITÉ, CENTRES D'ACHATS, ENTRÉE CONTRÔLÉE, CONCIERGERIE SUR PLACE, PRIX COMPÉTITIF POSSIBILITÉ MEUBLE OU SEMI-MEUBLE. Tél.: 690-5308, 696-7459.

CHICOUTIMI: 4 1/2, près centres d'achats, insonorisation supérieure: 1631-41 Des-Grands-Ducs, disponibles 1er mai. Tél.: 696-1158.

CHICOUTIMI: 465 Jacques-Cartier, près hôpital et cégep, 3 1/2 meublé ou non, libre. Tél.: 549-2980, 545-0033.

CHICOUTIMI: 5 1/2 \$300, sous-sol, bien éclairé. Dans maison de campagne, 1562 Chemin du Plateau, Tél.: 549-8492.

CHICOUTIMI: beau, 3 1/2, près Université, centres d'achats, grand terrain, 2 stationnements, disponible maintenant. Tél.: 549-4899.

CHICOUTIMI: Grand 4 1/2, non chauffé, non éclairé, 1 mois gratuit, libre immédiatement, 350 \$/mois. Tél.: 693-9490, 693-0276

CHICOUTIMI: près Place du Royaume, grand 3 1/2, non chauffé, non éclairé, fraîchement peint, déneigement, remise extérieure, entrée indépendante, site enchanteur, libre immédiatement, transfert. Tél.: 672-4884

CHICOUTIMI: rue Caron, grands 4 1/2 345 \$, 9 1/2 430 \$, non chauffés, non éclairés. Un mois gratuit. Tél.: 690-2396, 543-7966.

CHICOUTIMI: rue Dréan, grand 5 1/2, 325\$/mois, 4 1/2, 300\$/mois, 3 1/2, 200\$/mois, tous non chauffés, non éclairés. Tél.: 696-0949

CHICOUTIMI: 3 1/2, 4 1/2, rez-de-chaussée, près centre-ville, quartier tranquille, libre immédiatement. Tél.: 543-3813.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, 3 1/2, très propres. Ainsi que 2 1/2 près du Cégep, chauffé, éclairé. Tél.: 690-6308.

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, câble, 350\$/mois. Tél.: 696-3190, 548-2356 soir.

JONQUIÈRE: 4 1/2, style condo, Tél.: 547-5780.

JONQUIÈRE: 3 1/2, 5 1/2, 6 1/2, rue de l'hôpital. Serge 547-0982, Mme Ouellet 547-4453, 543-7966.

JONQUIÈRE, Kénogami, et Arvida: 4 1/2, possibilité 2 mois gratuits pour Jonquière et Kénogami. Tél.: 548-6710.

JONQUIÈRE rue Notre-Dame, 5 1/2 non chauffé, non éclairé, très propre, 1 mois gratuit, armoires mélamine, près centre-ville. \$400/mois. Tél.: 668-5350 (jour), 668-5843 (soir).

JONQUIÈRE, 4 1/2, 5 1/2, chauffé, éclairé, près des Galeries Jonquière ou quartier St-Georges, un mois gratuit. Clara 542-9459, Serge 547-0982, 543-7966.

JONQUIÈRE: 4 1/2, 3819 Notre-Dame, 310\$/mois. Tél.: 542-4069.

JONQUIÈRE: 2 1/2 meublé, chauffé, éclairé, 295\$/mois, libre. Tél.: 542-5531, 547-4317.

JONQUIÈRE: 2 1/2 pour étudiants, rez-de-chaussée, voisin Cégep, meublé, chauffé, éclairé. Tél.: 545-3201

JONQUIÈRE: 3211, Turgeon, 4 1/2 chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél.: 547-6725.

JONQUIÈRE: 4 1/2 non chauffé, non éclairé, remise, porte-patio, balcon, près centre-ville. Tél.: 547-3873

JONQUIÈRE: 4 1/2, moderne, spacieux, chauffé, eau chaude fournie, conciergerie, local de rangement, près cégep. Tél.: 542-3815, 547-4373, 548-7365.

JONQUIÈRE: 5 1/2, haut de gamme, toit cathédrale, insonorisation supérieure, 550\$/mois. Tél.: 547-7913

JONQUIÈRE: arrière Mac Donald, 3 1/2, semi-meublé, ou meublé à neuf, immeuble paisible, à proximité de tous les services, idéal pour semi-retraité et retraité. Tél.: 542-8714, 690-3612, 547-5286.

JONQUIÈRE: Coopérative d'Habitation St-Georges, 4 1/2, entrée indépendante, remise, stationnement, UN MOIS GRATUIT. Tél.: 695-5180, 542-6120.

JONQUIÈRE: place de la Loire, 3 1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé ou meublé, tél.: 547-2312, 690-3612.

JONQUIÈRE: rue Notre-Dame, 3 1/2 non chauffé, non éclairé, très propre avec 1 mois gratuit. Prés centre-ville, 285\$/mois. Tél.: 668-5350 (jour), 668-5843 (soir)

JONQUIÈRE: rue St-Clément, 5 1/2, 4 1/2 chauffés, non éclairés. Tél.: 542-1377, 543-7966.

LA-BAIE: Grand 4 1/2, planchers bois, face hôpital, libre. Tél.: 543-4963

LA-BAIE: sous-louer: 5 1/2, près Polyvalente, secteur tranquille, moderne, porte-patio, magnifique vue sur La Baie 4 1/2 très propre, à voir. Tél.: 697-0424

LA-BAIE: 2 1/2, non meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 544-7589 après 17h00.

LA-BAIE: 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, premier mois gratuit, libres. Tél.: 272-3290.

LA-BAIE: 3 1/2, 4 1/2 rue du Côteau, non chauffé, non éclairé. Tél.: 544-4361, 543-7966.

LA-BAIE: 3 1/2, chauffé, éclairé, des Saules, du Perron. Un mois gratuit. Patrice, 544-4361, 543-7966.

LA-BAIE: 4 1/2 meublé, chauffé, éclairé, \$400/mois. Tél.: 544-6163.

LA-BAIE: 4 1/2, 5 1/2, secteur Bagotville Réal, 544-6163, 543-7966.

LA-BAIE: (secteur Polyvalente) 1822 Alfred-Dubuc, 3 1/2 meublé, entrée indépendante (A VOIR). \$310/mois. Tél.: 693-0400.

LA-BAIE: ou à louer, jumelée, 5 1/2, rue St-François. Maison unifamiliale, rue Docteur Desgagné, près hôpital. Tél.: 693-4242.

LA-BAIE: vendre ou louer, 1281 des Melezes, 4 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, poêle à bois, garage chauffé, grande remise avec électricité 110-220 volts, piscine 27' avec grand patio. Tél.: 544-1345.

CHICOUTIMI-NORD: 1 mois gratuit, 2005 Tadoussac, 4 1/2, 425 \$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. André Gagnon 690-1247, 693-6069 bureau.

CHICOUTIMI-NORD: 2 mois gratuits sur un bail 1 1/2 ans, 644 Cabot, grand 5 1/2, chauffé, éclairé. Tél.: 549-7868.

CHICOUTIMI-NORD: grand 4 1/2, chauffé, éclairé, moderne, tapis mur à mur. Tél.: 549-8771, 693-4673

CHICOUTIMI: sous-louer, 4 1/2, chauffé, éclairé, très propre, 440\$/mois. Tél.: 543-0339, 674-2845.

CHICOUTIMI: à sous-louer 2 1/2 rénové à neuf, semi-meublé si désiré, près des autobus centre-ville, tél.: 543-7908, laissez message.

CHICOUTIMI: immeuble récent et très propre, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, près des centres d'achats et l'Université, ameublement récent. Possibilité de location au mois. Tél.: 543-4037, 693-3590.

CHICOUTIMI: 130 Place des Ecorceurs, grands 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle encastrée, entrée contrôlée, repeints à neuf. Pour visiter Roland Gilbert 549-7923, 693-3284, radio-chasseur 693-8355

CHICOUTIMI: 2 1/2, meublé, tout compris, 350 \$, 452 Honoré-Mercier. Tél.: 696-1325, 549-7538

CHICOUTIMI: 3 1/2, rue Gilbert, chauffé, éclairé, 350\$/mois. Tél.: 235-4122, 549-7446 après 17h00.

CHICOUTIMI: 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé, près UQAC, hôpital et CEGEP. Tél.: 549-4567.

CHICOUTIMI: 3 1/2, centre-ville, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, 310\$/mois. Tél.: 545-4994, 549-3919.

CHICOUTIMI: 4 1/2, 1368 Alphonse-Desjardins, patio, non chauffé, non éclairé, 470\$/mois. Tél.: 545-9847

CHICOUTIMI: 4 1/2 ET 5 1/2, SITE EXCEPTIONNEL PROXIMITÉ CEGEP UNIVERSITÉ, CENTRES D'ACHATS, ENTRÉE CONTRÔLÉE, CONCIERGERIE SUR PLACE, PRIX COMPÉTITIF POSSIBILITÉ MEUBLE OU SEMI-MEUBLE. Tél.: 690-5308, 696-7459.

CHICOUTIMI: 4 1/2, près centres d'achats, insonorisation supérieure: 1631-41 Des-Grands-Ducs, disponibles 1er mai. Tél.: 696-1158.

CHICOUTIMI: 465 Jacques-Cartier, près hôpital et cégep, 3 1/2 meublé ou non, libre. Tél.: 549-2980, 545-0033.

CHICOUTIMI: 5 1/2 \$300, sous-sol, bien éclairé. Dans maison de campagne, 1562 Chemin du Plateau, Tél.: 549-8492.

LATERRIERE: résidence neuve, 4 chambres, salon, cuisine, dinette, 2 salles de bain, salle de lavage, patio 12x28, terrain 60x230, dans développement Du Rivage. Aussi terrain à vendre bord de l'eau. Garantie A.P.C.H.Q., arpentage et notaires inclus, 79,500\$. Tél.: 678-1340, 678-9294, 678-1923.

VOUS CHERCHEZ de l'espace, maison toute brique, 28X42, bien divisée, plancher de bois au rez-de-chaussée et sous-sol, 2 salles de bain, échangeur d'air Flair 3055, combustion lente, abri d'auto, remise 15X24, patio, piscine et plus, près des services, sur de la Loire à Jonquière, contactez après 18h00: 542-9739.

18 Maisons à louer

CHICOUTIMI: (secteur Domaine du Roi), 1420 Du Portage, (possibilité d'option d'achats), A VOIR. Tél.: 693-0400.

CHICOUTIMI: Résidence grand luxe, meublé, domaine privé, limite de Chicoutimi, 1,500\$/mois, tout service inclus. Visite sur rendez-vous. Tél.: 545-2355

CHICOUTIMI: Quartier St-Isidore, maison à louer libre 1er janvier. Tél.: 544-7794.

JONQUIÈRE: 10 pièces, rénové, toile et aspirateur inclus, grande remise, près Cégep, possibilité d'utiliser sous-sol comme bureau ou clinique. 690\$/mois. Tél.: 545-2419

RIVIÈRE-DU-MOULIN: cottage brique, garage isolé, 7,1/2, plancher de bois franc. Tél.: 545-1894

20 Maisons mobiles à louer

ST-HONORE: 4 1/2, intérieur refait, poêle combustion lente, 350\$/mois. Tél.: 696-4818.

21 Terrains à vendre

A VENDRE TERRAIN: situé à Jonquière sur la rue Monet, superficie de 7300 pi.carr. avec 2 servitudes, prêt à construire. Téléphoner à 547-3095 le soir.

A vendre, directement du propriétaire, très grand terrain de 28,383 pi. car. (137x302), situé à l'Anse-Saint-Jean, dans un développement domiciliaire prestigieux et plein d'avenir. Vue magnifique sur le Saguenay. Tél.: 690-8804 (le jour), demander C. Néron 548-2648 (le soir).

LA-BAIE: rue Docteur Desgagné, prêt à construire. Tél.: 693-4242

VALIN: 100 pieds de la Route Villeneuve, 500x250', dézonné. Tél.: 418-435-3489, laissez message.

30 Autos à vendre

1994 COLT ES 2 portes, entièrement équipé, air climatisé, 8 pneus, laser Kenwood, balance de garantie. Tél.: 698-0077, 549-8955, Serge.

ACURA INTEGRA LS 1991, 3 portes, manuelle, rouge, becquet arrière, pneus d'hiver neufs, 89,000 kilomètres, \$9,800. Tél.: 679-3591.

AEROSTAR, 1986, très propre, sièges capitaine, prix d'aubaine. Tél.: 695-4141

AUBAINE: Honda Civic Wagon, 1987, 5 vitesses, 1950 \$. Tél.: 542-7789

AUBAINE: Plymouth Voyager 1988, 5 passagers, 6 cylindres, 114 000 kilomètres, \$8,500 taxes incluses. Tél.: 542-7789

BMW 325 1988, rouge, 4 portes, 83,000 kilomètres, 5 vitesses. Tél.: 696-4334.

CADILLAC 1988 Elegance 144,000 kilomètres, \$8,500 taxes incluses. CHRYSLER DYNASTY 1989, 102,000 kilomètres, \$5,500 taxes incluses. Tél.: 545-6771.

CHRYSLER Le Baron, 1986, rouge, très bonne condition, très propre, 130,000 kilomètres, 2,000\$ négociable. Tél.: 542-5290 après 17h00, 542-2030 entre 9h00 et 17h00

CHRYSLER LEBARON 1987, tout équipé, 4 pneus d'hiver neufs plus 4 pneus 4 saisons, très bonne condition. Tél.: 544-8580.

DODGE COLT 1987, manuelle, 5 vitesses, 94,000 kilomètres, \$1,750. Tél.: 549-7797.

HONDA Civic Si 1990, mécanique A1, \$6,900. Tél.: 679-4423, avant 17h00.

LADA 1993, 4 portes, manuelle, 24 000 kilomètres, rouge. Tél.: 543-8712

LINCOLN Signature, 1985, 120 000 kilomètres, genre limousine, A-1. Tél.: 542-8843, 542-2440

MAZDA 626, 1986, 4 portes, manuelle, grise, 162,000 kilomètres, 1,500\$ négociable. Tél.: 543-5486

MAZDA Cronos, 1993, manuelle, état neuf, 40,000 kilomètres, servofreins, servodirection, air climatisé, régulateur vitesse, traitée antirouille PPP+, garantie prolongée 6 ans/120,000 kilomètres, 15,500\$. Cause: départ du Pays. Tél.: 548-5730 après 17h00.

MERCURY COUGAR XR-7, 1993, noir sur cuir noir, équipé au complet, 14,000 kilomètres, \$15,000. Tél.: (514)747-3139.

RENAULT-5, GTL, 1986, super propre 900\$ négociable. Tél.: 543-7771 ext 102, page 693-7734

SI VOUS cherchez un véhicule usager particulier, je peux le trouver pour vous. Inspecté, réparé, et livré en parfaite condition. A prix très compétitif. Tél.: 674-2459, 690-2444, Paul.

VAN GMC Safari, 1987, 8 places, 130,000 kilomètres, excellente condition. Tél.: 548-9468.

33 Camions à vendre

CAMION 1 tonne 350 FORD, 1984, boîte 14 pieds aluminium, moteur diesel neuf, prix de débarras: \$5,500. Tél.: 545-6771.

CHEVROLET 4X4, 1985, automatique, moteur 305, très bon état. Prix à discuter. Tél.: 678-2646 (rés), 690-9170 (semaine).

F-150 SUPER CAB, 1986, 4X4, parfaite condition. Tél.: 673-3366.

FORD E-350, 1991, 7.3, diesel, 150,000 kilomètres, boîte de 14', bonne condition. Tél.: 696-1539

FORD EXPLORER sport, 1993, 4X4, automatique, air climatisé, 17,000 kilomètres, balance de garantie Ford, état neuf. Autos G. Leroux inc. Tél.: 696-1774

FORD F-150 XLT, Laréat 1987, 128,000 kilomètres, 6 cylindres, 4 vitesses, manuelle. Tél.: 344-4940.

GMC TRACKER 1989, toit rigide, 5 vitesses, pneus neufs, mags, parfaite condition, aubaine: 5995 \$. Tél.: 695-5775, Jacques

JIMMY S-15 4X4, v6, 5 vitesses, aubaine. Auto G. Leroux inc. Tél.: 696-1774.

NISSAN King Cab, 1994, noir, 14,500 kilomètres, option chrome, fond de boîte, prix à discuter. Tél.: 677-2132.

PICK UP Ford F150 1994, 10,800 kilomètres, cabine ordinaire, 6 cylindres, 5 vitesses, "ratchet", \$16,300. Tél.: 543-4211.

Pick-up MAZDA B-2000 Cab Plus 1987, bon état, \$2,500. Tél.: 545-8553.

TRACKER SIDEKICK 1989, automatique, équipement complet, besoin légères réparations carrosserie, aubaine. Tél.: 674-9116

34 Machinerie

648 JOHN DEERE 1989, endommagé par le feu, en pièces. Moteur 6068T, John Deere, 1994. Transmission John Deere 648, 1992. Moteur 648 John Deere, 1993. Récupérateur Denis 1992 complet avec valve, etc... etc... Tél.: 1-418-251-5129

BUCHERON mécanique, Caterpillar, FB 200-B, 1991, endommagé par le feu, à vendre en pièces. Tél.: 251-5129

36 Motoneiges à vendre

ALPINE II 1989, 4,950\$. TUNDRA 1989, 1,450\$. Tél.: 349-3712

ARCTIC CAT EXT Spéciale 550 1991, impeccable, 6,300 milles, \$2,600. Tél.: 276-0251.

ARCTIC CAT Wildcat 700, EFI, 1993, 3800 milles, 4750 \$. Tél.: 662-5882

BOMBARDIER Safari, 377, 1990, poignées chauffantes, marche arrière, état neuf, 2,800 \$. Tél.: 549-6455

BOMBARDIER Élan 250, 1979, super propre. Tél.: 697-0899

BOMBARDIER GRAND TOURING 1994, 580cc, 900 kilomètres, équipé au complet, \$7,000. Tél.: (514)747-3139.

BOMBARDIER Mach-1 1991, suspension 1994, 583cc, \$3,500. Tél.: 418-346-5327.

BOMBARDIER MX 1991, siège court, moteur 462, 2,000 kilomètres, dossier, pédale. Remisee en 1991, cause décès. Tél.: 690-0259.

BOMBARDIER Safari LXE 377, 1990, démarreur électrique, 5200 kilomètres, état neuf, 2000 \$. Tél.: 698-0247, 696-1265

EXCITER II YAMAHA 1992, 8,000 kilomètres, dossier, 3,500\$ non négociable. Tél.: 693-1529.

FORMULA MX, à vendre ou à échanger contre see-doo. Tél.: 548-1764

JAG AFS, 440, 1990, très propre. Tél.: 544-5618 après 17h00.

JAG-ASS 440, 1990, spécial 1,995,00\$. XLS Yamaha 1989, spécial 1,995\$. Bombardier Safari LE, 1990, spécial 1,950\$. Panthera 1990, équipement complet, \$503, 3,495\$. Phaser Yamaha, 1988, 2,495\$. Carriole fibre verre, régulier, 1,025\$ spécial 749\$. Saguenay Marine. Tél.: 547-2022

MACH 1, 1993, état neuf avec remorque. Tél.: 698-1569

MACK-Z, 1994, 2,200 kilomètres comme neuve avec carte de sentiers. Tél.: 349-3479

MOTONEIGE d'accélération 440 liquide, open mod., cramponnée, avec beaucoup de pièces de compétition. Tél.: 679-8674.

POLARIS Indy sport 440, (court), 1991, marche arrière, dossier, poignées chauffantes, toile, état de neuf. Tél.: 548-7695

POLARIS Indy trail, 1987, siège double, dossier, 1400 \$, carte de membre comprise. Tél.: 678-9064, après 15h00

POLARIS XLT 1994, SKS, A-1, marche arrière, garantie fin 95, 3,700 milles, 6,700\$. Tél.: 662-5283

TUNDRA 1987, refait à neuf, 1,200 \$ négociable. Tél.: 548-2485 après 17h00

YAMAHA Phazer 1989, poignées, ponce chauffantes, excellente condition, 2400 \$. Tél.: 674-9360, 674-2534.

37 Pièces et accessoires

ACHAT AUTOS ET CAMIONS USAGES. PAYONS COMPANT, SANS FRAIS DE REMORQUAGE. AUSSI PIÈCES D'AUTOS USA-GES. DEPUIS 35 ANS EN AFFAIRES. GILBERT AUTOS INC., 543-8361.

ACHAT AUTOS ET CAMIONS USAGES. ASSUMONS LE REMORQUAGE VENDONS PIÈCES ET PNEUS USAGES. G. BOUCHARD AUTOS ENR. TEL. 545-9537, 673-3917.

38 Remorques à vendre

REMORQUE double roues, 6X10, 2,000\$ Tél.: 673-3366

41 Souffleurs à vendre

ACHETERAIS souffleurs usagés ou défectueux. Tél.: 543-4103

42 Tracteurs à vendre

TRACTEUR à pelouse avec souffleur 18 HP, 1,500\$. Tél.: 673-3366

50 Enseignement/cours

ATTENTION! COURS PRIVÉS, français, mathématiques, comptabilité, primaire-secondaire, raccrochage, consultant, thérapie. Tél.: 545-2197.

COURS de fabrication de chocolat maison. Tél.: 544-2351, Stéphane.

COURS de guitare pour débutant(e), sèche ou électrique. Luc 548-7747 soir.

COURS PRIVÉS: ANGLAIS: Conversation de base, intermédiaire ou avancée. FRANÇAIS: Conversation, grammaire, orthographe. Tél.: 696-1594.

51 Occasion d'affaires

BESOIN DE DISTRIBUTEURS/TRICES: Jonquière ou Lac-St-Jean - Pour clientèle établie et rentable. Inf.: (418)836-6096.

GOVERNEMENT: prêts, subventions pour petites entreprises, nouvelles, existantes. Tél.: 1-800-567-2383.

PROBLEME FINANCIER d'entreprise ou personnel. Consultez-nous. Les Conseillers Bernander. Bureau Chicoutimi 1-800-463-9311 code 8560

52 Offres de services

A BAS LE STRESS: Massage de détente, filles discrètes, engageons. Tél.: 548-5862

A BAS LE STRESS: clinique de relaxation, secteur paisible. Bienvenue à tous. Tél.: 543-5097.

A BAS LE STRESS: Massage de détente, filles propres, élégantes. Engageons. Tél.: 698-3439

A BATTRE: Bien bon CENTRE DE MASSAGE, masseuses, masseurs professionnels. Pour détendre mal de dos, stress, sciatique, entorse. Tél.: 542-6200.

53 Finances

ASSUMERAI hypothèque plus arrérage. Lico Service Financiers, tél.: 543-8935.

54 AARON, nouveau, massage de détente et de relaxation. Filles propres et élégantes. Discretion assurée. Tél.: 696-5074.

55 ALMA NOUVEAUTE: salon de détente. Massages, bronzeage, sauna. Ouvert 7 jours sur 7, du lundi au vendredi de 9h30 à 23h00 et dimanche de 14h00 à 23h00. Forfait relaxation, vendredi, samedi, dimanche. 1 bronzeage, 1 sauna, 1 massage 45\$. Tél.: 668-0424. Engageons.

56 ARMOIRES G.L. INC.: armoires de cuisine, 30 ans d'expérience, estimation gratuite. Tél.: 548-1231.

57 DECEL de vos tuyaux, une simple affaire pour nous. La distance n'a pas d'importance. Cuivre, ABS, acier. Tél.: 690-0230.

58 HOMME expérimenté offre ses services pour travaux de plâtrage, peinture, plafonds texturés. Tél.: 693-8158.

INFIRMIÈRE offre ses services pour s'occuper de personnes âgées ou malades, à domicile. Tél.: 542-8561.

Joffre mes services pour tous genres de réparations en plomberie. Estimation gratuite. Tél.: 549-6191.

JONQUIÈRE massage de relaxation. Tél.: 547-8677 de 9h00 à 23h00

MAMAN possédant cours premiers soins, garderait enfants bons soins et expérience, contactez Marine. Tél.: 678-9761.

MASSAGE de détente, doux, discret, spécial couple. Tél.: 693-9724, Jacques

59 NOUVEAU salon de massage situé à Chicoutimi. Jeunes filles: discrètes. Engageons: 696-5074.

Personne demandée pour travailler comme masseuse avec ou sans expérience. Donnons formation. Etudiante s'abstenir. Tél.: 542-6200

53 Personnel demandé

\$\$\$ ATTENTION ETUDIANT(ES) \$\$\$ Vends du chocolat et fais-toi beaucoup d'argent. Nouveau produit disponible. Appelle vite, quantité limitée. CAMPAGNE DE LÈVEE DE FONDS DISPONIBLE. Livraison rapide. Promotion spéciale. Quantité limitée. 1-800-561-2395.

POSTES dans grands magasins. Société de marketing est à la recherche de représentants(tes) pour faire la promotion de cartes de crédit. Perspectives de revenus exceptionnels aux commissions. Appelez entre 09h00 et 17h00, 1-800-725-5315.

\$1,000 par semaine?

Pourquoi pas!

Programme de vente extraordinaire, produit unique, exclusif et essentiel à tous rendez-vous fournis dans votre région. Venez nous rencontrer. Nous ne faisons pas déplacer les gens pour rien.

Tél.: 693-0281, 1-800-265-5350.

BARMAN (MAID) avec expérience pour travail à Chicoutimi-Nord. Tél.: 693-1529.

Expérience de travail enrichissante. Recherchons gardien(ne)s d'enfants et autres postes. Tél.: 690-2463, demandez Pamela.

RECHERCHE personne pour aide recherche emploi en consultant annonces journaux locaux. Appel frais virés acceptés (819) 478-9353

Une importante institution financière recherche, pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean, des personnes capables d'assumer des postes d'agents en assurance de personnes. Vous désirez améliorer votre situation actuelle, vous avez de l'entregout, vous possédez un DEC ou l'équivalent, si vous possédez ces caractéristiques, vous êtes la personne que nous recherchons. Nous vous donnerons la formation nécessaire et nous vous fournirons la clientèle. Ce sera l'occasion pour vous de débiter une belle carrière et d'assurer votre avenir. Communiquez avec le Directeur: tél.: 549-4323. (Confidentialité assurée).

61 A vendre ou échanger

MOTONEIGE Yamaha ET 400, 1991, état neuf, considérerai échange. Tél.: 547-5099

62 Ameublement

A LIQUIDER directement du fabricant: mobilier cuisine, chambre, matelas, étagerie, tables salon. Tél.: 549-4936

ACHAT ET VENTE électroménagers reconditionnés. Guy Marcotte Service, réparation. 543-3010.

63 APPAREIL-O-SAG: Vente électroménagers reconditionnés, 1 an garantie, appel de service, 15,00\$. 1662 boul. St-Paul, Chicoutimi. Tél.: 545-1459.

APPAREILS électroménagers R.S. Vente électroménagers reconditionnés (réparation) reconditionnement, "timer". Appel de service 14,95 \$. 743 B, Boul. Barrette, Chicoutimi. Tél.: 698-4399.

CUISINIÈRE, réfrigérateur, jaune, marque Bélanger, très bonne condition. Tél.: 548-1510, 345-2992

LAVEUSE Moffat, amende, très propre, 225\$. Tél.: 545-2289

LAVEUSES, SÈCHEUSES, poêles, réfrigérateurs. Tél.: 672-2508.

LES ELECTRO-MÉNAGERS DU SAGUENAY ENR. Vente d'électroménagers reconditionnés, garantis un an, vente de pièces neuves et usagés, 14,95\$/appel, réponse 7 jours sur 7, 907 Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.: 545-6969, 693-0586.

LIT d'eau Queen, neuf, prix débarras. Tél.: 542-7340.

MOBILIER salle à manger canadien, en pin massif, 11 morceaux, prix à discuter. Tél.: 678-9803.

63 Animaux

CANICHE miniatures, aussi Toy, vermifugés, enregistrés, \$150 et plus. Tél.: 373-2471.

CHATON Himalayan Blue Point enregistré, mâle, 6 semaines, vaccinée. Tél.: 547-3308.

CHATONS PERSAN, enregistrés, vaccinés, femelle grise, mâle noir, 160 \$. Tél.: 542-1775

CHIOTS Lhassa-Apso, pure race, vaccinés, vermifugés, propres dans literie, femelle 300 \$, mâle 250 \$. Tél.: 695-2604.

ÉPAGNEUL anglais, femelle, 2 ans, enregistrée, vaccinée, avec droit de reproduction, très affectueuse. 325\$ discutables. Tél.: 693-8241

SUPER Chit-tzu mâle pour accouplement. Tél.: 542-2058

TAUREAU Herford pure sang enregistré, 2 ans, sans cornes. Tél.: 349-8675.

64 Bois de chauffage

A BAS PRIX: merisier et bouleau vert, 16', fendue, 40\$/corde, livré. Tél.: 547-0492.

BEAU bois de chauffage, vert, bouleau, érable. Tél.: 547-2377.

BOULEAU, érable, merisier, fendu ou rond, livré ou non. Bon prix. Tél.: 678-9903.

Bouleau, fendu 42\$/corde, rond 37\$/corde, livré. Possibilité de le scier vous-même sur place 25\$/corde. Tél.: 673-7696.

MERISIER 85%, érable, bouleau, coupé en 16", \$42/corde fendu, \$37 rond, livré gratuit. Tél.: 547-0383.

MERISIER, bouleau, vert, \$42/corde, livrée, fendue, Eric Gagnon, 549-1616.

MERISIER, bouleau, vert, \$42/corde, livrée, fendue, Eric Gagnon, 549-1616.

66 Coin du bébé

Cherche ameublement, articles et vêtements de bébé. A bon prix. Tél.: 547-5314, soir ou fin de semaine.

67 Demandé

ACHETE antiquités. Exemple: Gros buffet, armoire, rouet, vaisselier, set de table et chaises, et tout articles anciens de valeur. Tél.: 678-2775.

ACHETERAIT maison de 2 à 4 logements même si besoin de réparation. Tél.: 698-1485

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts) et toutes sortes de métaux, etc... 3357 Boulevard St-François, Jonquière, 542-6938.

68 Divers

A SACRIFIER polisseuse commerciale Clark, 3 aspirateurs Kirby, idéal pour conciergerie. Coin de l'Aspirateur, 545-7633.

A VOIR UNIVERS DE LA COULEUR: 296 AVENUE STE-ANNE, CHICOUTIMI. VENTE REPARATION DE TOILES VERTICALES, HORIZONTALES. MANUFACTURIER FERNAND TREMBLAY, TEL.: 543-0432.

ACCOMMODATION: ARGENT COMP. TANT, service d'achats, ventes, échanges et réparations, prêts sur articles de valeur: ex: Super Nintendo, Genesis, télé, audio, bijoux, or, vidéo, caméra, etc... Tél.: 548-0285, 695-6179.

ASPIRATEURS Electrolux usagés 99\$ et plus. Réparation et sacs de toutes marques. Moteurs neufs posés 99\$. 10 modèles d'aspirateurs centraux neufs en magasin 399\$ et plus. ASPIRATX 2000, 3691 boul. Harvey, Jonquière, face McDonald's. Tél.: 542-9451, 1-800-463-9814 sans frais.

Balayeuse marque Electrolux, très bon état. Aussi lave-tapis Electrolux. Prix à discuter. Tél.: 543-1732.

COUPOLE 48", 2 jerris, 300 \$. Machine à coudre Singer semi-automatique, 75 \$. Tél.: 547-5655

Machines à écrire, électriques ou manuelles. Prix variés. POUR INFORMATIONS: MME PAULETTE COLANGELO au 690-8819.

MOBILIERS de cuisine, salon, 3 roues Honda 1985, 125cc. Petite remorque basculante, Ford Ranger king cab 2x4 1990. Tél.: 544-4755

Pour culturiste amateur: banc et poids olympique, appareils à musculation, banc incliné et

Les pressions sont fortes

Par **ANDRE BELLEMARE**
QUEBEC (PC) - Les pressions se font de plus en plus fortes sur le gouvernement canadien pour qu'il mette tout en œuvre en vue de faire libérer un Canadien d'origine vietnamienne, M. Tran Trieu Quan, écorché au Vietnam depuis près d'un an sans avoir été accusé de quoi que ce soit.

La Chambre de commerce régionale de Ste-Foy, qui avait déjà pris fait et cause pour l'homme d'affaires de Ste-Foy, a réussi à intéresser la Chambre du Québec et celle du Canada qui a écrit, notamment, au premier ministre Jean Chrétien pour lui exprimer ses inquiétudes au sujet de M. Quan.

L'épouse de ce dernier a indiqué, hier, qu'elle n'avait pas eu de nouvelles de son mari depuis le mois d'août dernier. Cette mère de trois enfants, deux filles âgées de 19 et 14 ans, et un garçon de 11 ans, n'arrive pas à comprendre les motifs du gouvernement du Vietnam de garder ainsi «en otage» son mari.

«Je trouve toute cette affaire injuste. Je vis parfois d'espoir et, à d'autres moments, le désespoir m'envahit. C'est très difficile à supporter et seul le gouvernement canadien pourrait changer le cours des choses (en intervenant fermement auprès du gouvernement d'Hanoi)», a dit Mme Quan qui participait à une conférence de presse dans un hôtel de Ste-Foy

en compagnie du député fédéral de Louis-Hébert, M. Philippe Paré, du président de la Chambre de Ste-Foy, M. Serge Coulombe, et d'un ami et conseiller de la famille Quan, M. Janel Gauthier.

Ce dernier, convaincu de l'innocence de M. Quan, accuse le gouvernement vietnamien de tenir l'homme d'affaires canadien en otage «parce qu'on a besoin d'un otage à cause de cette compagnie américaine, pour laquelle travaillait M. Quan, qui s'est sauvée avec un million de dollars sans avoir livré la marchandise (du coton) au Vietnam».

M. Quan est une figure très connue dans le monde du sport amateur dans la région de Québec. C'est lui qui a enseigné à Ste-Foy pendant des années et rendu populaire le taekwondo, cette discipline des arts martiaux.

Caution de 100 000 \$

Quant à M. Paré, il réclame la libération sans condition de M. Quan sinon le Canada devrait imposer des sanctions commerciales au Vietnam en cessant son aide directe et son assistance bilatérale par le biais de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), suggère le député bloquiste.

Mme Quan a expliqué que le gouvernement canadien lui a demandé de «trouver» une somme de 100 000 \$ canadiens environ comme caution en retour de la libération de



PRESSION - Nguyen Thi My de Québec souhaite que son mari, Tran Trieu Quan soit libéré du Vietnam où il est emprisonné depuis un an. Son avocat, Janel Gauthier l'accompagne.

M. Quan. «Nous n'avons même pas eu de réponse du Vietnam à cette proposition de caution», admet la femme de 43 ans qui est arrivée au Québec il y a 23 ans.

Elle précise que deux frères de son mari, habitant aux États-Unis, et d'autres membres de la famille seraient disposés à fournir la somme demandée pour sortir M. Quan de sa situation précaire.

Outre les Chambres de commerce du Québec et du Canada, une entreprise de Ste-Foy qui fait affaire avec le Vietnam, la compagnie Versys, a aussi écrit au premier ministre canadien pour qu'il intervienne pour faire libérer M. Quan «et éviter que d'autres ressortissants canadiens ne se retrouvent dans une situation similaire».

Le député Paré a dit trouver pour le moins «incohé-

rente» la position du gouvernement canadien dans toute cette affaire.

«Tout en tolérant qu'un citoyen canadien soit gardé en otage, le gouvernement du Canada acquitte une dette de plusieurs millions du Vietnam au Fonds monétaire international et annonce (le 16 novembre dernier) trois projets de coopération (36 millions \$) au développement avec le Vietnam», a dit le député de Louis-Hébert.

M. Gauthier s'est insurgé contre le fait de penser à payer une caution au gouvernement de Hanoi pour obtenir la libération de M. Quan.

Mme Quan a expliqué qu'elle et ses trois enfants vivaient pauvrement, toujours à Ste-Foy, de quelques dollars qu'ils reçoivent pour subvenir à leurs besoins.

Jeunes soldats

Vidéo très choquant

OTTAWA (PC) - La station de télévision de langue anglaise CFCF a diffusé mercredi soir un document vidéo amateur choquant de l'initiation de jeunes recrues du premier commando du Canadian Airborne Regiment, à la base de Petawawa, en Ontario.

La station montréalaise n'a pas retransmis les portions de la bande où, a-t-on fait savoir, on voit des soldats «forcés de manger des excréments humains et du vomis humain». On y verrait aussi «plusieurs exemples où on simule des relations sexuelles, où certains urinent les uns sur les autres».

Tournée à l'occasion d'une fête d'initiation, la vidéo montre une recrue ligotée et couchée la figure contre une paire de souliers de course, pendant que des soldats en train de boire de la bière lui jettent des saletés au visage.

Un autre soldat, de race noire, est attaché, souriant, à un arbre, tandis que d'autres scènes montrent une recrue au sol, ligotée, torse nu, et frappée à la poitrine par des anciens.

Un ex-soldat, qui s'est confié à CFCF à condition de garder l'anonymat, a déclaré que cette unité était brutale et violente et avait

NÉCROLOGIE



ANGERS (M. Paul) — Le 18 janvier 1995, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 71 ans 11 mois, M. Paul Angers, époux de dame Fernande St-Gelais, demeurant au 2131, St-Dominique, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire Saguenay, 2555, St-Dominique, Jonquière à compter de jeudi le 19 janvier 1995 à 14h00. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 janvier 1995 à 11h00 à l'église St-Laurent. Les cendres seront déposées au cimetière d'Arvida. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille: Marlène Angers (feu Jean-Guy Turcotte); sa petite-fille: Nancy Turcotte; il était le fils de feu Hélène Truchon et de feu François Angers; ses frères et sœurs: feu Berthe Angers (feu Mauril Lepage, feu Idola Martel), feu Almas (feu Pâquerette Tremblay), Antoine (feu Marguerite Larouche, Jeanne Fortin), Jeanette (feu René Larouche), Alice (feu Paul Northon), feu Thérèse (André Fraser), feu Marcel (Jeannine Murray), feu Pauline (feu Roy McClean, Armand Bourdon); ses beaux-frères et belles-sœurs: Paul-Émile St-Gelais, Georgette (Roland Simard), feu Raymond (Marie Fortin), feu Léo (Carmen Ouellet), feu Marguerite (Bruno Pelletier), Rock (Aline Filion), Gilles (Germaine Rivard), Jeannine (Alarie Rivard); nombreux neveux, nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de Dotation de l'Hôpital de Jonquière. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

néraire Saguenay, 2555, St-Dominique, Jonquière. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 janvier 1995 à 11h00 à l'église St-Georges. La dépouille mortelle sera incinérée. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, son frère: Léonce Coulombe (Jacqueline Savard); sa belle-mère: Anézine Savard (feu Adrien St-Gelais, feu Eudore Lévesque); ses beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Claude St-Gelais (Jeannine Duchesne), Murielle (Fernand Laliberté), Jocelyne (Art Ghosh), Gaston, Denise (Lionel Lajoie), Lisette (Réjean Desbiens), Bertrand (Françoise Perron), Germain (feu Pierrette Perron), Bernard (Elizabeth Goupil), Fernand (Catherine Dubuisson), Noëlla (Gilles Bouchard), Francine, Reynald (Denise Parent), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Les gens qui le désirent, peuvent faire des dons à la Société Canadienne du Cancer. Une bénévoles sera sur place. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

DAHL Louis (Olaf) — Est décédé le 17 janvier 1995, à l'Hôpital de Blainville, à l'âge de 59 ans et 7 mois, M. Louis (Olaf) Dahl, époux de dame Laurence Alexandre et père de Annie et Josée. Il était le fils de feu M. Charles Dahl et de dame Alma Mailoux; le frère de Violette (R-Guy Dion), Claude, Bruno, feu Jean-Paul et Hélène Dahl. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Laurence et ses filles, ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs des familles Dahl et Alexandre, neveux et nièces, oncles et tantes et de nombreux cousins et cousines. A la demande du défunt, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 21 janvier 1995 à 14h00 à l'église de Blainville (421, boulevard Curé-Labelle, Blainville). Les cendres seront déposées au cimetière de Bagotville. Collaboration: Gravel & Fils Ltée.



HARVEY (Mme Solange) — Est décédée subitement le 15 janvier 1995 à sa résidence, à l'âge de 59 ans et 2 mois, Mme Solange Harvey, épouse de M. Paul Vinette, demeurant au 1395 boulevard Saguenay Est, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Emery Gravel Inc. 2075, boulevard Tadoussac, Chicoutimi-Nord. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 janvier 1995 à 11h00 à l'église Ste-Anne. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Emery Gravel Inc. et les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Rémi S. Vinette, Daniel (Manon Rousseau) et Mme Carole Boucher; ses frères et sœurs: Lucie Harvey (Laurien Tremblay), Thérèse (Bruce McDonald), Georgette (Charlemagne), Marie (Raymond Bouchard), feu Huguette, feu Rose-Emma (feu Jean Mercier), Rose-Ida (feu Angelo Côté), feu Joseph (Jeannine Plouffe), Yvon (Suzanne Byles), Paul, feu Gérard; ses beaux-frères et belles-sœurs: Yvette Keable Vinet (J. Lucien Pedneault), Irène (Eugène Gilbert), Claire (Jean-Paul Pagé); ses petits-enfants: Francis-Alexandre et Maxime, ainsi que Mme Lucie Dominique Primeau et de nombreux parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Institut Roland Saucier sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc. de Chicoutimi-Nord.



COULOMBE (M. Jean-Marie) — Le 16 janvier 1995, est décédée au Centre Hospitalier de Jonquière, à l'âge de 61 ans 11 mois, M. Jean-Marie Coulombe, époux de dame Lola St-Gelais, demeurant au 4214, Chemin St-André à Jonquière, autrefois de St-Hubert. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Fu-

réservé un traitement particulier à la recrue de race noire.

«Il y a eu des commentaires racistes à son égard, comme: 'Espèce de nègre, qu'est-ce que tu fais ici?'», a dit l'ancien soldat, qu'on ne voit pas à la caméra.

Un colonel à la retraite a émis l'opinion que ces rituels d'initiation avaient pu jouer un rôle dans le comportement du régiment en Somalie.

Le ministre de la Défense David Collenette s'est dit «scandalisé et dégoûté» par l'initiation et a dit avoir ordonné à l'armée de faire enquête.

Société d'énergie de la Baie James

PROJET - LA 2 APPEL D'OFFRES N° 1LB-620-2-10 DÉMANTÈLEMENT À LG 1 ET LA 1, TRANSPORT ET INSTALLATION DE DORTOIRS À LA 2

Date et heure limites de réception des soumissions: Le mardi 14 février 1995 à 15 h 30, heure de Montréal

Garantie de soumission: 50 000 \$

Prix du document: 100 \$ toutes taxes incluses

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
 SERVICE ACHATS-CONTRATS
 25^e étage
 500, boul. René-Lévesque Ouest
 Montréal (Québec)
 H2Z 1Z9

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur siège social et leur principale place d'affaires au Québec qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Guy Laperle au numéro de téléphone (514) 879-6700.

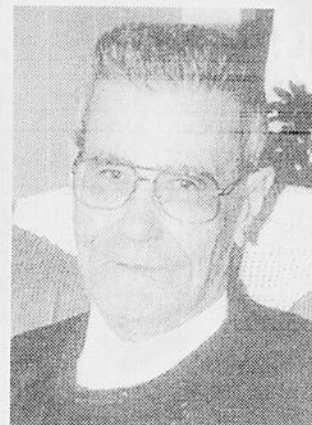
Jocelyne Fortin
 Chef de service Achats-Contrats

NÉCROLOGIE



DURAND (M. Roland) — Est décédé à l'Hôpital de la Baie, le 16 janvier 1995, à l'âge de 55 ans 4 mois. M. Roland Durand, époux de dame Charlotte Dompierre, demeurant au 292, rue Desbiens, Ville de la Baie. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Gravel & Fils 873, rue de la Fabrique, Ville de la Baie. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 janvier 1995 à 14h00 à l'église St-Marc de Ville de la Baie. Les cendres seront déposées au Columbarium Gravel & Fils. Il était à l'emploi de la Caisse Populaire de Port-Alfred depuis de nombreuses années. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Sylvain Durand (Brigitte Gargowitsch), Pierre Durand (Claudine Lavoie), Isabelle Durand; ses petits-enfants: Mélanie, Jonathan et Océane Durand; sa mère: dame Yvonne Desgagné (feu Lionel Durand); ses frères et sœurs: Moïsette Durand (feu Paul-Henri Boivin, Rena Durand (Cécile Pelletier), Jean-Claude Durand (Monique Gilbert), Camil Durand; ses beaux-parents: feu Adélar Dompierre et feu dame Albertine Angers; ses beaux-frères et belles-sœurs: Wilfrid Dompierre (Florence Gagnon), Irène Dompierre (Florian Boies), feu Rita Dompierre (Andréa Gagnon), Noëlla Dompierre (feu Judes Bergeron), feu Marcel Dompierre (Louisette Lavoie), Ghislaine Dompierre (Albert Lavoie), feu Errol Dompierre (Fabienne Simard), Lucien Dompierre, feu Simone Dompierre (Alphonse Tremblay), Roland Dompierre (Lise Brassard), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et cel-

les qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de la Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



LAPRISE (M. Paul-Henri) — Le 17 janvier 1995, est décédé à Alma, à l'âge de 78 ans et 10 mois. M. Paul-Henri Laprise, époux de dame Cécile Boily, demeurant au 290 du Coteau, Alma. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Bérubé & Fils Inc. 620 boulevard Dequen Nord, Alma. Le service religieux sera célébré vendredi le 20 janvier 1995 à 10h30 à l'église St-Joseph et les cendres seront déposées au cimetière paroissial d'Alma. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Jacynthe (Paul Abel), Pauline (Jean-Marc Bourdages); 6 petits-enfants: Eve, Julie, Marie-Hélène, Amélie, Anne et Louis; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Charles-Aimé (Lucille Harvey), Marie-Alice (Jean Plante), Jeannot (Jean Deschêne), Desneiges Boily (feu Joseph Tremblay), Alice (feu Ludger Simard), Simone (feu Armand Tremblay), Roland (Jean-Marie Bérubé) et Laurent (Rita Desbiens), ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent, peuvent faire dons à la Fondation de l'Hôpital d'Alma. Direction funéraire: Bérubé & Fils Inc.

salon funéraire Nault & Caron Inc. du 2295 St-Jean-Baptiste, Jonquière. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 janvier 1995 à 11h00 à l'église St-Georges, Jonquière. L'inhumation au cimetière de Shipshaw. Elle laisse dans le deuil sa fille Mme Jacqueline Tremblay (Jean-Rock Tremblay); ses petits-enfants: Lynda (Real Moisan), Manon (Mario Boily); ses arrière-petits-enfants: Sébastien, Jean-Philippe, Mathieu, Guillaume; ses frères et sœurs: Marie-Ange (feu Joseph Tremblay), Alida (Henri Jean), Julienne (feu Ernest Pinet), Léon (Eva Brassard), Cécile (Louis-Philippe Nollet), feu Marie-Claire, feu Gérard (Florida Comeau); ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Les personnes qui le désirent, pourront faire leurs dons à la Maison de Quartier de Jonquière. Direction funéraire: Maison Nault & Caron Inc.



PERRON (Mme Marguerite-Marie) — Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 17 janvier 1995, à l'âge de 82 ans 7 mois, dame Marguerite-Marie Perron, épouse de feu M. Adélar Asselin, demeurant au 4899 rue des Peupliers à La Doré. Mme Asselin sera exposée ce soir à compter de 20h00 au salon funéraire paroissial de La Doré. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 janvier 1995 à 15h00 à l'église de La Doré et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Paul (Ginette Labrie), Pauline (Louis Sergerie), Dolorès (feu Fernand Beaulieu), Gilbert (Diane Lachance), Rose-Ange, Georges-Emile (Jocelyne Martel), Michel-Ange (Bernadette Lachance), Simon-Paul, Gérard (Véronique Lallancette), Daniel (Guylaine Coulombe); ses 19 petits-enfants et ses 3 arrière-petits-enfants; ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: feu Freddy (Yvette Ménard), Arthur-Emile (Emilienne Lachance), Ovila (Blanche Robichaud), feu Olivine (feu Rosaire Asselin), feu Joseph-Albert (Florence Laprise), Simone (feu Almas Harvey), Louisia (Benoit Roseberry), Fernand (Jeanne-d'Arc Robichaud), Robert (Thérèse Bélanger); beaux-frères et belles-sœurs de la famille Asselin, neveux et nièces, de nombreux parents et amis. Elle était membre de l'Age d'Or, membre de l'AFEAS et de l'Association des Handicapés Visuels. Pour ceux et celles qui le désirent, faire vos dons à la formation Formoel Occuliste au salon funéraire. Heures d'ouverture: jeudi de 20h00 à 22h00. Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 10h00. Direction funéraire: Gilles Arcand de St-Félicien et La Doré.

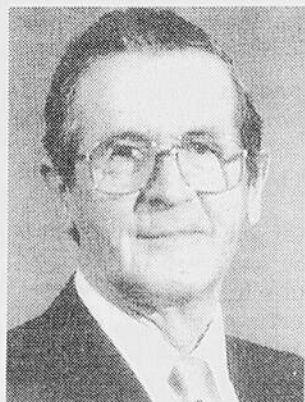


PERREAU (Mme Gilberte "dit Julia") — Est décédée au Centre Hospitalier de Chicoutimi, le 18 janvier 1995, à l'âge de 81 ans. Mme Gilberte Perreault "dit Julia", épouse de feu M. Moïse Tremblay, demeurant au 4029, Chateauguay, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au

meurant au 3923, Chemin des Chutes, Ville de la Baie. La dépouille mortelle sera exposée à compter de vendredi le 20 janvier 1995 à 14h00 à la résidence funéraire Gravel & Fils 873 de la Fabrique, Ville de la Baie. Les funérailles auront lieu samedi le 21 janvier 1995 à 14h00 à l'église St-Marc de Ville de la Baie. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Alphonse de Ville de la Baie. Il était le fils de feu M. Philippe Simard et de feu dame Hélène Bouchard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claude (Suzanne Simard), Marie (Louis Lepage), Louise (Daniel Desbiens), Michelle; ses petits-enfants: Carl, Dany, Marc et Stéphanie; il était le frère de: feu Louis-Joseph Simard (feu Mariette Lavoie), feu Sr Marie-Alice Simard Antonienne de Marie, feu Emile Simard (feu Madeleine Pagé), feu Alfred Simard, feu M. l'Abbé Henri Arthur Simard, Soeur Marie-Marthe Simard Antonienne de Marie, Jean-Baptiste Simard (Ailette Gagné), feu M. l'Abbé Jean-Paul Simard, M. l'Abbé Antoine Simard, Paul-Emile Simard (Gabrielle Simard); ses beaux-frères et belles-sœurs: Paule-Renée Tremblay (feu Jean-Pierre Lévesque), Bibianne Tremblay, Monique Tremblay (Paul Bouchard), Jean-Claude Tremblay (Marielle Coulombe), feu Louise Tremblay (Fernand Bouffard), Marcelle Tremblay (Félicien Lebel), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Canadienne du Cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



TAILLON (M. Paul) — Est décédé à la suite d'une courte maladie au Centre Hospitalier d'Alma, le 17 janvier 1995, à l'âge de 65 ans 8 mois. M. Paul Taillon, époux de dame Georgette Aubin et fils de feu M. Louis Taillon et de feu dame Bernadette Grenier, demeurant au 2373, Mathias, app. 5, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron 2770 rue de la Salle, Jonquière. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 janvier 1995 à 11h00 à l'église St-Mathias, Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Nault & Caron et les cendres seront déposées au cimetière d'Arvida. Il laisse dans le deuil, outre son épouse dame Georgette Aubin, ses frères et sœurs: Philippe Taillon (Gisèle Rochefort), Réal Taillon (Gisèle Rivard), feu Jeanine Taillon, Cyrille Taillon (Gemma Lamontagne), Claude Taillon (Jacqueline Perron), Suzanne Taillon (Maurice Laberge), Marthe Taillon (Rémi Hubert), Jean-Yves Taillon (Claudette Gervais), feu Richard Taillon (Sylvie Vallée), Yvon Taillon (Carole Bilodeau), Lise Taillon (Raymond Parent); ses beaux-frères et belles-sœurs: Victor Aubin (Gaétane Gervais), Léopold Aubin (Monique Bergeron), Claude Aubin (Estelle Boudreault), Jeannine Aubin (Bertrand Maltais), Jacques Aubin (Marthe Boudreault), Thérèse Aubin (Germain Otis), Jeannette Aubin (Donald Martin), André Aubin (Lisette Tremblay); ses tantes: Mme Nilda Bouchard (feu Octave Taillon), Mme Blanche Gagné (feu Alphonse Guilmette). Il laisse également dans le deuil de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, des dons à la Fondation des Maladies du Coeur seraient appréciés. Direction funéraire: Nault & Caron Inc.



SIMARD (M. Alfred) — Est décédé à l'Hôpital de la Baie, le 18 janvier 1995, à l'âge de 73 ans 1 mois. M. Alfred Simard, époux de dame Carmen Tremblay, de-



TREMBLAY (M. Roger) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, le 18 janvier 1995, à l'âge de 67 ans 8 mois. M. Roger Tremblay, époux de dame Desneiges Dufour, demeurant au 397 St-Emile, Chicoutimi, secteur Nord. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi le 19 janvier 1995 à 14h00 à la résidence funéraire Gravel & Fils 825, Avenue Bégin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 janvier 1995 à 11h00 à l'église St-Luc de Chicoutimi-Nord. Les cendres seront déposées au Columbarium Gravel & Fils. Il fut à l'emploi de la Compagnie Alcan pendant 42 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Yvon (Marjolaine Girard), France (Claude Nolet), Serge (Candide Munger), Gérald (Suzie Poirier), Marlène (feu Réjean Desmeules), Gaëtan (Solange Thomassin), Camil (Lise Jean), Lynda (Gaëtan Vallée), Stevens (Manon Tremblay); ses 28 petits-enfants et un arrière-petit-fils; ses frères et sœurs: Marthe Tremblay (Alcide Tremblay), feu Maurice Tremblay (Lucienne Nadeau), Roch Tremblay (Pierrette Gagné), Solange Tremblay (feu Léon Boivin), feu Léonce Tremblay (Rita Lavoie), Raymond Tremblay (Gisèle Brisson), Mercedes Tremblay (Richard Gaudreault), Lisette Tremblay (Marius Boulé); ses beaux-frères et belles-sœurs: Marie-Rose Dufour (Joseph-Henri Hovington), Ailette Dufour (feu Edouard Martin), Léo Dufour, Henri Dufour (feu Micheline Tremblay), feu Ovila Dufour,

ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



TURNBULL (M. Thomas dit Tommy) — Le 17 janvier 1995, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 80 ans 10 mois. M. Thomas Turnbull dit Tommy, époux de dame Pearl James McClintock, demeurant au 2466 de la Lorraine, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire Saguenay 2555, St-Dominique, Jonquière. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 janvier 1995 à 14h00 à l'église St-Andrews 3848 du Roi-Georges, Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Tom Turnbull de Gatineau (Aline Giguère), Bonnie de Pointe-Claire, Wanda de Gatineau (Gaston Lavoie), Ian de Blanc-Sablon (Myra Laval-lee); ses petits-enfants: Tommy, Jennifer, Sabrina, Karine, Lorri-Ann, Tammy, Keven, Yannick, Bonnie, Tania, Wanda-Lee; ses frères et sœurs: Hélène Turnbull (feu Ernie Thurgood), Joyce (feu Harold Hicks); nombreux beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Il fut à l'emploi de la Cie Abitibi-Price pendant 41 ans, également Ancien Combattant. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Canadienne du Cancer. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

IN MEMORIAM



BOILY (M. Adrien Boily) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, le 17 janvier 1995, à l'âge de 87 ans 5 mois. M. Adrien Boily, époux en 1ères nocces de feu dame Marie-Anna Villeneuve et en 2èmes nocces de dame Emilie Lefebvre, demeurant au 1081, Chemin de la Réserve, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi le 19 janvier 1995 à 14h00 à la résidence funéraire Gravel & Fils 825, avenue Bégin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 janvier 1995 à 14h00 à l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi et l'inhumation aura lieu au cimetière Saguenay. Il fut contracteur-plâtrier pendant plus de 40 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Maurice Boily (feu Jacqueline Dufour), Ruth Boily (Claude Blackburn), Jacqueline Boily (Maurice Haché), Roger Boily (Simone Doiron), Edith Boily (Raynald Simard), Reine Boily (Maurice Gauthier), Thérèse Boily (1ères nocces feu Jacques Petit, Jean-Guy Cloutier); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: feu Marie-Ange Boily (feu René Barrette), feu Jules Boily (Yvonne Pelchat), feu Imelda Boily (1ères nocces feu Ernest Dallaire, 2èmes nocces feu Stanislas Côté), Simone Boily (feu Pierre-Eugène Vachon), feu Marie-Aimée Boily (feu Gustave Tremblay), feu Marie-Paule Boily (1ères nocces feu Roland Gauthier, 2èmes nocces feu Léonce Rousseau, 3èmes nocces feu Irène Péloquin), Eugène Boily (Rita Côté), feu Lorenzo Boily (feu Hermance Tremblay), feu René Boily (Claire Morin), Germaine Boily (Armand Lemire), ainsi que les membres de la famille Villeneuve et Lefebvre et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

TEL-AIDE

695-AIDE
698-AIDE

MESSAGES DE SYMPATHIE
à la famille éprouvée
PROMESSES DE DONS
(organismes sans but lucratif)
livrés en quelques minutes,
directement à la résidence funéraire
(frais de service)
SERVICE 7 JOURS / SEMAINE
DE 8 h 00 À 21 h 00



TÉLÉPHONEZ À FAX SOUHAITS
1-800-567-1329

SPORTS



ANCIENS.- Guy Lafleur, qui jouera cette fois pour le Canadien, et Marc Tardif, pour les Nordiques, entourent le capitaine honoraire de l'événement, Maurice Richard.

(Photo PC)

Yves Racine a hâte de jouer avec ses nouveaux coéquipiers

«Ca va faire un petit quelque chose»

MONTREAL (PC) - Dans une centaine d'années à «Tous pour un», lors d'une émission consacrée à la sainte flanelle (qui aura évidemment gagné la coupe Stanley la saison précédente), on posera peut-être la question suivante: «Quel a été le seul joueur de l'histoire à avoir joué pour les Anciens Canadiens AVANT de disputer son premier match avec le vrai Canadien de la LNH?» Et la bonne réponse sera: Yves Racine.

Le nouveau défenseur du Canadien, obtenu de Philadelphie en échange de Kevin Haller, aura dû attendre jusqu'au 21 janvier pour disputer enfin un premier match officiel avec sa nouvelle équipe, et parmi les siens, enfin presque.

«Ca va faire un petit quelque chose, disait-il hier. Surtout au Forum. J'avais joué mon premier match à Québec (en novembre) avec les Anciens Canadiens...» Il avait alors dépanné une équipe

en manque d'effectifs.

Autant Racine est heureux d'avoir été échangé à une équipe du Québec et autant il avait hâte de jouer, autant, par contre, le long délai dû au lock-out a eu du bon pour lui.

«Je suis de Québec (Charlesbourg), ma femme aussi, et j'avais des affaires à régler», a raconté celui qui est resté chez lui pendant presque toute la durée du lock-out. Non seulement aura-t-il joué

pour les Anciens Canadiens avant ceux d'aujourd'hui, il se sera même entraîné plus souvent avec des joueurs des Nordiques!

La situation était également idéale pour les heureux parents d'un jeune garçon de six mois.

C'est un drôle de concours de circonstances, convient Racine.

Une fondation provinciale

Les «affaires» dont parlait Racine, c'est une fondation qu'il a créée dont le but est d'aider les parents plus démunis à acheter de l'équipement et à défrayer les frais d'inscriptions pour des jeunes qui veulent jouer au hockey. Une idée que la Fédération québécoise de hockey sur glace a trouvée tellement bonne qu'elle a demandé à Racine de s'associer avec elle à la grandeur de la province.

Pendant le lock-out, Racine et Joé Juneau, des Capitals de Washington, ont amassé chacun plus de 4000 \$ pour leur fondation respective en organisant un match quatre-contre-quatre à Pont-Rouge, en banlieue de Québec, d'où vient Juneau.

Racine, qui a passé les quatre premières années de sa carrière à Detroit avant d'être échangé à Philadelphie pour Terry Carkner avant le début de la dernière saison, est toujours revenu passer ses étés à Québec et il n'a jamais eu l'intention des installer aux États-Unis, peu important les impôts: «Je trouve qu'on vit bien au Québec», dit-il simplement, et il serait le plus heureux des hommes de ne plus jamais avoir à poursuivre sa carrière à l'extérieur de sa province.



AU FILET

MONTREAL (PC)- Comme prévu, Mario Roberge n'a pas été réclamé au repêchage intraligue et il ira donc entreprendre sa nouvelle carrière de joueur-assistant entraîneur à Fredericton dans la Ligue américaine.

A la suggestion de Jacques Demers, Roberge est demeuré chez lui hier en attendant de connaître le résultat du repêchage. Il était le seul candidat disponible chez le Canadien, une équipe pourtant riche en joueurs, ce qui prouve que la relève est constituée de jeunes joueurs, puisque ceux-ci ne sont pas admissibles au repêchage.

Les Devils du New Jersey avaient également un seul joueur à réclamer et les Maple Leafs de Toronto, deux. Chaque équipe pouvait protéger 18 patineurs et deux gardiens, en plus des exemptions pour les joueurs de premières années, ce qui démontre assez bien l'inutilité, voire le ridicule, d'un tel repêchage

d'ailleurs peu prisé...

Mario Roberge aura l'occasion de revenir au Forum bientôt puisque les Canadiens de Fredericton y disputeront deux matchs, le 12 février contre Springfield, et le 2 avril contre les As de Cornwall, la filiale des Nordiques.

Il a déjà fait savoir qu'il devrait sauter des matchs, question de donner la chance aux jeunes de se faire valoir...

Il reste encore des clauses à mettre sur papier suite au contrat collectif de travail signé entre la LNH et l'Association des joueurs.

Le représentant des joueurs du Canadien, Jean-Jacques Daigle, a notamment donné hier l'exemple des nombreux bonis individuels basés sur 84 matchs.

Comment par exemple traiter le contrat d'un joueur qui devait recevoir un boni s'il marquait 50 buts? Et est-ce que cette saison va compter pour une saison complète pour tous les joueurs dont

c'est l'année d'option?

C'est le cas de tout ce qui est au «pro rata», indique Daigle.

Selon lui, il fallait absolument un rapport de confiance entre les deux parties si on voulait sauver la saison à temps. Mais en même temps il se rappelle que la saison dernière, suite à la grève des arbitres, des points litigieux de l'entente étaient encore remis en question quelques semaines plus tard...

Privilegié, le Canadien aura huit jours pour disputer ses trois premiers matchs de la saison régulière après un court camp d'entraînement.

Patrick Roy devrait donc être utilisé samedi à New York, mercredi au Forum contre les Capitals de Washington et le samedi suivant contre les Devils du New Jersey.

Ron Tugnutt doit faire son entrée le lendemain contre les Flyers de Philadelphie; ça tombe bien, c'est la bête noire de Roy...

Match des Anciens

Lafleur déchiré

MONTREAL (PC) - Non, Guy Lafleur n'est pas un traître ou un renégat, même s'il a porté les couleurs des Anciens Nordiques contre les Anciens Canadiens en mars dernier au Colisée et s'il jouera maintenant pour l'équipe montréalaise contre ses anciens coéquipiers au Forum, le 26 février.

En fait, Lafleur se dit tellement déchiré dans ses allégeances qu'il assure qu'il en est à sa dernière présence dans un match du genre, après qu'il aura représenté chaque équipe une fois.

«Je me sens un peu pris entre l'arbre et l'écorce», racontait-il hier lorsqu'on faisait la promotion de l'événement. Mais Réjean Houle, le président de l'Association des Anciens Canadiens qui l'a convaincu de porter les couleurs de son équipe, assure qu'il va mettre toute la pression pour le faire changer d'idée s'il y a d'autres matchs du genre.

Lafleur ne veut déplaire à personne, mais franc comme toujours, il déclare: «J'ai joué 14 ans avec le Canadien; pour moi dans mon for intérieur, c'est l'équipe à laquelle je suis le plus attaché, même si j'ai joué deux ans à Québec; et c'est normal.

«Tu ne peux pas oublier des

années pareilles», devait-il ajouter plus tard de ses années de gloire et des cinq coupes Stanley qu'il a remportées avec le Canadien.

De retour à Montréal

Lafleur a travaillé brièvement au niveau administratif pour les deux organisations, mais chaque fois les choses ont plus ou moins mal tourné. Il est établi dans la région de Québec, où il a complété sa carrière de joueur, depuis 1989. Mais la compagnie Titrex pour laquelle il travaillait a fait faillite et il songe revenir à Montréal pour y lancer une nouvelle compagnie de produits naturels. Entre-temps, il pratique toujours son sport préféré en parcourant le pays avec les Légendes du hockey et il achève ses cours de pilotage d'avion.

Il a disputé cinq matchs dans les Maritimes au cours de la dernière fin de semaine.

«Il va falloir mettre deux gars sur lui pour le couvrir», racontait hier un Marc Tardif d'humeur à la blague: «Mais nous les anciens Nordiques, nous n'avons jamais perdu un match à l'extérieur». Bien sûr, ils n'ont jamais joué ailleurs qu'au Colisée!

En fait ils n'ont disputé que deux matchs, contre les Anciens Canadiens, qui se sont soldés par des victoires de 9-6 en mars dernier et de 7-5 en novembre.

«Ils avaient Guy Lafleur (du moins lors du premier match) et ils sont plus jeunes», se défend Houle. Le Canadien pourrait recourir à de plus jeunes anciens mais, rappelle Houle, «le public préfère voir Henri Richard que Chuck Lefley». Sans compter que les «vieux» Canadiens ne voudraient sans doute pas donner leur place!

Des foules de 12 000 et 15 000 spectateurs ont assisté aux deux matchs à Québec et Houle en attend au moins autant pour cette première montréalaise.

Les acteurs

Michel Bergeron et Maurice Filion dirigeront la formation québécoise tandis que les Anciens Canadiens seront menés par le quatuor d'Yvan Cournoyer, Phil Goyette, Dickie Moore et Dollard St-Laurent. Le capitaine honoraire sera le légendaire Maurice Richard.

Tardif, Richard Brodeur, Réal Cloutier, Christian Bordeleau, Jean-François Sauvé, Marian Stastny, Alain Côté, Lucien DeBlois et le président de l'Association des Anciens, Michel Parizeau, seront parmi les joueurs des Nordiques.

Outre Lafleur, Houle et Henri Richard, Guy Lapointe, Yvon Lambert, Mario Tremblay, Serge Savard, Steve Shutt, Pierre Bouchard, Frank Mahovlich, Pierre Larouche, Chris Nilan et Mark Napier devraient être parmi les Anciens Canadiens.

Le prix des billets sera de 5\$ et 10\$ et les bénéficiaires seront les deux associations d'Anciens ainsi que l'Hôpital général de Montréal, «l'hôpital officiel du Canadien», a expliqué Houle.

LES CHIFFRES

HOCKEY



Vendredi 20 janvier

Buffalo à NY Rangers, 19h30.
Pittsburgh à Tampa Bay, 19h30.
Chicago à Detroit, 19h30.
Calgary à Winnipeg, 20h30.
Anaheim à Edmonton, 21h30.
Dallas à Vancouver, 22h30.
St. Louis à San Jose, 22h30.
Toronto à Los Angeles, 22h30.

Samedi 21 janvier

Québec à Philadelphie, 13h.
Washington à Hartford, 19h.
Floride à NY Islanders, 19h.
Montréal à NY Rangers, 19h30.
Anaheim à Winnipeg, 20h30.
St. Louis à Vancouver, 22h30.
Toronto à San Jose, 22h30.

Dimanche 22 janvier

Philadelphie à Boston, 13h30.
Calgary à Detroit, 15h30.
New Jersey à Hartford, 19h.
Ottawa à NY Islanders, 19h.
Buffalo à Tampa Bay, 19h30.
Edmonton à Los Angeles, 22h30.
Lundi 23 janvier
Boston à NY Rangers, 19h30.
Pittsburgh en Floride, 19h30.
Chicago à Winnipeg, 20h30.
Edmonton à Anaheim, 22h30.

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

Section Atlantique

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
I.P.E.	48	21	24	3	173	168 45
Saint-Jean	44	18	21	5	148	151 41
Frederick	41	19	3	136	141 41	
St. John's	42	19	21	2	145	146 40
Cap-Breton	43	13	26	4	147	181 30

Section Nord

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Portland	44	24	11	9	180	125 57
Albany	41	24	9	8	143	106 56
Providence	44	20	16	8	162	147 48
Adirondack	44	19	18	7	154	156 45
Springfield	43	14	22	7	140	170 35
Worcester	44	12	24	8	123	173 32

Section Sud

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Binghamton	43	24	13	6	160	130 54
Cornwall	44	20	17	7	139	137 47
Syracuse	42	19	17	6	164	150 44
Rochester	45	18	22	5	166	169 41
Hershey	36	13	17	6	129	149 32

Dimanche, 15 janvier

Saint-Jean 5 Frederick 3
Springfield 4 Cap-Breton 2
I.P.E. 3 Hershey 0
Binghamton 3 Portland 2

Mardi, 17 janvier

Partie d'Étoiles à Providence
Canada 6 E - U 4

Vendredi, 20 janvier

Portland à St. John's
Saint-Jean à Cap-Breton
I.P.E. à Frederick
Cornwall à Syracuse
Hershey à Albany
Worcester à Binghamton
Springfield à Providence
Adirondack à Rochester

JUNIOR MAJEUR

CLASSEMENT

Section Robert-Label

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Laval	48	30	17	1	204	170 61
Hull	53	30	22	1	255	220 61
St-Jean	49	25	19	5	186	195 55
Granby	49	21	23	5	231	200 47
St-Hyacinthe	49	20	26	3	182	214 43
Val-d'Or	50	13	35	2	163	250 28

Section Frank-Dillo

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Beauport	50	29	16	5	207	140 63
Sherbrooke	48	28	17	3	197	152 59
Shawinigan	51	29	21	1	244	203 59
Chicoutimi	47	22	23	2	183	175 46
Drummondville	50	20	27	3	172	201 43
Halifax	51	18	28	5	185	228 41
Victoriaville	47	17	28	2	188	249 36

Lundi, 16 janvier

Chicoutimi 3 Beauport 4 (P)
Hull 5 St-Hyacinthe 6 (P)

Mardi, 17 janvier

Drummondville 3 Shawinigan 4
St-Hyacinthe 5 St-Jean 4
Sherbrooke 2 Victoriaville 3

Vendredi, 20 janvier

Victoriaville à Beauport, 19h30
St-Hyacinthe à Halifax, 19h30
Granby à St-Jean, 19h30
Shawinigan à Drummondville, 20h
Hull à Sherbrooke, 20h
Laval à Val-d'Or, 20h

Dimanche, 22 janvier

St-Hyacinthe à Halifax, 14h
Beauport à Sherbrooke, 16h
Victoriaville à Chicoutimi, 18h

LES MARQUEURS

Mj	B	P	Pts
Cariqnan, Patrick Sha	50	25	79 104
Bordeleau, Sébastien Hul	49	42	55 97
Brière, Daniel Dru	50	40	50 90
Matte, Christian Gra	43	41	47 88
Savage, Alain Jr Sha	50	41	41 82
Ménard, Martin Hul	52	39	43 82
McKay, Michael Hul	53	24	54 78
Blackened, Brant Hal	51	36	38 74
Brûlé, Steve SJ	47	33	41 74
Aubin, Serge Gra	37	23	49 72
Charrier, Frédéric Lav	48	29	39 68

Dubé, Christian She 47 23 42 65
Evola, Yanick Sha 51 22 43 65
Paradis, Carl Sha 45 25 36 61
Dandenault, Mathieu She 43 22 39 61

MIDGET AAA

CLASSEMENT

Section Est

Mj	G	P	D	F	Bp	Bc	Pts
Ste-Foy	37	27	4	6	187	112	60
Richelieu	37	25	12	0	178	120	50
Jonquière	34	21	11	2	149	122	44
Cap-de-la-Mad.	36	20	16	0	139	142	40
Magog	34	14	19	1	109	123	29

Section Ouest

Mj	G	P	D	F	Bp	Bc	Pts
Régents LLL	36	21	13	2	146	131	44
Lac St-Louis	35	16	18	1	143	156	33
Abitibi-Témisc.	36	14	19	3	124	161	31
Mtl-Bourassa	35	12	22	1	102	154	25
Gatineau	34	7	26	1	97	153	15

Vendredi, 13 janvier

Gatineau 3 Lac St-Louis 6
Ste-Foy 7 Cap-de-la-Madeleine 4
Abitibi-Témiscamingue 0 Richelieu 7
Régents LLL 4 Mtl-Bourassa 1
Jonquière 2 Magog 4

Vendredi, 20 janvier

Richelieu à Magog, 20h

Samedi, 21 janvier

Magog à Jonquière, 14h
Dimanche, 22 janvier
Cap-de-la-Madeleine à Jonquière, 14h
Mtl-Bourassa à Lac St-Louis, 14h
Ste-Foy à Magog, 14h

Mercredi, 25 janvier

Richelieu à Gatineau, 19h30

JUNIOR CLASSEMENT

Section Est

Mj	G	P	D	F	Bp	Bc	Pts
La Baie	22	15	5	2	115	85	32
Jonquière	22	13	9	0	101	88	26
Chicoutimi	24	11	12	1	114	131	23
Alma	23	10	11	2	130	116	22
Métabetchouan	23	10	12	1	134	164	21
Normandin	22	9	10	3	118	127	21

Section Ouest

Mj	G	P	D	F	Bp	Bc	Pts
Marquis (Jonq) vs Sags (Chic) 19h00							
Eperviers (Normandin) vs Jeannois (Alma) 20h30							
National (La Baie) vs Royal (Métabetchouan) 21h00							

Dimanche 22 janvier

Eperviers (Normandin) vs National (La Baie) 19h30
Sags (Chic) vs Jeannois (Alma) 19h30
Royal (Métabetchouan) vs Marquis (Jonq) 20h45

LES MARQUEURS

Mj	B	A	Pts
Luc Simard, Normandin	26	33	59
Jean-Daniel Bédard, Chicoutim	29	28	57
Martin Tremblay, Métabetchouan	26	27	53
Sébastien Gauthier, Chicoutimi	22	31	53
Jasmin Hébert, Normandin	16	35	51
Stéphane Lavoie, La Baie	14	33	47

COLLEGIAL AA CLASSEMENT

Division Est

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Lévis-Lauzon (1)	21	20	1	0	179	44 41
Jonquière	21	11	10	0	103	104 22
Chicoutimi (2)	21	10	11	0	108	111 22
Lafleche (1)	18	7	11	0	89	90 15
La Pocatière (1)	21	7	14	0	83	132 15

Division Ouest

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
St-Laurent	18	16	2	0	100	54 32
Français	18	11	7	0	102	87 22
Lennoxville (1)	15	7	8	0	57	79 15
John-Abbott (2)	19	6	13	0	77	107 14
Militaire-Royal (1)	18	6	12	0	68	95 13
Dawson (4)	18	3	15	0	75	138 10

(...) Un point pour une défaite en supplémentaire.

Mercredi 18 janvier

Lévis-Lauzon vs Dawson 19h30
Français vs Militaire-Royal 19h30

Vendredi 20 janvier

Jonquière vs John-Abbott 19h30
Chicoutimi vs Saint-Laurent 20h00
La Pocatière vs Lennoxville 20h30

Samedi 21 janvier

Jonquière vs Français 19h30
Chicoutimi vs Lafleche 19h30

Dimanche 22 janvier

Lennoxville vs Militaire-Royal 14h00
John-Abbott vs Saint-Laurent 19h00
La Pocatière vs Lévis-Lauzon 19h30

LES MARQUEURS

Mj	B	A	Pts
25-F. Boulianne, Chicoutimi	24	31	55
18-Martin Gagné, Lévis-Lauzon	24	20	44
16-Patrick Groleau, Lévis-Lauzon	20	23	43
22-Claude Chiasson, Français	20	22	42
19-G. Bessé, Lévis-Lauzon	23	15	38
25-Jean-François Tremblay, LP	17	21	38
29-Yohan Bédard, Lévis-Lauzon	8	28	36

MIDGET DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

PJ	G	P	D	N	Bp	Bc	Pts
Dolbeau	21	15	5	1	0	94	65 31
Saint-Félicien	21	12	6	2	1	81	72 27
Jonq. (Marquis)	21	12	7	2	0	99	82 26
Alma	19	12	6	1	0	76	54 25
La Baie	23	9	12	1	0	91	105 22
Jonq. (Orléans)	21	7	11	2	1	74	97 17
Chicoutimi-Nord	19	7	10	1	1	69	80 16
Chicoutimi	21	7	14	0	0	73	101 14

Lundi 16 janvier

National (La Baie) 4 Sags (Chic) 2

Vendredi 20 janvier

Aiglons (Alma) vs National (La Baie) 20h30
Castors (Dolbeau) vs Dynamos (Chic) 19h30

Samedi 21 janvier

Aiglons (Alma) vs Sags (Chic) 17h45
Express (St-Félicien) vs Dynamos (Chic) 17h15
Dimanche 22 janvier
Sags (Chic) vs Dynamos (Chic) 18h15
Orléans (Jonq) vs Castors (Dolbeau) 19h00

SPORT ÉCLAIR

Lareau éliminé

MELBOURNE, Australie (PC)-Sébastien Lareau de Boucherville s'est battu avec acharnement mais il s'est incliné devant le Néerlandais Jacco Eltingh 7-6 (7-4), 5-7, 7-6 (7-5), 7-5 au deuxième tour des Internationaux de tennis d'Australie.

Propos laconiques

QUEBEC (PC)-Pierre Lacroix a tenu des propos laconiques, hier, au sujet de son ami Michel Bergeron qui a été victime d'un autre malaise, mardi.

«Je viens à peine

d'apprendre la nouvelle, a affirmé le directeur général des Nordiques quand il a rencontré les journalistes au Colisée en après-midi. Tout ce que je peux dire, c'est que je souhaite qu'il recouvre la santé le plus tôt possible.»

Lacroix a refusé de répondre quand on lui a demandé si les problèmes de santé de Bergeron ne prouvaient pas qu'il avait pris la bonne décision en ne l'engageant pas comme entraîneur l'été dernier.

«Je ne veux pas revenir en arrière», a ajouté celui qui a déjà été le conseiller d'affaires du 'Tigre'.

Sur demande

Des Penguins très actifs au repêchage intra-ligue

Kevin Hatcher passe aux Stars

(PC)-Les Penguins de Pittsburgh ont été les plus occupés, hier, lors du repêchage intra-ligue des joueurs non protégés. Ils en ont réclamé quatre et en ont perdu deux. Mais ce sont les Capitals de Washington qui ont fait le geste le plus important de la journée.

Les Capitals ont finalement échangé le défenseur gréviste Kevin Hatcher aux Stars de Dallas en retour du défenseur Mark Tinordi et de Rick Mrozik, un défenseur collégial de 20 ans. Ils ont également cédé le gardien Don Beaupre aux Sénateurs d'Ottawa en retour d'un choix de cinquième ronde au repêchage.

Beaupre présente une fiche en carrière de 254-221-72 avec une moyenne de 3,42.

Hatcher, âgé de 28 ans, était malheureux parce que les Capitals n'étaient pas disposés à lui consentir un salaire comparable à celui des meilleurs défenseurs du circuit.

«Il a dit qu'il n'était pas heureux ici et qu'on ne lui démontrait pas d'appréciation, a indiqué David Poile, le directeur général des Capitals. Il désire prendre une nouvelle direction.»

Hatcher a disputé 685 matches dans la Ligue nationale depuis qu'il a été le premier choix, le 17e au total, des Capitals en 1984. Il a connu sa meilleure saison en 1992-93, lorsqu'il a marqué 34 buts et il a complété la saison avec un sommet de 79 points.

Tinordi, âgé de 28 ans, a agi

comme capitaine des Stars au cours des trois dernières saisons. Il a subi une fracture de la cuisse qui a mis fin à sa saison, le 23 février.

17 joueurs changent de camp

Au repêchage intra-ligue, 17 joueurs ont changé de camp et 16 formations y ont pris part.

Il y a eu un peu de confusion avant le début du repêchage, lorsque la Ligue nationale a informé les Rangers de New York qu'ils devaient ajouter à leur liste de protection l'attaquant Mark Osborne; les Islanders de New York ont dû faire de même avec l'ailier droit Mick Vukota.

Les Rangers ont alors laissé sans protection Greg Gilbert pour éviter de perdre Osborne; Vukota a quant à lui été préféré à Bob Beers. Personne n'a réclamé Beers, mais les Rangers ont éventuellement perdu Gilbert aux Blues de St. Louis.

Les Sénateurs détenaient le premier choix et ils ont choisi l'ailier droit Rob Gaudreau des Sharks de San Jose. Gaudreau a obtenu 15 buts et 20 passes pour les Sharks, disputant les 84 matches de la saison dernière.

«Il ajoute plus d'offensive à notre équipe, a précisé l'entraîneur des Sénateurs Rick Bowness. Il possède un bon tir et nous



KEVIN HATCHER...a rencontré les journalistes de Dallas, en compagnie de Bob Gainey, après être passé des Capitals aux Stars, hier.

(Photo AP)

utiliserons à la pointe lors des avantages numériques.»

Les Sénateurs ont également rappelé les attaquants Michel Picard et Steve Larouche, de même que le défenseur Lance Pitlitch de leur filiale de Charlotte dans la Ligue américaine. Le repêchage a cependant coûté un joueur aux Sénateurs, le défenseur François Leroux, réclamé par les Penguins de Pittsburgh.

Les Whalers de Hartford ont pour leur part fait appel au défenseur Bryan Glynn des Canucks

de Vancouver. Les Oilers d'Edmonton ont fait l'acquisition du défenseur Dean Kennedy des Jets de Winnipeg, la première de trois additions pour eux. Ils ont également réclamé Len Esau aux Flames de Calgary et Mica Aivazoff aux Penguins.

Aivazoff a sans contredit été le joueur le plus en demande, hier. Il a commencé la journée sur la liste de protection des Red Wings mais son nom a été rayé quand les Wings ont opté pour l'ailier droit Doug Brown des

Penguins. Au lieu de prendre l'argent, les Penguins ont opté pour Aivazoff comme compensation. Mais les Penguins n'ont pu le protéger et il a été réclamé par les Oilers.

Les Penguins ont aussi ajouté à leur alignement les défenseurs Chris Joseph de Tampa Bay et Wayne McBean de Winnipeg ainsi que le joueur de centre Mike Hudson des Rangers.

L'ex-défenseur du Canadien Donald Dufresne se retrouve pour sa part avec les Blues de St. Louis.

Face aux Flyers de Philadelphie

Crawford utilisera quatre trios

QUEBEC (PC)- L'entraîneur Marc Crawford n'a pas décidé quels joueurs seront laissés de côté au cours du match inaugural des Nordiques, samedi, mais il envisage d'utiliser quatre trios et six défenseurs face au Flyers de Philadelphie.

Ce qui signifie que deux défenseurs devront regarder le match des gradins. David Karpa et le vétéran Steven Finn pourraient être ceux-là ayant évolué ensemble, hier, au cours de la rencontre intra-équipe.

Crawford a fait savoir que les 25 joueurs, incluant les blessés Paul MacDermid et Claude Lapointe, effectueront le voyage à Philadelphie, aujourd'hui.

«Une chose qui est presque assurée, c'est que nous ferons appel à 12 attaquants et six défenseurs, a-t-il expliqué. Compte tenu de la longue période d'inactivité, il est préférable d'y aller avec 12 attaquants pour un premier match.

«Joe Sakic jouera à la pointe lors des jeux de puissance, a-t-il également précisé. Ca diminue le temps de glace de quelques défenseurs.»

L'entraîneur devra donc procéder à des choix difficiles en défensive parce qu'il estime que les huit athlètes au mini-camp sont du calibre de la LNH.

«C'est un heureux problème, a-t-il lancé. Je ne voudrais pas avoir à choisir six défenseurs au sein d'un mauvais groupe de

huit.» Craig Wolanin, Alexei Gusarov, Sylvain Lefebvre, Uwe Krupp, Curtis Leschyshyn et Adam Foote pourraient former les trois duos de défenseurs. Steven Finn, lui, demeure confiant d'être de la partie samedi au Spectrum.

«Personne ne m'a dit que je ne jouerais pas, a répondu Finn qui

a été surpris qu'on lui pose la question. Dans mon esprit, je vais jouer. Du moins, je le souhaite sinon je serai déçu.»

Finn a souligné que ce ne serait pas la première fois qu'il serait confiné au rôle de réserviste depuis le début de sa carrière.

«J'ai déjà sauté un ou quelques matchs d'affilée, mais je reve-

nais toujours dans la formation. Dans le moment, je ne me considère pas comme un joueur réserviste.

«Pour ce qui est de samedi, on verra ce qui se produira, a résumé Finn qui n'entend pas s'associer sur ses lauriers même s'il a signé un lucratif contrat avant le lock-out.

«C'est mal me connaître que de penser cela», a-t-il dit.

A l'attaque, les trios devraient ressembler à ceci: Sakic-Clark-Kovalenko, Forsberg-Kamensky-Nolan, Ricci-Young-Rucinsky et Bassen-Simon-Deadmarsh. Iain Fraser ne devrait pas jouer.

Devant le but, Crawford décidera aujourd'hui ou demain qui de Stéphane Fiset ou Jocelyn Thibault sera envoyé dans la mêlée.

Hier, Fiset a bien paru dans la victoire serrée de 3-2 des «Bleus» sur les «Blancs».

«Ca va super bien, a avancé le vétéran gardien qui a frustré Wendel Clark à quelques reprises.

Je suis satisfait de ma performance. Même si l'intensité et le synchronisme des gars n'étaient pas à leur mieux, il s'agit d'une bonne préparation pour moi.»

Dans la victoire des «Bleus», Mike Ricci a réussi deux buts. Le trio qu'il a pivoté avec Scott Young et Martin Rucinsky a été le meilleur sur la glace.

Le Tigre hospitalisé

MONTREAL (PC)- Michel Bergeron, l'ancien entraîneur des Nordiques et des Rangers de New York, a été hospitalisé dans la nuit de mardi à mercredi à l'Institut de cardiologie de Montréal après s'être plaint de douleurs à la poitrine.

Bergeron, âgé de 48 ans, a été gardé à l'Institut sous observation et il doit se soumettre aujourd'hui à des examens sur l'état de ses artères. Il devrait ensuite recevoir son congé.

«Ca ne semble pas sérieux mais l'on ne sait jamais», a dit l'un de ses collègues au réseau Radio-Média, le journaliste Jean Gagnon.

Bergeron, qui travaille comme animateur à Radio-Média, avait été victime d'une grave crise cardiaque le 1er décembre 1992. Son état de santé aurait notamment incité le Canadien et les Nordiques à ne pas l'embaucher comme entraîneur au cours des dernières années.

Bergeron a dirigé les Nordiques de 1981 à 87, avant de rejoindre les Rangers pendant deux saisons. Il est revenu à la barre des Nordiques pour une saison, en 1989-90.

LA MAUVAISE PASSE
EST TERMINÉE.

C'EST LE TEMPS DE PARIER!

Amateurs de hockey, parions que vous êtes contents! L'attente a assez duré, le moment est venu de jouer... à **Mise-O-Jeu** et aussi à **Total**!

Vous connaissez déjà **Mise-O-Jeu**. Avez-vous essayé le nouveau jeu **Total**? C'est simple : le but est de prédire si le total des points du résultat final d'un match sera supérieur ou inférieur au nombre de points déterminé par Loto-Québec.

Comme à **Mise-O-Jeu**, vous devez miser sur une sélection de trois à six matchs. Pour gagner, toutes vos prédictions doivent s'avérer exactes. Procurez-vous *Le guide du parieur* chez un détaillant muni d'un terminal de jeux et tentez votre chance! À **Mise-O-Jeu** comme à **Total**...

+TOTAL-
Pari sportif
MC

Mise O JEU
Pari sportif
MC



loto-québec

Mise-O-Jeu et Total ne sont sanctionnés ou parrainés par aucune ligue professionnelle ni aucune de ses équipes.

LE QUOTIDIEN, le Jeudi 19 Janvier 1995 - 35

Il affrontera Agassi au troisième tour

Rusedski gagne une guerre d'usure

MELBOURNE, Australie (PC)- Dans une guerre d'usure, Greg Rusedski s'est révélé le plus fort et il a pris la mesure du Suédois Nicklas Kulti en cinq manches de 7-6 (7-3), 4-6, 2-6, 6-2, 6-3, jeudi, aux Internationaux de tennis d'Australie. Le joueur de Pointe-Claire a ainsi mérité le droit d'affronter Andre Agassi au troisième tour du tournoi australien.

«J'étais physiquement plus fort que lui au cinquième set et c'est ce qui a fait la différence, a confié Rusedski, avant d'aller disputer son match de double. Je me suis mis à mieux servir et, en général, j'ai beaucoup mieux joué.»

Rusedski avait suscité de l'inquiétude en début de match en entrant sur le court avec un bandage au genou gauche.

«Je suis victime d'une légère tendinite, a-t-il confié.

J'ai décidé d'enlever le bandage après le deuxième set et ma circulation sanguine était bien meilleure.

Je me déplaçais beaucoup mieux également sur le terrain par la suite.»

Kulti s'est déjà hissé jusqu'au 32e rang au classement mondial en 1993.

Les Américains à l'avant-scène

MELBOURNE (Reuter, PC) - Les joueurs américains ont occupé le devant de la scène, hier aux internationaux de tennis d'Australie.

En pleine forme et détendu, l'Américain Jim Courier n'a fait qu'une bouchée de l'Italien Cristiano Caratxi, écrasé en une heure vingt minutes sur un score sans appel, 6-2, 6-2, 6-1.

Se profile désormais un quart de finale prometteur entre Courier, tête de série numéro 9, et son compatriote Pete Sampras, le numéro un mondial, qui s'est lui aussi qualifié sans surprise pour le troisième tour face au Slovaque Jan Krosnak également en trois sets, 6-2, 6-0, 6-1.

Michael Chang, tête de série numérocinq, a complété le tableau en disposant aisément du Marocain Karim Alami, 6-3, 6-4, 6-1.

En double, le Québécois Sébastien Lareau et son partenaire suédois Henrik Holm ont remporté leur match de première ronde aux dépens des Français Jean-Philippe Fleurian et Rodolphe Gilbert, par 7-6 (7-5), 6-3. Lareau et Holm sont classés 14e favoris.

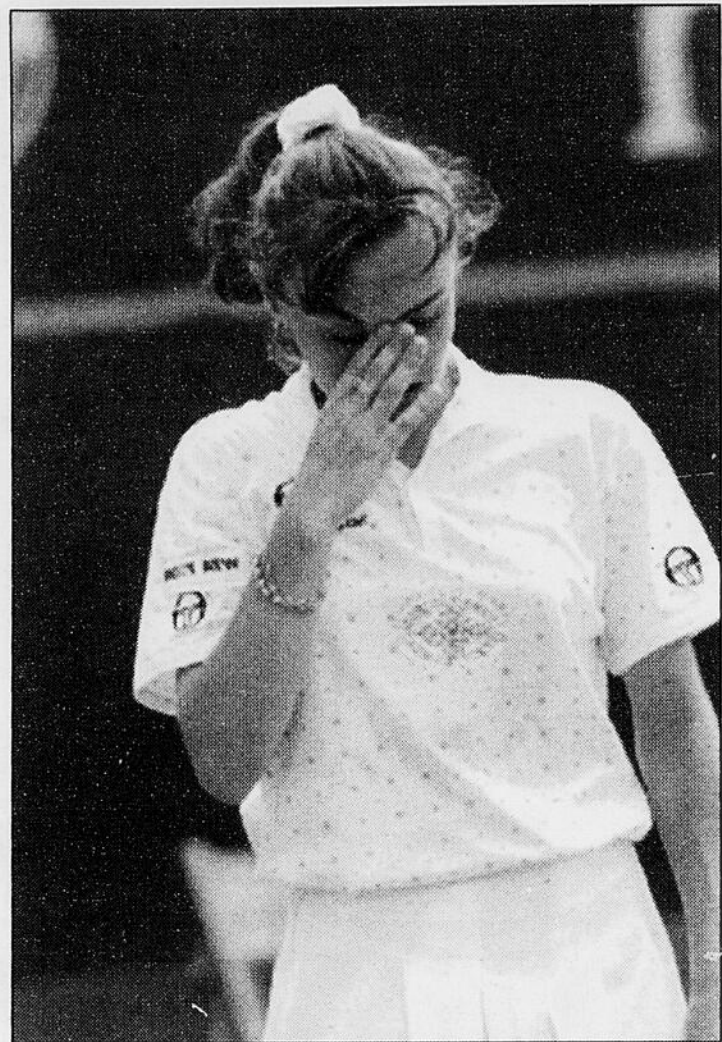
Grant Connell, de Vancouver, et l'Américain Pat Galbraith, quatrièmes favoris, ont aussi remporté leur premier match, contre la paire australienne de Grant Doyle et Paul Kilderry, au compte de 7-5, 6-3. Connell et Galbraith s'étaient inclinés dès la première ronde en Australie l'année dernière.

«Je ne regrette pas ce qui s'est passé. Mais il est devenu évident qu'il n'était pas vraiment nécessaire de s'entraîner autant que cela. Par nature, je suis une grosse travailleuse, mais je pense que trois ou quatre heures me suffisent amplement. J'ai désormais plus de temps libre et j'apprécie cela énormément», a-t-elle ajouté.

Sa présence à Melbourne suscite en tout cas un engouement qui dépasse le cadre sportif. Pierce a reconnu recevoir tous les jours des fleurs de la part d'un admirateur anonyme.

«Aujourd'hui, c'était des jaunes», a-t-elle précisé en souriant.

La Suissesse Martina Hingis, petit prodige de 14 ans, a connu la première grosse déception de sa carrière toute neuve en s'inclinant en deux manches, 6-3 6-4, devant la Japonaise Kyoko Nagatsuka.



MARTINA HINGIS...est une jeune prodige de 14 ans, de la Suisse. Elle a connu hier sa première grosse déception de sa carrière toute neuve.

(Photo AP)

HOCKEY

Barrasso absent 10 semaines

PITTSBURGH (AP)- Une opération au poignet gardera le gardien Tom Barrasso à l'écart du jeu pour environ 10 semaines.

La saison dernière, Barrasso a conduit les Penguins à 22 victoires. Il a également signé deux blanchissages et conservé une moyenne de 3,36 buts.

Les Penguins en ont profité pour annoncer le rappel de Len Barrie des Lumberjacks de Cleveland de la Ligue internationale.

Barrie mène les Lumberjacks chez les marqueurs avec 43 points en 28 matches.

LaFontaine incertain

BUFFALO (AP)- Le joueur de centre Pat LaFontaine des Sabres de Buffalo pourrait être incapable d'entreprendre la saison demain contre les Rangers de New York.

LaFontaine, âgé de 29 ans, sera examiné par le Dr. Jeffrey Minkoff, un orthopédiste, avant le match contre les Rangers et une décision sera ensuite prise.

Depuis la fin du lock-out et le début des entraînements quotidiens des Sabres, LaFontaine ressent une douleur à son genou droit qui a également tendance à enfler.

On se souviendra qu'il avait subi une intervention chirurgicale à ce genou en décembre 1993.

Il a patiné une seule fois lors des deux entraînements de vendredi et samedi, puis il a raté ceux de dimanche et lundi.

Stich affamé

Pour sa part, l'Allemand Michael Stich a offert une démonstration de sa puissance. Tête de série numérosept, Stich a littéralement démolé l'Américain Alex O'Brien en trois sets, 6-0, 6-3, 6-4.

«Je pense que je peux encore améliorer mon jeu de 30 à 40 pour cent et faire beaucoup mieux que les années précédentes», a-t-il déclaré à l'issue de la rencontre. Stich avait été sorti au deuxième tour l'an dernier.

Le vainqueur de Wimbledon 1991 semble déterminé à remonter en quatrième vitesse les échelons du classement ATP, dont il occupe actuellement la neuvième place, après avoir été deuxième il y a un an.

«Mon but n'est pas de rester neuvième. Je veux grimper aussi haut que je peux», a-t-il assuré.

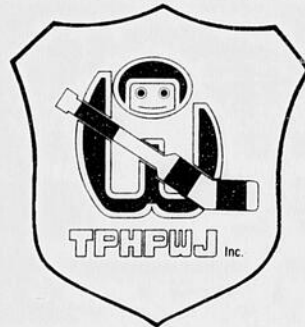
Pierce: confiance grandissante

Chez les dames, la Française Mary Pierce, tête de série numéro quatre, a poursuivi sa marche en avant en ne faisant qu'une bouchée de la Sud-Africaine Elna Reinach, 6-1, 6-2.

Signe d'une confiance grandissante, la jeune joueuse a accepté exceptionnellement d'évoquer ses relations difficiles avec son père Jim, avec lequel elle n'a désormais que des contacts épisodiques.

Elle a rendu hommage à son père, tout en ajoutant qu'elle pouvait désormais se passer de lui.

«Mon père m'a toujours poussée dans mes retranchements, mais il m'a aussi enseigné les valeurs du travail. (Avec lui) je m'entraînais toute la journée, jusqu'à la tombée de la nuit. En huit ans, j'ai engrangé quinze ans de tennis», a-t-elle dit.



PARTICIPEZ AU

31^e

TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY PEE-WEE

DU 16 AU 22 JANVIER 1995

et courez la chance de participer au



1500\$
EN PRIX
À GAGNER

Assistez au tournoi tous les jours. 1 adulte sera choisi au hasard dans l'assistance.

PRÉPAREZ-VOUS, VOUS POURRIEZ ÊTRE LE GAGNANT.

Lancez la rondelle dans le panneau troué identifié au journal Le Quotidien et à CCM. Visez juste et vous gagnez instantanément une valeur de 1 500 \$ en produits, soit une paire de gants et de patins CCM, un approvisionnement d'un an de produits Skippy-Delico et un laissez-passer de 26 semaines pour deux personnes au Cinéplex Odéon.

INVITATION À TOUTE LA POPULATION

Une collaboration de



SKIPPY
BEST FOODS
DELICO-KNORR

Tournoi atome-bantam Optimiste de Mistassini

David Lavoie connaît une soirée parfaite

MISTASSINI (SE) - En participant à tous les buts de son équipe, David Lavoie a aidé les Loups de Mistassini à disposer des Cou-

guars du même endroit, 3-0, hier, au tournoi inter-régional de hockey atome et bantam Optimiste de Mistassini.

Dans cette rencontre de niveau bantam B, Lavoie a marqué deux filets et préparé celui de Joël Doucet.

Plusieurs hockeyeurs ont connu une bonne soirée dans l'uniforme de l'Ultramar de Normandin. Cette équipe de calibre

bantam B a battu le Lightning de Dolbeau, 5-2. Jasmin Verreault a fait sa marque avec un but et quatre passes. Yannick Cantin, le joueur du match, a ajouté un filet et deux mentions d'assistance. Christian Lambert et Eric Simard ont aussi touché le fond de la cage des perdants. Dominic Paradis s'est fait complice de quatre buts. Martin Côté et Jason Marceau ont inscrit les Dolbiens au pointage.

Le Laser de La Baie a enregistré un gain de 5-4 sur les Vikings de La Doré, toujours au tableau bantam B.

Pour leur part, les Sabres de Roberval ont blanchi les Mighty Ducks de Normandin, 3-0, en catégorie atome CC. Michel Bérubé, Keven Paradis et Sébastien Gagnon ont donné du travail au marqueur officiel.

Le tournoi reprendra dès 18h00, aujourd'hui, par une rencontre de calibre atome B entre les Pingouins de Normandin et les Sénateurs de Mistassini.

Sport étudiant régional

Deux tournois meubleront le week-end

CHICOUTIMI (SE) - Des tournois scolaires de badminton et de volley-ball marqueront la prochaine fin de semaine dans le monde du sport étudiant régional.

Le troisième tournoi de la ligue scolaire de badminton aura lieu au Séminaire de Chicoutimi, samedi. La zone Lac-Saint-Jean, qui mène au classement général, rendra alors visite à la zone Chicoutimi.

Au volley-ball, le troisième tournoi de la ligue scolaire régionale se déroulera également samedi. Pour le secteur Lac-Saint-Jean, les matches se tiendront à la Cité étudiante de Roberval et à la polyvalente Quatre-Vents de Saint-Félicien. Les équipes du secteur Saguenay se retrouveront à la polyvalente Jonquière pendant toute la journée.

Par ailleurs, la Ligue scolaire

provinciale de basket-ball AAA a inscrit plusieurs rencontres à son programme des prochains jours. Vendredi soir, à 19h30, la formation juvénile masculine du Séminaire de Chicoutimi recevra le Séminaire Saint-François.

Samedi après-midi, les filles et les garçons du Séminaire Saint-François visiteront la polyvalente Arvida. Le lendemain, à 10h00 et 12h00, ils s'arrêteront à Chicoutimi pour se mesurer aux

équipes de la polyvalente Dominique-Racine. La formation féminine du Cégep de Jonquière jouera trois matches, en fin de semaine, dans la Ligue collégiale provinciale de volley-ball AAA. Elle recevra les collèges John-Abbott et Bois-de-Boulogne, samedi. Elle accueillera aussi le Cégep André-Laurendeau, dimanche matin.

Finalement, dans la Ligue Nutrino de basket-ball collégial AA, l'UQAC disputera deux matches à Baie-Comeau, samedi soir et dimanche matin. Pour sa part, le Cégep de Chicoutimi sera l'hôte du collège de Jonquière, dimanche, à 16h30.



CHAMPIONS.- Les Sharks de La Baie ont remporté les honneurs de la classe «B» lors du tournoi provincial de hockey atome de Chicoutimi, en fin de semaine. De quoi fêter pour ces jeunes. (Photo Sylvain Dufour)

Chris Chelios s'est excusé

NEW YORK (AP)-Le défenseur Chris Chelios des Blackhawks de Chicago a présenté ses excuses au commissaire de la Ligue nationale Gary Bettman pour les propos qu'il avait tenus à son endroit, en septembre dernier.

Chelios avait alors mentionné que Bettman ne connaissait rien au hockey tout en ajoutant qu'il devrait craindre pour lui et sa famille.

Le défenseur et le directeur général des Hawks, Bob Pulford, ont comparu devant Bettman pendant 45 minutes hier, à New York.

Bettman a indiqué que les commentaires de Chelios étaient inacceptables mais qu'il n'avait pas l'intention de le suspendre ou d'imposer une amende afin de ne pas nuire aux efforts pour ramener l'harmonie à la suite d'un lock-out de 103 jours.

Chelios a apprécié l'indulgence de Bettman et il a promis de ne

plus jamais recommencer.

«J'exprime mon profond regret pour le tort que j'ai causé à la famille Bettman et au commis-

saire lui-même. Mes commentaires sont inexcusables et je ne peux dire à quel point je suis désolé.»

Golf... Golf...

COURS de GOLF

OUVERTURE LE 21 JANVIER 95!

École de golf **ANDRÉ NOLS**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

INF.: **548-5022**

Le Club **NORDIQUES EXPRESS**

Spécial **OUVERTURE DE SAISON 37.50\$***

Transport disponible sans billet: 25\$ aller/retour
Billets disponibles (sans transport)

Pour réservations: Serge Gaudreault
693-1025, bur.: 690-6413, téléc.: 693-0957

Pour chaque voyage, courez la chance de gagner un voyage à Cuba (Détails sur place)

CALENDRIER DES NORDIQUES DE QUEBEC A DOMICILE

Janvier	<input type="checkbox"/> Mardi	24	WASHINGTON	19 h 30
	<input type="checkbox"/> Samedi	28	N.Y. RANGERS	19 h 30
	<input type="checkbox"/> Mardi	31	PHILADELPHIE	19 h 30
Février	<input type="checkbox"/> Samedi	4	NEW JERSEY	13 h 30
	<input type="checkbox"/> Dimanche	5	HARTFORD	13 h 30
	<input type="checkbox"/> Samedi	11	OTTAWA	19 h
	<input type="checkbox"/> Jeudi	23	PHILADELPHIE	19 h 30
	<input type="checkbox"/> Samedi	25	BOSTON	19 h
Mars	<input type="checkbox"/> Lundi	27	PITTSBURGH	19 h 30
	<input type="checkbox"/> Mercredi	1	TAMPA BAY	19 h 30
	<input type="checkbox"/> Samedi	4	BUFFALO	19 h
	<input type="checkbox"/> Lundi	6	NEW JERSEY	19 h 30
	<input type="checkbox"/> Samedi	11	N.Y. ISLANDERS	19 h
Avril	<input type="checkbox"/> Jeudi	16	PITTSBURGH	19 h 30
	<input type="checkbox"/> Lundi	20	FLORIDE	19 h 30
	<input type="checkbox"/> Mercredi	22	BOSTON	19 h 30
	<input type="checkbox"/> Samedi	25	N.Y. RANGERS	19 h
	Mai	<input type="checkbox"/> Dimanche	2	OTTAWA
<input type="checkbox"/> Jeudi		6	MONTREAL	19 h 30
<input type="checkbox"/> Vendredi		14	BUFFALO	19 h 30
<input type="checkbox"/> Dimanche		16	WASHINGTON	19 h 30
<input type="checkbox"/> Mercredi		26	MONTREAL	19 h 30
	<input type="checkbox"/> Samedi	29	TAMPA BAY	19 h
	<input type="checkbox"/> Mercredi	3	HARTFORD	19 h 30

Forfait à 59,95 \$ comprenant: Autobus de luxe, billets mezzanine sud, sièges bleus, section D3, rafraîchissement et prix de présence.

*Prix du billet au guichet, transport en sus

281889

Alain Côté sait bien se faire écouter

JONQUIERE (SE) - Après une première période bien ordinaire contre les Harfangs de

Beauport, hier après-midi, les joueurs du Campus de Cap-Rouge ont eu droit à un petit ser-

mon de leur entraîneur. Le message a été bien entendu puisque les hockeyeurs ont répondu en marquant quatre buts sans réplique, au deuxième engagement, et en signant une victoire de 6-2.

Quand vient le temps d'obtenir l'attention de ses joueurs, il faut dire que l'entraîneur de cette équipe pee-wee BB, qui participe au tournoi provincial de Jonquière, a un certain avantage sur ses collègues. Lorsqu'on se nomme Alain Côté et qu'on a passé plusieurs saisons dans l'uniforme des Nordiques de Québec, les jeunes oreilles s'ouvrent rapidement.

Alain Côté, qui a fait ses classes avec les Saguenéens de Chicoutimi, dirige la formation pee-wee de Cap-Rouge pour une première année. Pendant quelques saisons, il a été associé à une équipe de niveau atome. Il a fait le saut au niveau supérieur en même temps que son garçon, Jean-Philippe.

S'il dirige des équipes de hockey mineur depuis quelques saisons, il ne parle surtout pas d'en faire une carrière. Pour le moment, il apprécie grandement l'expérience. Il ne cherche

cependant pas à voir trop loin. Il y a huit mois, il a fait l'acquisition d'un centre de pièces d'auto UAP dans la région de Québec.

«En ce qui concerne le travail d'entraîneur, je ne sais vraiment pas comment ça va aller, racontait Alain Côté, hier, quelques minutes après la victoire de sa formation. Mon garçon joue au hoc-

key mineur. Je serais là quand même. J'irais le voir jouer.

«Ce que j'aime particulièrement dans ce travail, c'est de prendre un groupe de jeunes au début de l'année, de travailler avec eux pendant toute la saison et d'arriver à la fin et en séries alors qu'ils sont au sommet.

«Cette année, le travail est difficile. Nous avons hérité d'une grosse équipe. Nous avons des joueurs talentueux. Les joueurs ne doivent pas s'asseoir là-dessus. Tu dois les faire travailler».

Le Campus connaît une bonne saison. Il domine son circuit grâce à une fiche de 17 victoires, deux revers et un verdict nul.

Durant la période des Fêtes, il a enlevé les honneurs d'un tournoi disputé à Boston. Il a alors gagné six matches en trois jours.

Il a maintenant les yeux sur le

titre de la division BB du tournoi de Jonquière. Participer à cette rencontre provinciale du hockey pee-wee était important pour Alain Côté.

«Je voulais venir à Jonquière, a-t-il ajouté. Je connais bien la région. J'ai beaucoup de parenté ici. En plus, je sais que c'est un beau tournoi. Tout le monde nous parle du tournoi de Jonquière».

Le Campus, après sa première période ordinaire, a battu un adversaire qu'il connaît bien, hier, à son premier match au tournoi de Jonquière. Les Harfangs évoluent au sein du même circuit.

«Commencer le tournoi contre une équipe que nous connaissons déjà était peut-être un avantage, a noté Alain Côté. En revanche, ils savaient aussi comment nous jouons.

«Beauport a bien joué en première période. Ils ont été plus agressifs que nous. Nous avons gagné parce que nous avons simplement plus de talent. Je trouve que nos adversaires ont mieux travaillé que nous dans leur système de jeu».

La formation dirigée par Alain Côté a été dirigée en attaque par Jonathan Côté, auteur de deux filets.



EN DEMI-FINALE - Le gardien des Comètes de Falardeau a bien fait son possible mais il n'a pu empêcher les Panthères de Jonquière de passer en demi-finale grâce à un gain de 3-1, hier. (Photo Rocket Lavoie)



SERGE EMOND

Classe B

Les Panthères en demi-finale

JONQUIERE (SE) - En battant les Comètes de Falardeau, 3-1, hier après-midi, les Panthères de Jonquière ont mis les patins en demi-finale de la classe B du 31e tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière.

Les Panthères ont encore profité d'un bon travail défensif, hier. Ils joueront leur prochain match samedi.

«Nous venons de gagner notre troisième match du tournoi, a signalé le pilote des Panthères, Robin Laberge. Nous n'avons donné qu'un but en trois matches. On voit qu'on travaille bien en défensive présentement. Reste maintenant à voir si nous allons continuer à le faire.

«Nous travaillons période par période. C'est ce que nous faisons depuis le début de l'année. Au tournoi pee-wee, nous profitons d'un petit repos entre les deux dernières périodes. Ce petit repos fait beaucoup de bien. Il nous aide. C'est un petit détail qui permet aux jeunes de se reposer. On devrait pouvoir faire la même chose pendant la saison régulière. Je sais bien que ce n'est pas possible parce que les réservations de la glace sont très serrées».

Danny Gauthier a dirigé l'attaque des gagnants avec un but et une passe, hier.

De leur côté, les Stars de Jonquière ont facilement éliminé les Cougars de Chicoutimi, 7-3. Sébastien Voyer, avec trois filets et une mention d'assistance, a été la grande vedette offensive des vainqueurs. Pierre-

Michaël Potvin a ajouté deux buts et une passe. Louis Gravel a marqué une fois tout en se faisant complice de trois autres filets. Dans la défaite, Joël Fortin a tout de même dérangé les Stars. Il a quitté la patinoire avec trois points (2-1) à son dossier.

En classe pee-wee A, les Elites et les Harfangs de Jonquière ont fait match nul, 0-0. Les Pingouins de Métabetchouan ont eu raison des Optimistes de Chicoutimi, 3-0. Jimmy Tremblay et Sabin Gagné ont tous les deux récolté un but et une passe.

Classe BB

En soirée, les Marquis de Jon-

quière ont doublé les Aigles de Warwick, 2-1, dans la division BB. De leur côté, les Dynamos de Chicoutimi ont livré un verdict nul de 4-4 aux Mariniers de Sorel.

Les Elans de Charlesbourg et les Elites de Lotbinière n'ont pu faire un maître. Le duel s'est terminé 1-1. Les Montagnards du Richelieu ont fait face à un gardien en belle forme. Malgré une domination de 32-13 au tableau des lancers, ils ont été obligés de se contenter d'un match nul de 2-2 contre les Leafs de Verdun.

Un doublé de Jonathan Harvey a aidé les Jeunes Sportifs de Hochelaga à vaincre les Gouverneurs de Sainte-Foy, 4-2.

Club de tennis Saguenay

La petite coupe Davis reviendra

Par Serge Emond

JONQUIERE (SE) - Comme la formule a connu du succès l'an dernier, le club de tennis Saguenay de Jonquière présentera de nouveau en 1995 son tournoi appelé «La petite coupe Davis».

La compétition aura lieu les 27 et 28 janvier. Le tirage au sort des formations se déroulera le 25 janvier.

Comme le sous-entend son nom, ce tournoi de tennis est présenté selon une formule qui se rapproche de la coupe Davis.

Les participants sont regroupés en équipe de quatre personnes. Un joueur de niveau A est associé à deux raquettes de calibre B et à un autre de catégorie C. Chaque quatuor est associé à un pays. Comme à la coupe Davis, les participants défendent les couleurs de leur pays. Chaque joueur jouera un match en simple et un autre en double. Une victoire donne des points et les deux quatuors qui présenteront le meilleur total se retrouveront en finale.

Au niveau féminin, les équi-

pes regrouperont six ou huit personnes et la compétition se déroulera en double uniquement.

Les responsables anticipent la participation de 22 équipes.

«La formule utilisée fait en sorte que la victoire du joueur de calibre C est tout aussi importante que celle du joueur de niveau A, explique le directeur gérant du club Saguenay, Yoland Boudreault. En comparaison avec le tournoi de l'an passé, il y aura beaucoup de nouveautés cette année. Le club sera décoré par le drapeau des 22 pays. Il y aura aussi des posters un peu partout. Les joueurs font aussi leur part. Plusieurs s'assurent de porter quelque chose aux couleurs du pays qu'ils représentent.

«Ce tournoi commandité par CJAB existe depuis six ans. Sous la version de la coupe Davis, ce sera cependant sa deuxième édition seulement».

La période d'inscription prendra fin lundi prochain. Les frais de participation ont été fixés à 25 \$ par joueur.

Bérubé est choisie

OTTAWA (PC) - Le Québec sera largement représenté au sein de l'équipe canadienne de hockey féminin qui prendra part au premier championnat de la zone du Pacifique, du 1er au 8 avril à San Jose en Californie.

Sept des 20 joueuses sont du Québec. Il s'agit des attaquantes Nancy Drolet, de Drummondville, Lucie Letendre, de Brossard, ainsi que Martine Bérubé, de Jonquière, Nancy Deschamps et Anne Rodrigue, toutes trois de Montréal, en plus des défenseurs Cindy Francoeur, de Trois-Rivières, et Chantal Leclair, de Ville d'Anjou.

Deux Montréalaises feront aussi partie du personnel d'instructeurs, soit Julie Healy et Danièle Sauvageau. L'entraîneur-chef sera Shannon Miller, de Calgary.

L'équipe comptera plusieurs joueuses qui ont contribué à la conquête du dernier championnat mondial, dont Drolet, Judy Diduck, Stacey Wilson, Hayley Wickenheiser, Laura Schuler et la gardienne Lesley Reddon. Le tournoi regroupera quatre équipes, soit le Canada, les Etats-Unis, la Chine et le Japon.

Le Canada a remporté les trois championnats du monde présentés jusqu'ici.

Les Sags ont réglé leurs problèmes

CHICOUTIMI (SE) - Si les Saguenéens de Chicoutimi ne sont pas vraiment touchés par les critiques formulées récemment par la Fédération provinciale de hockey sur glace en ce qui concerne la sécurité des officiels lors des matches de la Ligue junior majeur du Québec, ils ont eu droit eux aussi à leur petite confrontation avec les arbitres, en fin de semaine dernière. Les hommes au chandail rayé exigeaient la présence de trois policiers au centre Vézina, dimanche, avant de mettre un patin sur la glace.

«Nous avons fait appeler le président de la Ligue (Gilles Courteau) et il a parlé à l'arbitre (Jean Hould), raconte le vice-président des Saguenéens, Benoit Boulianne. Nous n'avons pas eu besoin de trois policiers pour commencer le match. Je dois souligner ici la collaboration du juge de lignes Réal Gauthier. Il nous

a donné un bon coup de main. Il ne voulait pas annuler le match. Dans les discussions, il a rempli un rôle de médiateur».

Depuis le début de la semaine, les arbitres de la LHJMQ occupent une place sous les projecteurs. Pour améliorer la sécurité de ses officiels dans certains centres sportifs, la FQHG a adressé certaines demandes au circuit Courteau. Elle exigeait notamment la présence de trois policiers pour chaque rencontre et l'installation d'un tunnel de protection dans certains centres sportifs pour rendre la vie plus facile aux arbitres.

Mardi, le président Gilles Courteau a rencontré ses collègues de la FQHG. Tout ce beau monde a trouvé un terrain d'entente. Dès vendredi, les gardiens de sécurité des différents centres sportifs auront la responsabilité d'assurer la bonne protection des arbitres et de l'équipe qui visite. Aux

endroits où les effectifs ne sont pas assez grands, des gardiens seront ajoutés. Chaque équipe verra à assurer la mise en place de cette mesure.

Le problème, c'est que les dirigeants de la FQHG ont eu de la difficulté à rejoindre leurs arbitres, mardi. Le match à Saint-Jean a été retardé de 40 minutes parce que les officiels exigeaient la présence de policiers dans les gradins.

«On ne peut pas faire venir les policiers comme ça dans les centres sportifs qui appartiennent à des intérêts privés», a signalé Gilles Courteau.

Ce dernier a assuré que la mésentente n'incitera pas son circuit à quitter la FQHG. Pas pour le moment. Ca arrivera peut-être un jour. Une chose est certaine, la LHJMQ se dotera prochainement d'un groupe d'officiels qui ne sont pas associés à la Fédération. Ils demeureront dans l'ombre aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'autre accrochage majeur.

Les Saguenéens

«A Chicoutimi, nous avons déjà eu des problèmes au niveau de la sécurité, précise encore Benoit Boulianne. L'an dernier, nous avons installé une toile «tempo» à la sortie des arbitres et des visiteurs. Nous avons aussi placé une baie vitrée plus élevée derrière le banc des visiteurs.

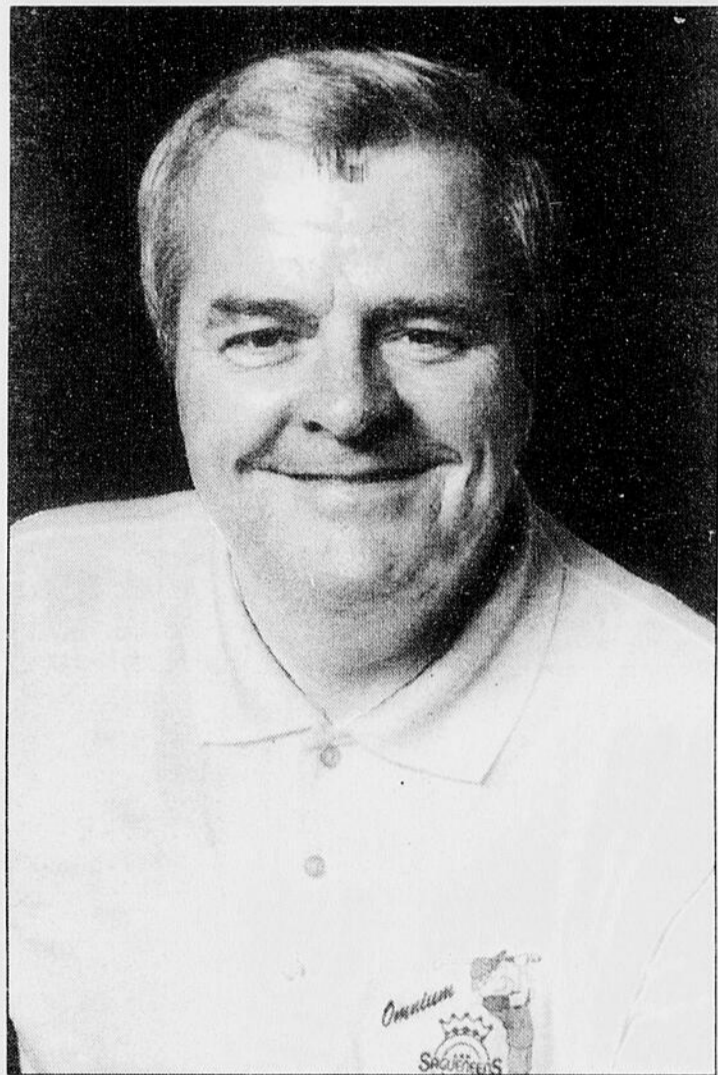
«Les gens doivent quand même faire preuve de civisme. Qu'ils encouragent et crient, c'est parfait. Ils doivent éviter de lancer

des objets qui pourraient blesser quelqu'un. Lors du dernier match, une personne a lancé un

écrou d'un pouce et demi sur la glace. L'arbitre est parti avec. Il fera certainement un rapport».



EMOND



BENOIT BOULIANNE...estime que les amateurs doivent faire preuve de civisme et éviter de lancer des objets qui risquent de blesser quelqu'un.

(Photothèque Le Quotidien)

RAPIDO

Tournoi de wally-ball

Le club de racquet-ball de Chicoutimi présentera son traditionnel tournoi de wally-ball, les 20 et 21 janvier. Les gens intéressés à inscrire une équipe ont jusqu'à ce soir pour le faire. Ils doivent parler à André Gaudreault ou Stéphane Boulianne au 545-6622. Des matches seront joués dans les catégories A, B et C sur les tableaux masculin, féminin, mixte et participation.

Hockey en fauteuil roulant

Dans la Ligue de hockey en fauteuil roulant, le Phoenix a vaincu le National, 3-1, mardi, grâce aux buts de Daniel Ouellet, Eric Gaudreault et Julien Laflamme. La réplique est venue de Gilles Fortin. Au classement, les Rebelles ont récolté neuf points en quatre parties. Ils devancent le Phoenix (7) et le National (3). Les meilleurs pointeurs sont Eric Gaudreault (10 buts et deux passes), Marc Tremblay (8-3), Daniel Ouellet (3-8) et Reggie Duchesne (8-1). Mardi prochain, à 20h00, les Rebelles joueront contre le Phoenix, à la

polyvalente Dominique-Racine de Chicoutimi.

Cours de golf

Louis Aubin débutera une session de cours de golf les 28 janvier et 1er février, au Cégep de Chicoutimi. Il dirigera ses élèves pendant six semaines à raison d'une heure par semaine. Il est possible de s'inscrire au 549-9528.

Sauvetage

Des cours de médaille et de croix de bronze commenceront les 27 et 28 janvier, toujours au Cégep de Chicoutimi. Ces cours sont obligatoires pour obtenir le brevet de sauveteur national. On compose aussi le 549-9528 pour en savoir plus long.

Bénédictio de motoneiges

Le club de motoneige du Relais des Buttes prépare lui aussi sa bénédiction annuelle des motoneiges. L'activité se déroulera dimanche prochain, le 22 janvier. Pour les intéressés, le départ est prévu à 9h00 de l'hôtel de ville de Saint-Félicien. Une messe débutera à 9h30. Un brunch suivra la messe, au chalet du club Relais des Buttes.

Fondation Timi

La grosse part pour le judo

Par Serge Emond

CHICOUTIMI (SE) - La fondation Timi a de nouveau fait des heureux chez les athlètes de Chicoutimi, hier. Cette année, la grosse part du gâteau a été placée dans l'assiette du judo.

La bourse d'excellence de la fondation Timi a été accordée à Tonino Scodeller. Ce judoka a fait sa marque au championnat canadien junior et à la coupe du Québec senior, en 1994. Pour l'aider dans sa préparation en prévision des championnats canadiens d'avril 1995 et du championnat mondial de 1996, il a reçu 2000 \$.

Le club de judo de Chicoutimi a mis la main sur un chèque de 1500 \$. Cette bourse permettra à trois athlètes entraîneurs de

se perfectionner. Le club est sous la direction de Michel Boulay.

La gymnastique a aussi fait une bonne affaire, hier, lors de la présentation des bourses de la fondation Timi. Trois athlètes de cette discipline ont obtenu de l'aide.


Janie Perron a touché 1000 \$. Au championnat canadien à Vancouver, en mai, elle fera partie de l'équipe du Québec «performance senior» du niveau A. Mélina Simard et Jean-Marcel Gaudreault ont récolté respectivement 700 \$ et 750 \$.


La première pourra poursuivre son entraînement et sa préparation dans l'espoir de se qualifier pour le championnat cana-


dien. Le second a été invité à la sélection pour les Jeux du Canada 1995. Le club Sagym s'est hissé au cinquième rang provincial de la gymnastique masculine.

Une bourse de 750 \$ a été présentée au cycliste Jean-François Dubé. Alexandre Doré, qui excelle en athlétisme, a eu droit au même montant. Il doit participer au championnat canadien junior d'athlétisme au 100 mètres et au saut en longueur.

Jonathan Tessier, un haltérophile du club Chicoutimi, souhaite bien faire dans la catégorie 59 kilos au prochain championnat provincial de cette discipline. Pour l'aider, la fondation Timi lui a remis un chèque de 500 \$.

 **Guy Lafleur déchiré** Page 32

 **Hatcher passe aux Stars** Page 34

 **Rusedski affrontera Agassi** Page 36

BOIS DE PLANCHER ?

m i r o g o
PAQUET PRÉVERINS

SPÉCIAL • SPÉCIAL •
PARQUETTERIE EN FRÈNE SELECT

189
Le pied²
Quantité illimitée

Bois Franc du Lac

LES SPÉCIALISTES EN BOIS FRANC

ALMA

945, av. du Pont N.
Alma

668-5277
1-800-567-8900

CHICOUTIMI

1915, boul. Talbot

690-5277

LIVRAISON PARTOUT
DANS LA RÉGION

RIEN À PAYER AVANT LE 12 JANVIER 1996* SUR TOUTE LA MARCHANDISE

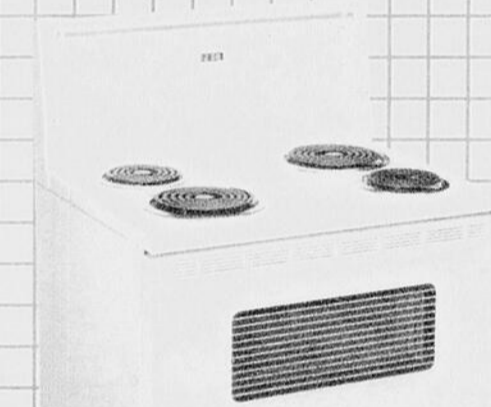
LA VENTE DU MILLION TOUT EST RÉDUIT!

COMMENCEZ À PAYER DANS

1 AN*

AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Whirlpool



639⁹⁵\$

CUISINIÈRE (134941)

- Blanc sur blanc
- Horloge électronique
- Porte en verre trempé blanc
- Éléments de grillage «Superbroil»
- Dessus relevable

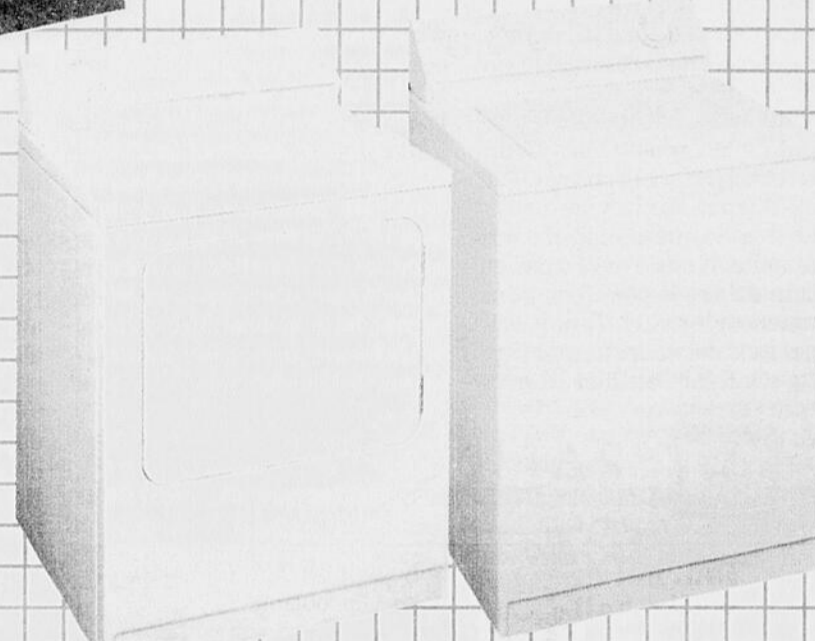


**18
pi cu.**

809⁹⁵\$

RÉFRIGÉRATEUR (139140)

- Réfrigérateur 18 pi cu.
- Blanc sur blanc
- Clayettes ajustables
- Balconnets ajustables
- Poignées blanches
- Porte réversible



919⁹⁵\$

SÈCHEUSE (134930)

- Super capacité
- Porte à grande ouverture
- 3 cycles
- 3 sélections de température

349⁹⁵\$

LAVEUSE (134929)

- À entraînement direct
- Super capacité
- 2 vitesses, 5 cycles, 3 choix de température et 3 niveaux d'eau
- Agitateur double action
- Distributeur de javellisant et distributeur d'assouplissant
- Filtre à charpie autonettoyant

579⁹⁵\$

CERTIFICATS-CADEAUX

100\$

À l'achat de l'un des ensembles de 4 appareils WHIRLPOOL ou KITCHEN AID recevez un certificat-cadeau

de **100\$** applicable sur tout autre achat chez Ameublement Tanguay



** Des gagnants à tous les 2500 acheteurs. La possibilité de paraître à la télévision avec Danielle Rainville pour gagner de 1000 \$ à 10 000 \$ en bons d'achat chez Ameublements Tanguay. Règlements en magasin.

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

**OUVERT
LE DIMANCHE
DE 12h à 17h**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

CHICOUTIMI: 1990, boul. Talbot (418) 698-4411 1-800-363-4711